



AGITATO

CENTRE SOCIAL

BENEVOLAT

VALEURS

CONVIVIALITE

PROXIMITE

PARTICIPATION

HABITANTS

ACCOMPAGNEMENT

Projet 2015-2018 :

« Bien-vivre et entreprendre ensemble »

LIEN SOCIAL

CITOYENNETE

ENTRAIDE

MIXITE

EGALITE

PROJET

SOLIDARITE

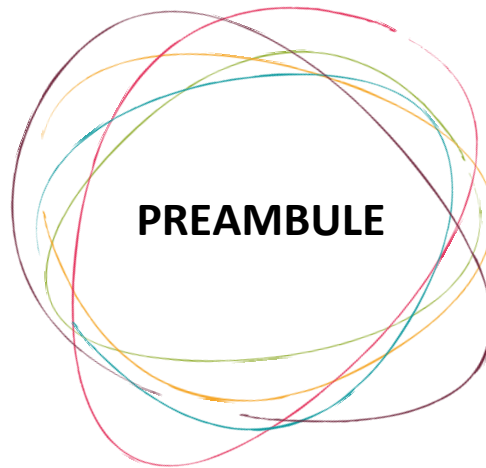


Centre Social AGITATO 44 place Gambetta 53100 Mayenne 02.43.04.22.93

www.agitato-centre-social.org / <https://www.facebook.com/agitato.centre>

avec le soutien de





PREAMBULE

Nous voilà arrivés au terme du projet social 2011-2014. Un projet conçu dans une période événementielle après la gestion catastrophique du directeur et de son Conseil d'Administration dont vous aviez alerté le maire de Mayenne qui aboutira après un audit financier, pour raison économique, au licenciement du directeur, d'un autre cadre et d'un départ à la retraite.

La nouvelle équipe s'était engagée à restructurer l'association par la refonte des statuts en créant deux pôles et en séparant ainsi les activités et les comptes pour une meilleure transparence :

- Un pôle Centre Social,
- Un pôle de Formation-Insertion.

Cette transparence a été la remise à plat de la comptabilité qui s'est soldée en 2010 par un déficit de 182 000 € sur fonds propres de l'association, heureusement sans créance.

Accompagné par un conseiller juridique et financier nous avons créé des outils de suivis et trouvé des financements, avec deux prêts, un bancaire et l'autre auprès de votre structure et nous vous en remercions.

Dans ce même temps, il a fallu avec les habitants des maisons de quartier du Centre Social , du siège social et avec les personnes qui ne voulaient pas qu'AGITATO disparaisse, écouter, échanger, orienter et transcrire leurs souhaits dans un projet que vous adopterez avec la demande du Conseil d'Administration pour un seul agrément.

C'est ainsi que le sourire revenu sur les visages, le personnel du pôle Centre Social et son responsable Christophe ont entrepris de rassembler, construire, innover pour réunir dans la mixité sociale des hommes et des femmes de tous les âges et tous les horizons.

Le Bureau de l'association se réunit mensuellement pour le suivi financier, pour élaborer de nouvelles stratégies que le Conseil d'Administration valide tous les deux mois.

Pendant ces quatre années, vu la défiance envers l'ancienne direction vous avez poussé votre obsession à des évaluations, des bilans engendrant des heures de paperasse dont nous n'avons eu jamais aucun retour! Cela doit-être de bonne-augure pour nos activités et notre gestion. Mais cette somme d'heures a été au détriment de l'accueil de nos publics.

Dans cette période, notre financeur principal, la Ville de Mayenne, avec une convention "d'objectifs et de moyens", adhère à nos demandes par la mensualisation de la subvention et par un moratoire de trois ans des loyers afin de reconstituer une trésorerie qui nous fait défaut. Toute notre gratitude à Michel ANGOT, le Maire, à sa majorité et aux administratifs et techniciens pour leur écoute.

Ces quatre années ont été aussi anxiogènes pour le Conseil d'Administration et son Président, avec les différents juridiques aux conclusions diverses :

- Une plainte pour harcèlement moral, à la demande du directeur licencié, par une ancienne salariée envers deux personnes du pôle Formation-Insertion sera jugée en pénal. Ces deux personnes seront relaxées en première instance au tribunal de Laval et par la chambre correctionnelle de la cour d'appel d'Angers.
- Le directeur licencié avait déposé plainte pour harcèlement à l'encontre du Président, elle sera classée sans suite par le procureur.
- Le directeur licencié fera appel de la décision des Prud'hommes sur son licenciement économique. La chambre sociale de la cour d'appel d'Angers déclare nulle la rupture du contrat de travail du directeur pour des agissements de harcèlement moral, par le Président, concomitants au licenciement. Le conseil d'administration a déposé un pourvoi en cassation contre les propos mensongers du directeur: " Aux motifs qu'à l'appui du harcèlement moral dont il se prévaut, M. FAVARO fait valoir que ses conditions de travail se sont régulièrement

dégradées à compter de 2008 et qu'au printemps de cette année 2008, après le démission de la présidente, Mme JULE, il a été, de manière répétée, discrédité, déstabilisé et isolé professionnellement par le nouveau président, M. GUILLOT, et par le responsable du pôle formation....."

Nous avons communiqué tous les documents comme quoi M. GUILLOT n'était pas dans l'association en 2008 et qu'il n'a été élu Président que le 14 janvier 2010 suite à la démission de Mme JULE en décembre 2009. La Cour de Cassation, chambre sociale, dans son audience du 10 décembre 2014 a déclaré non admis le pourvoi et condamne l'association à payer au titre des dommages 35 000 € pour rupture illicite du contrat et 11 235,51 € à titre d'indemnité de préavis et 1 123,55 € pour les congés payés afférents ainsi que 3 000 € en application de l'article 700.

Déçus, frustrés, nous refermons ce dossier qui va conclure la fin du projet social 2011-2014 pour entrer dans une nouvelle ère avec le projet social 2015-2018.

Pour l'Association,

Le Président,

Bernard GUILLOT



1^{ère} PARTIE - LES ELEMENTS DE CONTEXTE	10
1-1 Conditions de production	10
1-2 Présentation généraliste d'un Centre Social	11
1-3 Présentation du Centre Social Agitato.....	13
1-3.1 Un peu d'histoire... ..	13
1-3.2 Notre projet d'animation de la vie sociale	15
 2^{ème} PARTIE - LES INTRANTS	 22
2-1 Définition du concept	22
2-2 L'environnement du projet 2015-2018	22
2-2.1 Détermination du territoire	22
2-2.2 Réalisation du portrait territorial	23
2-2.3 Présentation du portrait du Pays de Mayenne	23
2-2.4 Synthèse	41
2-3 Le cadre tutélaire auquel répond le Centre Social	42
2-4 Les évaluations pratiquées	48
2-4.1 Regards portés sur nos usagers-adhérents	49
2-4.2 Fréquentation de nos actions	50

2-4.3	Par les institutions de tutélaires	53
2-4.4	Par le Centre Social	61
2-4.4.1	Le Centre Social vu par les acteurs	61
2-4.4.2	Auto évaluation des orientations	78
2-5	Le recueil des besoins des habitants	95
2-6	Opportunités et mises en perspective	97
2-7	Vue calendaire des étapes marquantes pour la période 2011-2014	98
3 ^{ème}	PARTIE - LE PROCESSUS	102
3-1	Définition du concept	102
3-2	Rappel autour de l'élaboration du projet	102
3-3	Le projet 2015-2018	102
3-3.1	un cadre général	103
3-3.2	Des objectifs opérationnels et transversaux	103
3-3.3	Un projet pour et avec les familles	105
3-3.3.1	Pourquoi un projet famille ?	105
3-3.3.2	Définition	105
3-3.3.3	Historique	105
3-3.3.4	Evolution d'un concept	107
3-3.3.5	Mutations de la société	107
3-3.3.6	Eléments du portrait du territoire	108
3-3.3.7	Comment le Centre Social s'adapte-t-il ?	108
3-3.3.8	Objectifs généraux	109
3-3.3.9	Valeurs et postures du Référent Familles	110
3-3.3.10	Evaluation	110
3-3.4	Des actions existantes à consolider en référence aux axes d'intervention	111

3-3.5 Des orientations stratégiques à développer	153
3-3.6 Calendrier prévisionnel de mise en œuvre des orientations stratégiques	165
3-3.7 Moyens disponibles au service du projet	169
3.3.8 Modalités de gouvernance et de portage collectif du projet	192
4^{ème} PARTIE - LES EXTRANTS	201
4-1 Définition du concept	201
4-2 Modalités de suivi et d'évaluation du projet	201
4-2.1 Grille d'évaluation des actions à existantes	204
4-2.2 Grille d'évaluation des orientations stratégiques	205
4-2.3 Grille de questions pour une évaluation de la revue de projet	205
4-2.4 Grille de questions pour une évaluation de la valeur ajoutée	206
4-2.4.1 Valeurs ajoutées directes individuelles	206
4-2.4.2 Valeurs ajoutées directes collectives	207
4-2.4.3 Valeurs ajoutées indirectes organisationnelles immédiates ou différées	209
CONCLUSION	210
5^{ème} PARTIE – LES ANNEXES	212

« Lorsqu'un seul homme rêve, ce n'est qu'un rêve. Mais si beaucoup d'hommes rêvent ensemble, c'est le début d'une nouvelle réalité ».

F. HUNDERTWASER

CONVIVIALITE

BENEVOLAT

ACCOMPAGNEMENT

1^{ère} partie :

LES ELEMENTS DE CONTEXTE

LIEN SOCIAL

CITOYENNETE

ENTRAIDE

MIXITE

PROJET

SOLIDARITE

EGALITE



Au cours de ces quatre années, le Centre Social a engagé, à l'intention de de ces financeurs, plusieurs démarches d'évaluation de son projet.

Pour la Ville de Mayenne, une évaluation annuelle a été réalisée sur la base de rencontres entre les élus associatifs et Ville, les élus de la Municipalité, les techniciens de la Ville et du Centre Social.

En ce qui concerne la Caisse d'Allocations Familiales, le Centre Social a dû produire des documents d'évaluation à six mois, à un an et à mi-parcours de la mise en œuvre du projet. En parallèle, elle a également engagé une évaluation par le biais d'un outil « Applicatif d'évaluation ».

Le présent document est donc nourrit de chacune de ces démarches.

Si la présentation du territoire, confiée pour sa réalisation au Centre d'Etude et d'Action Sociale, s'est en partie construite à partir de données statistiques, ce sont surtout les techniques vivantes qui ont offert à notre travail son contenu :

- ◆ Réunions partenariales,
- ◆ Réunions Remue-méninges café avec les adhérents, bénévoles et les partenaires,
- ◆ Questionnaires, entretiens en direction des habitants,
- ◆ Evaluation sur l'utilité sociale,
- ◆ Réunions de service,
- ◆ Réunions de bureaux,
- ◆ Conseils d'Administration.

Et depuis peu car manquant dans le chaînage du projet :

- ◆ Comité stratégique de suivi et d'orientation du projet 2015-2018.

Le choix a été fait de proposer deux supports de recueil de données de telle sorte à s'ouvrir à un plus grand nombre et ainsi éviter toutes formes de mise en difficulté :

- ◆ L'oralité,
- ◆ L'écrit.

L'ensemble des démarches évaluatives et correctives engagées a fait l'objet d'une approche participative et croisée, en direction de l'ensemble des acteurs du Centre Social, s'inscrivant ainsi dans une continuité du projet mené où des dimensions partenariales et de participations des habitants sont systématiquement recherchées et activées.

Des principes de sécurisation, de mise en confiance, de respect de la liberté d'expression, d'ouverture aux débats et échanges, d'accessibilité des écrits ont été retenus et ont servi de cadre déontologique.

Le projet présenté vise la mise en œuvre d'un plan d'actions imaginé collectivement où la place sera donnée à l'innovation, l'audace, le travail en réseau et le renforcement du pouvoir d'agir des habitants.

Une précision s'impose autour de concepts et méthodologies évoqués par la suite qui sont liés au fait que le Responsable du Centre Social a, de 2006 à 2008, contribué, dans le cadre d'une formation-action dirigé par la Fédération Régionale des Centres Sociaux, à la réalisation d'un outil expérimental portant sur le principe « Veille-Projet-Evaluation » animé Philippe LABBE, sociologue.

1-2 Présentation généraliste d'un Centre Social :

➤ Un Centre Social, qu'est-ce que c'est ?

Il existe environ 2 000 centres sociaux en France. Un Centre Social est un lieu d'animation sociale et culturelle ouvert à tous les habitants. Chacun peut y trouver des activités et des services dans les domaines les plus variés : accompagnement scolaire, accueil de loisirs, ateliers de loisirs, concerts, accès aux vacances, échanges de savoirs... C'est donc un équipement de proximité pour les habitants. Le Centre social a une particularité, celle d'agir en faveur de la participation des habitants.

➤ A qui sert le Centre Social ?

Parce qu'il est implanté dans plusieurs endroits de la ville, le Centre Social favorise les rencontres, les échanges entre les habitants.

Apprendre à mieux se connaître pour mieux se reconnaître, découvrir ses capacités et celles de son voisin, travailler ensemble pour améliorer la qualité de vie de chacun, lutter collectivement contre toute forme d'exclusion.

Le Centre Social est un espace d'expression et de débat, il sert donc à rassembler les habitants et à porter leur parole auprès des « décideurs » (élus, pouvoirs publics, institutions...).

➡ Qui vient au Centre Social ?

Tout le monde, sans distinction d'âge, d'origine, de sexe ou de situation sociale. Au travers d'activités variées, le Centre Social vise l'ensemble des habitants avec une priorité à la famille. Ainsi, au quotidien, se retrouvent enfants, jeunes, adultes et aînés animés par une même volonté de partage.

➡ Que trouve-t-on au Centre Social ?

Ouvert à toute attente et à toute proposition, le Centre Social ne propose que des activités qui répondent en priorité aux besoins des habitants. Ainsi, on y trouve des informations sur la vie de la ville, une aide administrative, un accompagnement dans les tâches éducatives de la famille, des loisirs pour tous, une aide à la prise d'initiative... S'il est utilitaire au quotidien, le Centre Social met l'accent sur l'épanouissement personnel de chacun et s'appuie sur la méthodologie de projet.

➡ Comment fonctionne le Centre Social ?

Le Centre Social est une association de type loi 1901. Celui-ci rassemble des habitants bénévoles aidés au quotidien par une équipe de professionnels formés (responsable, animateurs, conseillères en économie sociale et familiale, personnel administratif...). Ces bénévoles sont usagers du Centre Social et sont devenus acteurs de son fonctionnement et de sa gestion. Le Centre Social conduit son projet avec le concours financier de plusieurs partenaires tels que la Ville de Mayenne, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, l'Etat... et les habitants au travers de leurs adhésions et participations.

1-3 Présentation du Centre Social Agitato :

1-3.1 Un peu d'histoire

Le 3 janvier 1975, création du FOCAM (Foyer Culturel et d'Animation Municipal).

En mai 1976, premier changement avec la transformation du FOCAM en OMSC (Office Municipal d'Animation Sociale et Culturelle).

S'en suivra :

- La création d'une commission d'animation sociale avec, entre autres, des travailleurs sociaux et des bénévoles ;
- Le financement, par la CAF 53, d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale ;
- L'adhésion auprès de la Fédération Nationale des Centres Sociaux ;
- L'intervention de financement croisé entre la CNAF et la CAF 53 pour structurer l'équipement ;
- La mise en place de diverses activités de la commission d'animation sociale : plaquette d'informations, bourses aux vêtements, cycles de conférences débats sur la petite enfance... ;
- Démarrage des animations de quartiers à travers les « salles de quartiers », puis « maisons de quartiers » sur les quartiers de Bras et de l'Angellerie.

En 1985, l'agrément Jeunesse et Sport est accordé permettant l'ouverture du Bureau Information Jeunesse (BIJ).

C'est en 1986 que le premier projet triennal avec la CAF 53 est écrit.

C'est aussi l'année de lancement de l'Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP), qui préfigurera la création du Service de Formation Professionnelle.

L'année 1987 verra le début d'une réflexion interne sur l'avenir de la structure OMSC ; en effet, l'ensemble de ses activités (jeunesse, loisirs Foyer, animation sociale et spectacles et culture) connaissant un développement important.

Une question se pose alors :

Que faire pour prolonger ce développement de façon efficace et équilibrée tout en restant à la portée d'un Conseil d'Administration et de bénévoles ?

Le projet d'une partition de l'OMSC en deux « offices municipaux » l'un social, l'autre culturel, se fait jour lentement... mais sûrement.

Le 15 juin 1990, la réponse aboutira lors de l'Assemblée Générale à la dissolution de l'OMSC et à la création de deux offices :

- OMASJ – Office Municipal d'Animation Sociale et de la Jeunesse
- OMAC – Office Municipal d'Animation Culturelle, et création du Centre Culturel « Le Kiosque »

En 1993, le Kiosque s'installe dans ses locaux, place Juhel.

Courant 2000, la ville se désengagera de la gestion directe de l'association, souhaitant ainsi davantage promouvoir la vie associative. Il y a donc dissolution de l'OMASJ et passage à un statut associatif classique.

- Changement de statut, changement de nom pour devenir l'AGITATO et pour finir changement de locaux.
- Départ de la place de Hercé vers le bâtiment nouvellement sorti de terre pour l'occasion par la municipalité au, 44 place Gambetta.

En 2009, la CAF conduit un contrôle de gestion qui met en évidence un certain nombre de dysfonctionnements comptables et financiers.

En 2010, la ville diligente un audit financier qui met au grand jour un déficit financier conséquent prévalant la mise en place d'un plan social avec deux licenciements économiques et l'accompagnement d'une salariée à la retraite.

En parallèle, le Centre Social est engagé dans l'exécution d'un nouveau projet social agréé pour la période 2011-2014.

Post-licenciements, un Dispositif Local d'Accompagnement est activé autour de l'écriture de nouveaux statuts associatifs avec un nouveau fonctionnement associatif sans fonction de direction et la sectorisation de deux pôles d'activités « Pôle Formation » et « Pôle Centre Social » dont la gestion est, par délégation du Conseil d'Administration, confiée à deux Responsables, qui respectivement conduisent leur projet de pôle. Cette sectorisation s'accompagne d'une refonte totale et distincte de la comptabilité analytique entre les deux secteurs d'activités..

En 2012, la ville élabore une nouvelle convention 2012-2014 avec le Centre Social.

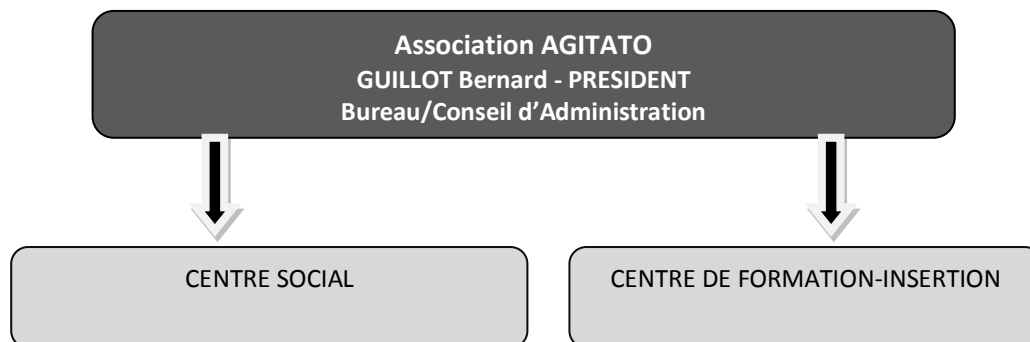
En 2014, la justice condamne l'association dans une procédure engagée par l'ancien directeur.

Sur cette même période, le Centre Social travaille à l'élaboration de son nouveau projet social pour la période 2015-2018.

En 2015, la ville de Mayenne reconduit son conventionnement avec l'association pour une année, avec deux sous-conventions, une, pôle de Formation-insertion et l'autre pour le pôle Centre Social avec une demande de signature tripartite Caf, ville et le pôle Centre Social d'AGITATO. (Cf. Annexes)

1-3.2 Notre projet d'animation de la vie sociale

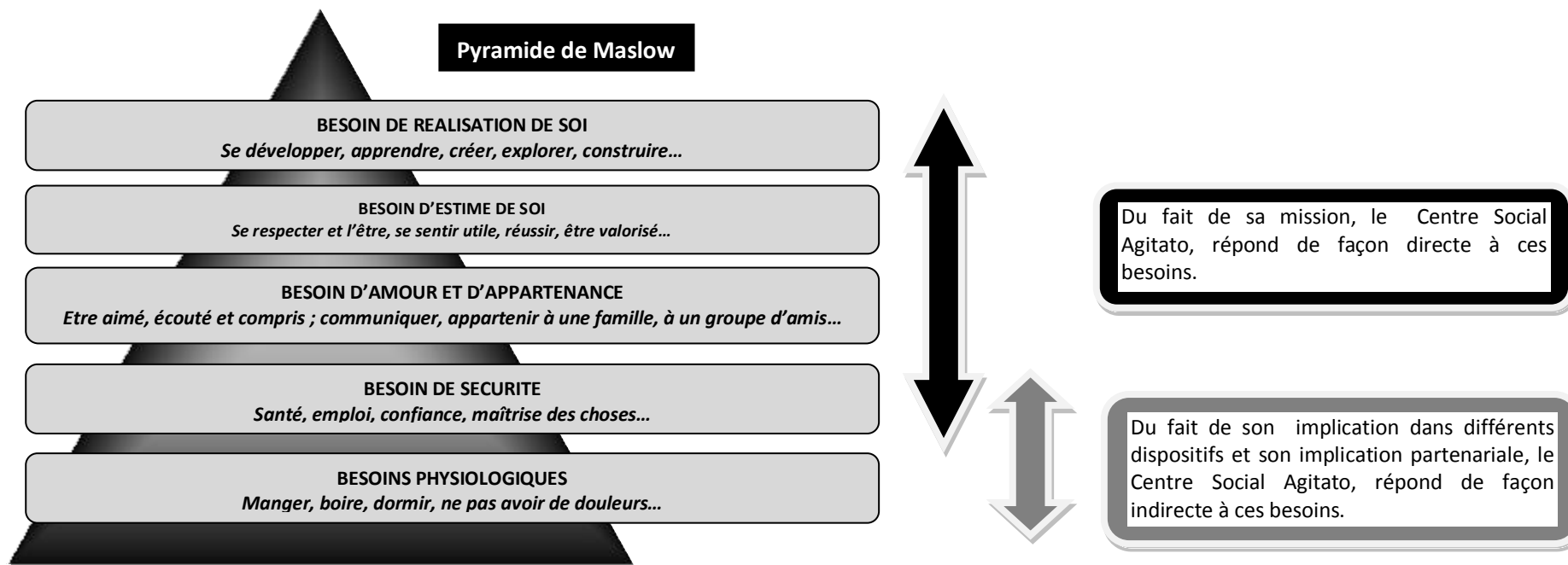
L'Association Agitato est organisée comme suit :



Pour ce qui est du Centre Social, l'année 2011 est marquée par l'agrément, pour les quatre années à venir, d'un projet social validé par les instances de la CAF. Le Centre Social s'emploie alors à passer à une nouvelle ère, réinscrivant son projet sur des valeurs et fondements, peut-être édulcorés auparavant.

La période 2015-2018 qui s'annonce s'inscrit dans une continuité et une consolidation de l'existant, avec toutefois des ajustements nécessaires à apporter au projet pour mieux répondre aux besoins des habitants, des partenaires, du territoire actuel et futur et aux multiples complexités sociétales.

Le projet présenté est mis en œuvre sur les bases de l'éducation populaire qui vise l'amélioration du système social, sur le principe que chacun puisse avoir la volonté et la capacité de progresser et se développer, à tous âges de la vie. Cette éducation, à laquelle le Centre Social croit et fédère, contribue au fait de développer les capacités de chacun à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe...à contribuer au mieux-être individuel pour un-mieux être collectif...vouloir ainsi croire en l'Homme et en son émancipation. Ce principe nécessite de prendre en compte l'individu et ses besoins et de les inscrire, au travers d'actions collectives, dans un processus et une démarche de développement social local.



Le Centre Social est conscient des enjeux d'ambition de transformation sociale qui se présentent... « Bien-vivre et entreprendre ensemble ».

Le Centre Social Agitato entend donc être un fédérateur d'envies et d'énergies au service de la cohésion du territoire, du bien-être de ses habitants, en s'appuyant sur des synergies collectives mettant en avant des principes de réflexions, d'échanges, de débats, d'initiatives, de participations et de mises en mouvement de la population.

Les objectifs du projet du Centre Social visent à créer du lien social sur la base de la co-construction du projet, avec la participation de ses professionnels, des usagers, des habitants du territoire et des partenaires institutionnels et associatifs.

Le Centre Social se veut être un facilitateur laissant la part belle à l'habitant et son envie d'entreprendre. C'est sur cette philosophie qu'il convient de communiquer pour permettre à ce que chaque habitant se sente investi d'un véritable pouvoir d'agir citoyen.

Il est entendu au travers de ce concept que « Le pouvoir d'agir désigne, au sens large, la capacité pour les personnes de maîtriser ce qui est important pour elles, leurs proches et la communauté à laquelle elles s'identifient ».

« Dans la vie citoyenne et démocratique, le pouvoir d'agir désigne la capacité des citoyens à être acteurs des transformations de la société, c'est-à-dire :

- ♦ Leur capacité à s'organiser pour mettre en place des actions en réponse aux problèmes et priorités qu'ils identifient ;
- ♦ Leur capacité à peser sur les décisions qui les concernent ».

Mais la participation n'est pas innée...une question de culture existe et perdure parfois, où l'habitant est plus en posture de consommateur qu'acteur de ses loisirs, ses activités, de sa vie et son devenir...Alors comment lui faciliter le passage de la simple consommation à l'implication ? Est-il en demande ?

Comment faire ? Il n'y a pas de bonnes recettes, si ce n'est d'afficher un système, des valeurs qui mettent en évidence la place prépondérante accordée à l'habitant où les relations ne sont pas hiérarchisées, en ce sens, où le professionnel n'est pas au-dessus de l'habitant, où il n'y a pas de bons et mauvais « penseurs »...il est à ses côtés, il l'accompagne avec un intérêt commun, celui de faire bouger les choses, de faire évoluer un système sociétal parfois améliorable.

Il convient de partir de là où sont les habitants, de les faire grandir dans cette organisation où la prise en compte individuelle prime sur le collectif en ce sens où chaque habitant évolue en fonction du propre environnement qui l'entoure, de sa réalité du moment.

Différentes formes de participation existent, permettant ainsi à chacun d'entrer par le niveau de participation qui lui convient, au moment où il le souhaite et en investissant la place qu'il souhaite prendre :

- L'information,
- La consultation,
- La concertation,
- La coopération,
- L'évaluation.



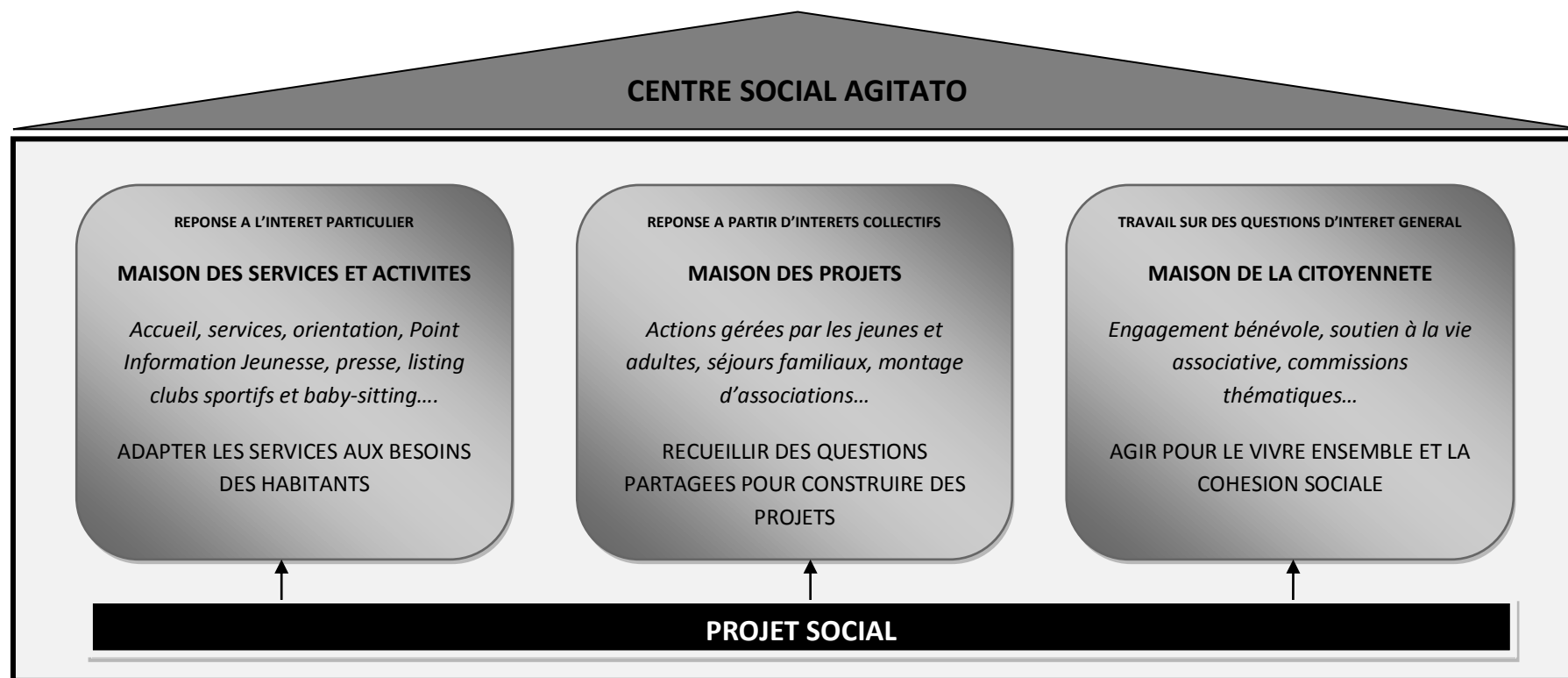
L'enjeu de la participation est de pouvoir accompagner l'habitant, dans une posture bienveillante, de provoquer du désir de franchir un palier et de se qualifier autrement par son degré d'implication.

Le Centre Social, du fait de son statut associatif, présente cet avantage démocratique et citoyen pour les habitants, au sens entendu de pouvoir se mouvoir assez librement et sans injonction, en s'inscrivant dans une véritable approche ascendante. En effet, la mise en mouvement démarre des perceptions et initiatives de l'échelon le plus « bas » (au sens hiérarchique) ou le plus « terrain » (au sens opérationnel) pour être répercutées, déclinées et prises en compte par les échelons supérieurs. Cette possible approche en ce qui nous concerne, ne s'avère pas forcément être le cas dans certains centres sociaux relevant de collectivités, pour lesquels, « la mise en mouvement » est plutôt descendante, à savoir actionnée par la hiérarchie et où les échelons « subordonnés » ont pour fonction de mettre en forme, d'exécuter, de déduire, d'améliorer les consignes prescrites.

Le projet développé, doit être clair, accessible pour que tout à chacun puisse se sentir concerné et ait l'envie de pouvoir y prendre part. Il doit dépasser cet adjectif « social » souvent perçu négativement et source de confusions car souvent associé au fait de s'adresser en priorité aux populations en difficulté.

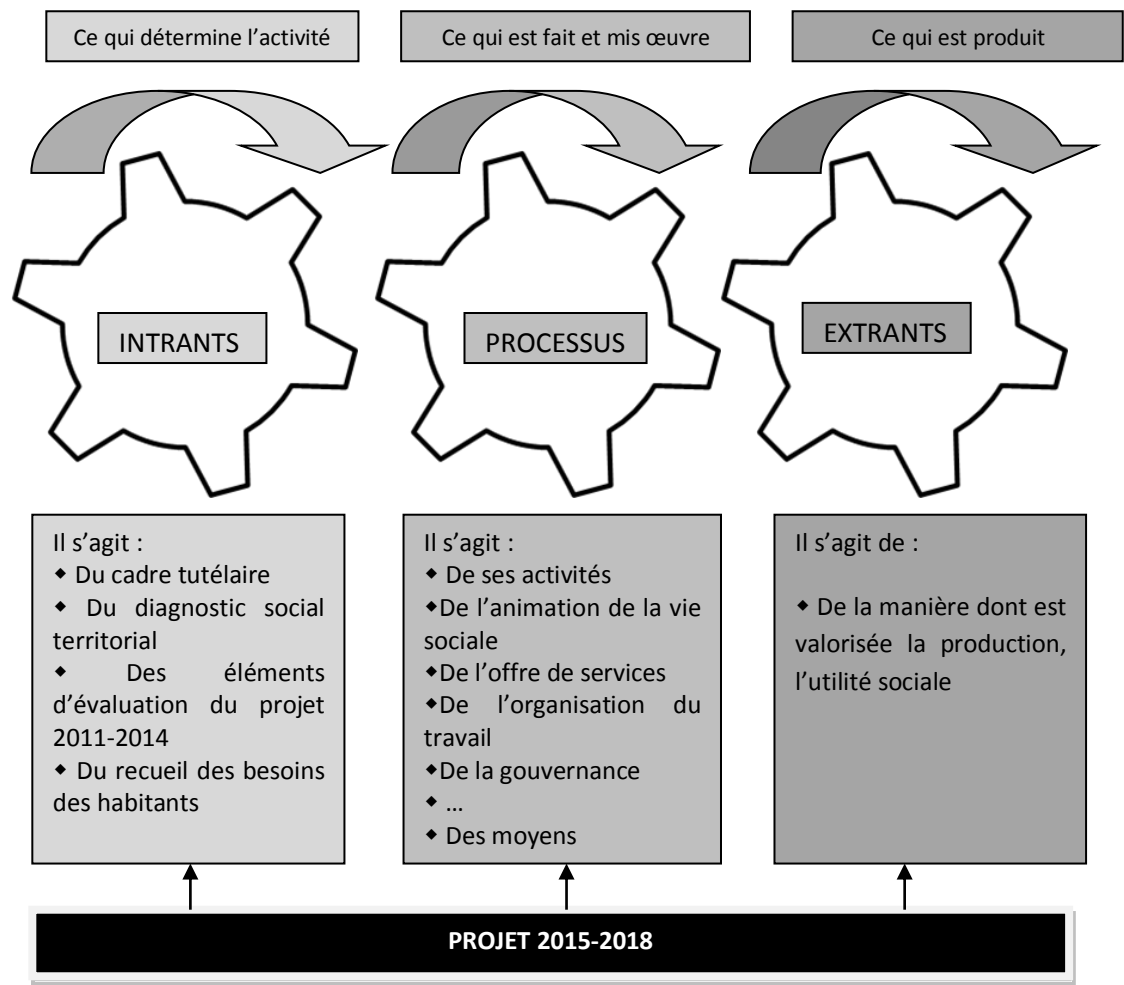
Le volet communication revêt toute son importance afin d'agir sur un certain nombre de stigmates en termes d'images, de cibles publics...

L'illustration ci-dessous caractérise assez clairement et de façon explicite ce sur à quoi répond le Centre Social et ce sur quoi il doit communiquer :



Mais en amont, il convient de travailler à la définition d'un projet autour de chacune de ces portes d'entrée.

Pour ce faire, trois mécanismes indissociables et solidaires sont activés :



La suite de ce document va présenter chacun de ses mécanismes et leurs articulations.

VALEURS

PROXIMITE

PARTICIPATION

HABITANTS

CONVIVALITE

BENEVOLAT

ACCOMPAGNEMENT

2^{ème} partie :
LES INTRANTS

LIEN SOCIAL

CITOYENNETE

ENTRAIDE

MIXITE

PROJET

SOLIDARITE

EGALITE



II – LES INTRANTS

2-1 Définition du concept

Le terme d'intrants se rattache principalement au secteur agricole. Ce sont l'ensemble des produits qui ne sont pas naturellement présents dans le sol et qui y sont rajoutés afin d'améliorer le rendement de la culture.

Ce concept est transférable au secteur social au sens où la pertinence d'un projet est déterminée par un ensemble d'éléments indispensables qui le constitue.

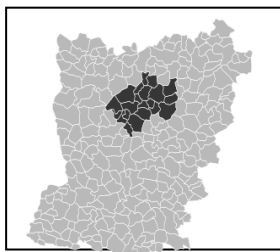
2-2 L'environnement du projet 2015-2018

2-2.1 Détermination du territoire

Le Centre Social conventionné avec la Ville de Mayenne développe à ce jour une compétence communale. L'évolution de cette dernière vers un territoire plus élargi, à savoir, celui de la Communauté de Communes, ne semble pas être à l'ordre du jour des élus municipaux actuels. On peut penser que cette question pourrait évoluer au travers, entre autre, d'une collectivité communautaire qui prend de plus en plus de compétences, dont celle, à l'étude de l'action sociale, et d'une fusion à venir avec la Communauté de Communes du Horps-Lassay.

L'Association se tient tout naturellement ouverte à cette évolution, et l'a par ailleurs anticipé, en ouvrant son Conseil d'Administration à un élu de la Communauté de Communes.

Il convient de préciser que, certes, d'un point de vue administratif, le Centre Social intervient à échelle de la Ville, mais doit intégrer une logique territoriale beaucoup plus large dans son intervention. Cet aspect se justifie, entre autre, par le fait, que sur la période de 2013-2014, 29% des adhérents du Centre Social résident sur des communes extérieures à la Ville (22% sur la Communauté de Communes et 7% Hors Communauté de Communes).



C'est pourquoi, pour la conduite du diagnostic territorial, il a été arrêté le fait de prendre en compte le Pays de Mayenne et non pas de façon exclusive la Ville de Mayenne.

Ce dernier n'est pas une fin en soi, mais constitue l'un des intrants déterminants dans la démarche d'écriture de ce projet. Il se veut être avant tout un outil d'aide à la définition d'orientations. Il se caractérise par le recueil de données factuelles objectives qui ont pour but de faire apparaître des caractéristiques, des atouts et faiblesses du territoire étudié.

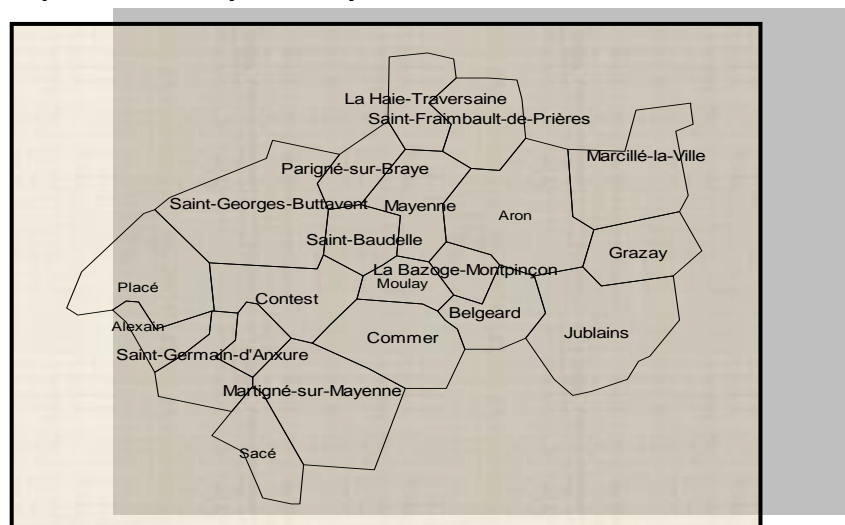
2-2.2 Réalisation du portrait territorial

Il a été décidé de confier la réalisation de ce portrait territorial au Centre d'Etude et d'Action Sociale de la Mayenne (CéAS 53).

Plusieurs raisons ont dicté ce choix :

- ♦ Le Centre Social travaille et collabore régulièrement avec cette association qu'il connaît très bien et à qui il reconnaît son professionnalisme et expertise dans la conduite d'un diagnostic social territorial, (En effet, le CéAS 53 avait accompagné le Centre Social dans l'écriture de son projet 2011-2014)
- ♦ Les salariés et bénévoles du Centre Social montrent leurs limites pour la réalisation d'une telle étude. La réalisation d'un diagnostic social territorial n'est pas simple dans le sens où il faut savoir où aller chercher les informations ? Les dépouiller, les organiser, et en extraire les indispensables éléments d'interprétation et de compréhension.

2-2.3 Présentation du portrait du Pays de Mayenne



Un projet de territoire existant :

Le territoire a une économie très industrielle. La suppression de la Taxe Professionnelle l'a fortement pénalisé financièrement. De plus, en 2010, la réforme des collectivités locales était en discussion au Parlement. En juin 2010, le Président, Michel ANGOT, a proposé de construire un projet de territoire pour que l'ensemble de acteurs de la Communauté de Communes (élus, représentants d'association, acteurs économiques...) définissent un projet politique de la prochaine décennie.

Ce dernier aborde les thèmes suivants :

- ◆ Situation sociale : Population / Ménage / Revenus ; Activité économique / Emploi – Formation
- ◆ Agriculture
- ◆ Logement
- ◆ Santé, Services
- ◆ Loisirs – Tourisme
- ◆ Culture
- ◆ Infrastructures routières et Déplacement
- ◆ Environnement

Un grand territoire autour d'un pôle : Mayenne

La communauté de communes du Pays de Mayenne couvre un vaste territoire de 386 km² (7,5 % de la Mayenne), regroupant vingt communes (7,6 % des communes du département). En 2011, elle compte 29 970 habitants (9,8 % de la population mayennaise).

Deuxième ville du département par la population, Mayenne (13 226 habitants en 2011) constitue le principal pôle de ce vaste territoire.

Communes du territoire selon le nombre d'habitants (2011)

Population	Nombre de communes
Moins de 500 habitants	4
500 à 999 habitants	9
1 000 à 4 999 habitants	6
5 000 habitants ou plus	1
Total	20

Source : Insee

Un territoire globalement dynamique sur le plan démographique :

Évolution de la population par commune (1968-2011)

Communes	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011
Alexain	468	433	410	418	402	450	594
Aron	1 056	1 141	1 293	1 378	1 552	1 698	1 755
La Bazoge-Montpinçon	163	201	334	495	525	753	934
Belgeard	301	290	307	332	335	471	561
Commer	622	608	799	987	1 091	1 150	1 249
Contest	620	629	716	695	765	884	921
Grazay	520	473	465	469	494	577	612
La Haie-Traversaine	317	306	334	391	420	484	492
Jublains	918	761	731	718	698	689	691

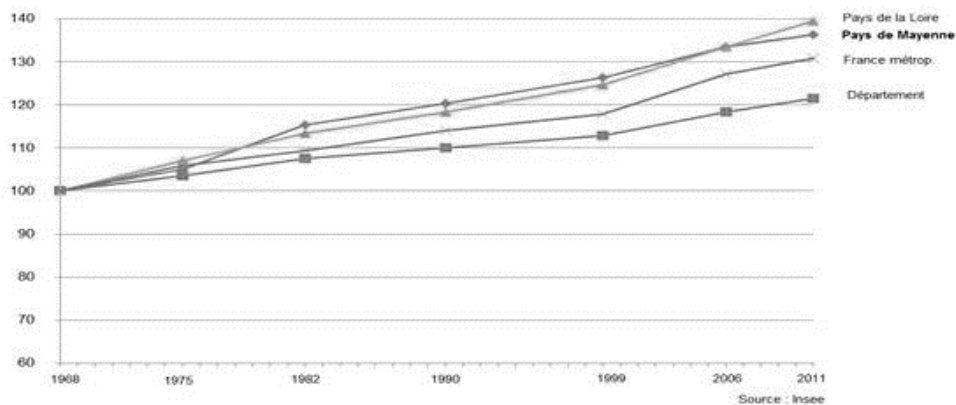
Marcillé-la-Ville	694	624	662	656	741	845	789
Martigné-sur-Mayenne	1 048	1 079	1 189	1 214	1 308	1 507	1 677
Mayenne	11 395	12 450	13 333	13 549	13 710	13 742	13 226
Moulay	297	605	883	919	908	922	990
Parigné-sur-Braye	293	313	482	554	623	719	748
Placé	429	344	330	309	328	299	339
Sacé	274	251	239	318	320	414	459
Saint-Baudelle	215	295	501	721	1 005	1 132	1 192
Saint-Fraimbault-de-Prières	659	643	706	750	904	972	1 020
Saint-Georges-Buttavent	1 394	1 344	1 358	1 309	1 390	1 376	1 381
Saint-Germain-d'Anxure	304	295	284	272	275	271	340
Total	21 987	23 085	25 356	26 454	27 794	29 355	29 970

Source : Insee

Treize communes comptent moins de 1 000 habitants, ce qui montre l'importance du milieu rural dans ce territoire.

La population du Pays de Mayenne augmente régulièrement depuis 1968, mais avec surtout une forte accélération entre 1975 et 1982 (+ 2 271 habitants, soit + 9,8 %). Entre 1968 et 2011, la population à La Bazoge-Montpinçon s'est multipliée par 5,7 ; à Saint-Baudelle par 5,5 et à Moulay par 3,3. Sur cette même période, seules les communes de Jublains et de Placé comptent nettement moins d'habitants (population pratiquement stable à Saint-Georges-Buttavent).

Évolution de la population depuis 1968 (base 100 en 1968)



La population dans le Pays de Mayenne augmente plus fortement qu'en Mayenne et en France métropolitaine. La courbe suit celle des Pays de la Loire, mais avec un décrochement entre 2006 et 2011.

Un rajeunissement entre 1999 et 2011 :

Population par groupe d'âge dans le Pays de Mayenne (1999/2011)

	1999	2006	2011	Variation absolue	Répartition en 2011	
					Pays de	Département
75 ans ou plus	2 139	2 320	2 731	+ 592	9,6 %	9,6 %
60 à 74 ans	3 570	3 363	3 905	+ 335	13,7 %	13,2 %
40 à 59 ans	7 213	7 759	7 803	+ 590	27,3 %	26,8 %
25 à 39 ans	6 084	5 563	5 216	- 868	18,2 %	19,0 %
20 à 24 ans	1 584	1 678	1 492	- 92	5,2 %	5,4 %
15 à 19 ans	2 028	1 838	1 751	- 277	6,1 %	6,2 %

10 à 14 ans	1 939	1 790	1 784	- 155	6,2 %	6,3 %
5 à 9 ans	1 798	1 754	1 956	+ 158	6,8 %	6,7 %
Moins de 5 ans	1 439	1 914	1 951	+ 512	6,8 %	6,7 %
Total	27 794	27 979	28 589	+ 795	100,0 %	100,0 %

Source : Insee

Le nombre de jeunes enfants – surtout pour les moins de 5 ans – augmente très fortement entre 1999 et 2011. Cela résulte probablement de l'arrivée de jeunes ménages dans le territoire.

Les effectifs chutent pour les 10 à 39 ans sur la période 1999-2011, mais ils augmentent très nettement après 40 ans. La structure de la population par tranche d'âge est sensiblement identique à celle du département.

Une natalité qui risque de s'essouffler :

Évolution du nombre annuel de naissances domiciliées (périodes quinquennales par commune)

Communes	75/79	80/84	85/89	90/94	95/99	00/04	05/09	10/12
Alexain	4	5	4	5	5	7	11	10
Aron	16	19	19	14	17	23	24	27
La Bazoge-Montpinçon	5	6	6	5	7	13	16	16
Belgeard	5	6	5	4	4	9	12	11
Commer	7	16	16	17	16	17	23	18
Contest	7	10	9	11	14	15	14	13
Grazay	5	5	5	5	6	11	10	7
La Haie-Traversaine	0	0	1	3	4	5	7	4
Jublains	7	9	10	8	7	9	9	10
Marcillé-la-Ville	5	6	8	12	10	12	12	10
Martigné-sur-Mayenne	17	16	17	10	18	23	26	28

Mayenne	267	248	198	177	156	157	154	129
Moulay	12	14	12	11	12	10	13	11
Parigné-sur-Braye	6	7	10	10	9	9	10	9
Placé	3	4	3	3	5	4	5	7
Sacé	2	3	5	4	6	9	10	10
Saint-Baudelle	5	10	13	10	16	21	15	12
Saint-Fraimbault-de-Prières	10	8	9	9	13	12	9	11
Saint-Georges-Buttavent	17	21	18	17	17	15	17	18
Saint-Germain-d'Anxure	3	4	4	4	4	4	6	5
Total	403	419	371	336	346	385	404	365

Source : Insee, état civil

Le nombre de naissances est susceptible de baisser dans les décennies à venir du fait d'un moindre nombre de femmes en âge de procréer.

Si l'on retient, dans un souci de lisibilité, la tranche d'âge des 20 à 39 ans, la population féminine diminue depuis 1990, et même très fortement entre 2006 et 2011.

Population féminine de 20 à 39 ans en 2011

	1990	1999	2006	2011	Variation 1999/2011	
					absolue	relative
Pays de Mayenne	3 937	3 715	3 642	3 284	- 431	- 11,6 %
Département	38 208	36 469	35 309	33 892	- 2 577	- 7,1 %

Source : Insee

Seule l'arrivée de jeunes ménages dans le territoire pourra freiner ce mouvement qui s'annonce.

Près de 1 300 logements sociaux :

Le Pays de Mayenne compte un peu plus de 12 000 résidences principales en 2011. Le territoire se caractérise par un taux élevé de propriétaires (61,5 %), même si ce taux est inférieur à celui pour le département. Dans le territoire, un peu plus d'une résidence principale sur dix est un logement social.

Statut d'occupation des résidences principales en 2011

	Nombre de résidences principales	dont logements sociaux	Taux de propriétaires	Taux de locataires	Logements sociaux (%)
Pays de Mayenne	12 134	1 300	61,5 %	36,6 %	10,7 %
Département	130 813	14 389	65,6 %	33,2 %	11,0 %

33 % des ménages ont emménagé depuis moins de cinq ans :

Tout particulièrement dans les territoires où le nombre de locataires est élevé, la population est de plus en plus mobile. Dans le Pays de Mayenne, 33 % des ménages ont emménagé depuis moins de cinq ans (37,4 % pour la ville de Mayenne).

Cette donnée implique une forte stratégie de communication pour faire connaître son offre d'activité, mais aussi une volonté d'accueil de ces ménages qui arrivent dans une nouvelle commune ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ – Cependant, le ménage qui a emménagé depuis moins de cinq ans pouvait être précédemment dans un autre logement de la même commune.

Emménagement depuis moins de 5 ans (2011)

	Nombre de résidences	Emménagement depuis	%
Pays de Mayenne	12 134	4 009	33,0 %
Département	130 813	41 784	31,9 %

Source : Insee

Près d'un ménage sur trois est constitué d'une personne seule :

Dans le Pays de Mayenne, en 2011, quelque 4 000 ménages comprennent une seule personne, soit 33 % des ménages. Ces personnes vivant seules représentent 14,4 % de la population des ménages.

Ménages d'une seule personne (2011)

	Ensemble	Ménages	%
Pays de Mayenne	12 121	3 973	32,8 %
Département	130 791	42 278	32,3 %

Source : Insee

Le nombre de personnes seules augmente régulièrement et cette situation concerne toutes les tranches d'âge et donc pas seulement les personnes âgées.

Un isolement renforcé pour des ménages sans voiture :

Quelques 1 200 ménages, dans le Pays de Mayenne, ne possèdent pas de voiture, ce qui peut renforcer leur isolement. En 2011, le taux des ménages sans voiture est légèrement inférieur dans le Pays de Mayenne (10,4 %) à celui du département (11,7 %).

Ménage sans voiture (2011)

	Nombre de ménages	Ménages sans voiture	%
Pays de Mayenne	12 134	1 260	10,4 %
Département	130 813	15 331	11,7 %

Source : Insee

Nombre de bénéficiaires au 30/09/2014 :

Plus de 360 personnes habitant le territoire sont bénéficiaires de RSA, et pour près de 20% résident sur des communes rurales.

Bénéficiaires du RSA en Droit Ouvert et versable, Top droit et devoir dans les flux mensuels CAF et MSA au 03/10/2014

COMMUNES	Féminin												Masculin										60 ans et +	Total
	- De 25 ans		25-29 ans		30-39 ans		40-49 ans		50-59 ans		60 ans et +		- De 25 ans	25-29 ans		30-39 ans		40-49 ans		50-59 ans				
	Célib.	Couple	Célib.	Couple	Célib.	Couple	Célib.	Couple	Célib.	Couple	Célib.	Couple	Couple	Célib.	Couple	Célib.	Couple	Célib.	Couple	Célib.	Couple	Célib.		
ALEXAIN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	3
ARON	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	3
BELGEARD	0	0	1	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	7
COMMER	2	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	7
CONTEST	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	4
GRAZAY	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3
JUBLAINS	0	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	1	1	0	9
LA BAZOGE MONTPINCON	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3
LA HAIE TRAVERSAINE	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
MARCILLE LA VILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2
MARTIGNE SUR MAYENNE	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3

MAYENNE	13	10	23	5	35	11	34	6	26	6	5	0	2	18	10	32	9	22	10	11	2	2	292
MOULAY	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	5
PARIGNE SUR BRAYE	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
ST BAUELLE	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	4
ST FRAIMBAULT DE PRIERES	0	0	1	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	6
ST GEORGES BUTTAVENT	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	1	0	0	0	0	6
ST GERMAIN D'ANXURE	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
TOTAL	17	12	29	7	38	12	42	9	28	8	5	1	3	25	14	37	10	26	10	17	7	4	361

Sept cents familles monoparentales :

Parmi les quelque 8 000 familles recensées pour 2011 dans le Pays de Mayenne, on compte environ 700 familles monoparentales (9,3 %). Le taux est supérieur à la moyenne départementale (7,3 %).

Familles monoparentales (2011)

	Ensemble des familles	Familles monoparentales	%
Pays de Mayenne	8 025	742	9,3 %
Département	86 697	7 411	7,3 %

Source : Insee

Un peu plus de 350 étrangers dans le territoire :

En 2011, le Pays de Mayenne compte 371 habitants de nationalité étrangère (soit 1,3 % de la population totale du Pays de Mayenne et 5,5 % des personnes de nationalité étrangère en Mayenne). Le taux est très faible, mais l'augmentation entre 1999 et 2011 est sensible (+ 163 %). Cette évolution s'explique très probablement par l'arrivée d'une population britannique – là principalement où il y avait du logement vacant –, mais aussi par l'accueil de demandeurs d'asile ou réfugiés.

Ces 371 personnes de nationalité étrangère sont de tous âges : 40 % ont moins de 25 ans ; 43 % ont entre 25 et 54 ans ; 17 % ont 55 ans ou plus.

Population de nationalité étrangère

	1990	1999	2011	Variation 1999/2011	
				absolue	relative
Pays de Mayenne	117	141	371	+ 230	+ 163,1 %
Département	2 387	2 693	6 767	+ 4 074	+ 151,3 %

Source : Insee

Toute action visant l'apprentissage de la langue française et l'intégration de ces étrangers contribue au mieux vivre ensemble dans le territoire.

Moins d'un habitant sur quatre sans aucun diplôme :

En 2011, dans le Pays de Mayenne, 20,4 % des habitants non scolarisés de 15 ans ou plus ne sont titulaires d'aucun diplôme (20,8 % en Mayenne). En outre, 12,3 % déclarent être titulaires du CEP (13,4 % en Mayenne). A contrario, 18,9 % sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, soit un taux sensiblement identique à celui du département.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (2011)

Diplôme le plus élevé	Pays de Mayenne (%)		Département
	2006	2011	2011
Titulaires d'aucun diplôme	22,6 %	20,4 %	20,8 %
Titulaires du certificat d'études primaires	14,6 %	12,3 %	13,4 %
Titulaires du BEPC, brevet des collèges	5,5 %	6,1 %	5,6 %
Titulaires d'un CAP ou d'un BEP	26,4 %	27,3 %	26,9 %
Titulaires d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel	13,5 %	14,9 %	15,2 %

Titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur court	10,9 %	12,2 %	10,9 %
Titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	6,4 %	6,7 %	7,2 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Insee

Entre 2006 et 2011, dans le Pays de Mayenne, on observe de nettes évolutions dans le sens d'une plus forte qualification si l'on retient comme indicateur le diplôme déclaré.

Un peu plus de 1 100 chômeurs en 2011 :

Si l'on prend en compte la population de 15 à 64 ans à son lieu de résidence (18 069 habitants en 2011), environ 12 200 ont un emploi (67,5 %). Le Pays de Mayenne compte 1 140 chômeurs et a ainsi un taux de chômage relativement faible (8,5 %), légèrement plus élevé pour les femmes (9,3 %).

Taux d'activité, d'emploi et de chômage en 2011

	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Pays de Mayenne	73,9 %	67,5 %	8,5 %
Département	75,2 %	69,0 %	8,3 %

Source : Insee

Taux d'activité : actifs (ayant un emploi + chômeurs) / population totale.

Taux d'emploi : actifs ayant un emploi / population totale.

Taux de chômage : chômeurs / actifs.

58 % habitants ayant un emploi sont employés ou ouvriers :

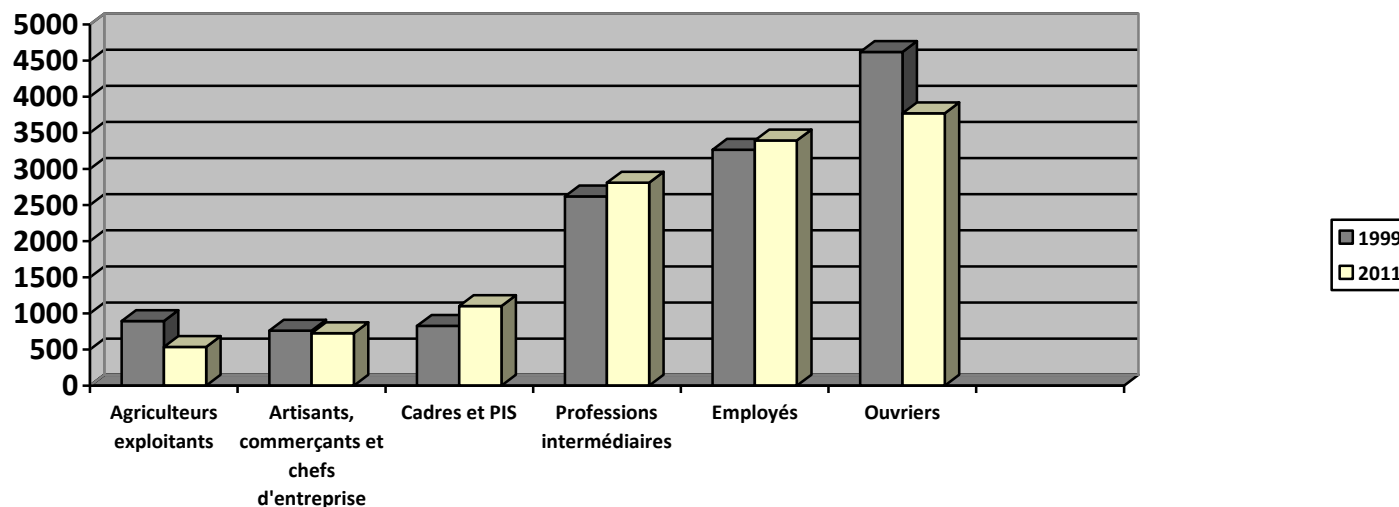
Le pays de Mayenne compte en 2011 environ 12 300 actifs âgés de 15 à 64 ans et ayant un emploi. À eux seuls, les employés et ouvriers en constituent 58 %, soit un taux légèrement supérieur à la Mayenne (57 %). Dans les deux cas, employés et ouvriers, ensemble, sont largement majoritaires parmi la population des actifs ayant un emploi. On sait que ces deux catégories sont celles ayant les plus faibles revenus.

Les agriculteurs sont peu nombreux dans le Pays de Mayenne (4,3 %, alors qu'ils sont 6,2 % dans le département).

Ces divers constats impliquent nécessairement une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (8,9 % dans le Pays de Mayenne, contre 9,2 % en Mayenne) et des professions intermédiaires (respectivement 22,7 % et 21,9 %).

Dans le Pays de Mayenne, les agriculteurs (537) sont aujourd'hui moins nombreux que les cadres et professions intellectuelles supérieures (1 102). Dans le département, ces derniers sont également plus nombreux que les agriculteurs – ce qui constitue un constat symbolique d'un environnement en pleine mutation.

Actifs ayant un emploi selon la profession et catégorie socioprofessionnelle en 1999 et 2011

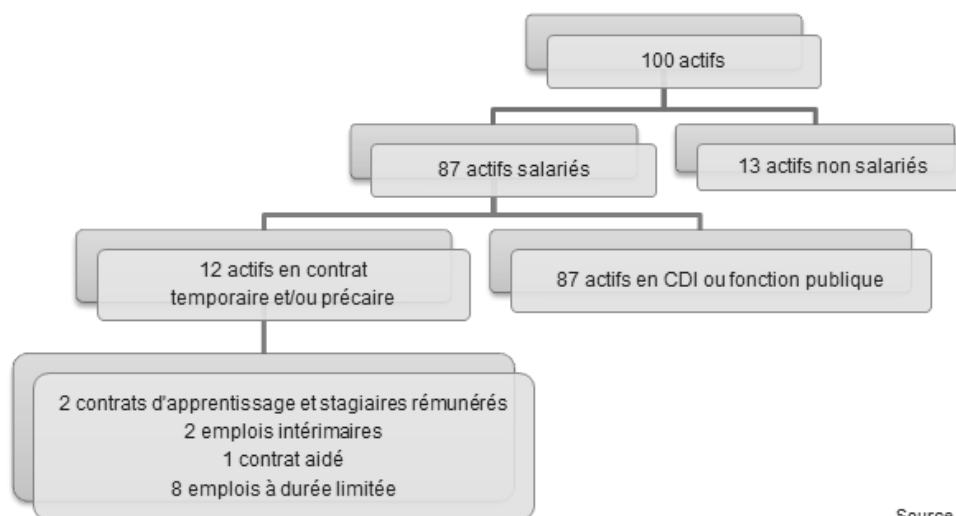


Entre 1999 et 2011, les actifs ayant un emploi augmentent pour toutes les catégories, sauf pour les agriculteurs, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, ainsi que pour les ouvriers.

12 % des actifs ont un emploi temporaire et/ou précaire :

Dans une approche selon les conditions d'emploi en 2011, on observe que sur les quelque 12 300 actifs ayant en emploi, 12,3 % occupent un emploi temporaire et/ou précaire (12,3 % également en Mayenne).

Répartition des actifs ayant un emploi selon les conditions d'emploi (Pays de Mayenne - 2011)



Source : Insee

Des emplois principalement dans l'Administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale :

Le Pays de Mayenne compte environ 13 000 emplois en 2011. Avec quelque 4 000 emplois, le secteur « Administration publique, enseignement, santé, action sociale » concentre 32,2 % des emplois. Dans le Pays de Mayenne, le deuxième secteur d'activité par le nombre d'emplois est le commerce, les transports et les services divers (30,2 %).

Emplois au lieu de travail selon le secteur d'activité (2011)

	Pays de Mayenne	Départ. Mayenne	Pays de la Loire	France métropolitaine
Agriculture	6,0 %	8,5 %	4,5 %	2,8 %
Industrie	25,4 %	21,4 %	16,9 %	13,2 %
Construction	6,3 %	7,7 %	7,9 %	6,9 %
Commerce, transports, services divers	30,2 %	34,4 %	41,7 %	46,0 %
Administration publique, enseignement, santé,	32,2 %	28,1 %	29,1 %	31,0 %
Ensemble	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Insee

Une dizaine d'années propices à l'emploi :

Entre 2006 et 2011, le Pays de Mayenne a gagné quelque 600 emplois et il s'agit pour l'essentiel d'emplois salariés.

Emplois au lieu de travail (2006 et 2011)

Bassins de vie	Emplois salariés			Emplois non-salariés		
	2006	2011	Variation	2006	2011	Variation
Pays de Mayenne	11 679	12 250	+ 571	1 630	1 642	+ 12

Source : Insee

Prévention spécialisée :

Début 2014, la Sauvegarde, par le biais de deux éducatrices de rue, s'implante sur Mayenne grâce au concours financier du Conseil Général de la Mayenne. Au terme d'une année de présence, ce sont plus de 120 jeunes suivis et accompagnés tant dans la recherche de stage, que de la résolution de problématiques familiales... Cette présence apporte un soutien aux dispositifs jeunesse déjà existant sur le territoire.

Une vie associative développée :

Le territoire présente la particularité d'avoir une vie associative importante. Après une comptabilisation de cette dernière, entre 250 et 300 associations existeraient sur la Communauté de Communes. Les dénombrer avec fiabilité n'est pas chose simple dans le sens où certaines associations sont mentionnées comme existantes sans pourtant fonctionner, et d'autres peuvent avoir une activité sans forcément en avoir fait état.

Le sport, le social, la culture représentent les principales activités et à la marge, l'humanitaire, le loisir, le patrimoine et le syndicalisme. Cet attrait témoigne de l'engagement associatif auquel semble attaché les habitants.

Des associations caritatives de plus en plus sollicitées :

Les associations caritatives rencontrées tirent un bilan général mettant en évidence une augmentation du nombre de familles soutenues, d'une plus grande diversité des profils et des aides apportées.

En effet, la précarité semble gagner de nouvelles typologies de personnes avec des prises en charge axées sur des personnes en situation de retraite, d'handicap et de maladie longue durée. La nature des aides évoluent également pour tendre, en plus de l'aide alimentaire, vers de l'aide vestimentaire, de l'accompagnement social et moral, de la gestion budgétaire. Des situations de plus en plus singulières qui mettent à mal et rendent difficile la mission des bénévoles qui doivent en plus faire appel aux travailleurs sociaux.

La sécurité des Mayennais au cœur des préoccupations :

Depuis plusieurs années maintenant, la Ville de Mayenne s'est doté d'un Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Un travail partenarial de veille est engagé impliquant plusieurs acteurs relevant tant de l'ordre public, que de l'insertion, la prévention, du social et du médical. Une cellule de veille se retrouve régulièrement pour partager sur des problématiques identifiées, ainsi qu'une cellule de voisinage pour traiter des situations de troubles du voisinage.

Des établissements scolaires mayennais en fréquentation constante :

<i>Etablissements publics</i>		
<i>ANNEE SCOLAIRE 2014/15</i>	Effectif 2014	Effectif 2015
ECOLES MATERNELLES	370	345
ECOLES PRIMAIRES	583	583
ETABLISSEMENTS SECONDAIRES	2 294	2 232
COLLEGES	1 039	1 006
LYCEES	1 255	1 226
Total PUBLIC	3 247	3 160

<i>Etablissements privés</i>		
<i>ANNEE SCOLAIRE 2014/15</i>	Effectif 2014	Effectif 2015
ECOLES MATERNELLES	181	180
ECOLES PRIMAIRES	367	369
ETABLISSEMENTS SECONDAIRES	1 393	1 407
COLLEGES DON BOSCO	597	620
LYCEES	796	787
Total PRIVE	1 941	1 956

Un accès à la santé pour tous :

La Communauté de communes élargit ses domaines d'intervention en accueillant une nouvelle compétence : la santé publique. La collectivité va signer un Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de Santé, lui donnant ainsi les moyens de répondre aux objectifs d'amélioration de l'offre de santé du Pays de Mayenne. Les grands gagnants seront les patients.

La Ville de Mayenne et les professionnels de santé libéraux ont mené depuis 2007 un travail de fond pour répondre aux manques soulignés dans le diagnostic santé établi par le Cabinet Icones en 2009. Un état des lieux de l'offre et des besoins de santé sur le territoire. Selon les régions les besoins en terme de services médicaux ne sont pas les mêmes.

L'augmentation du nombre de personnes âgées habitant sur le territoire entraîne une consommation de soins plus importante et des problématiques spécifiques liées au maintien à domicile des personnes âgées et à la vie en structures d'hébergement. Concrètement il apparaît que 22% des entrées au centre hospitalier sont des personnes de plus de 75 ans.

Le Contrat local de santé signé avec l'ARS va permettre de répondre à ces besoins spécifiques. Les objectifs de ce contrat ont vocation à améliorer l'existant. Construit dans un premier temps à l'échelle de la ville de Mayenne le Contrat Local de Santé est maintenant porté par la Communauté de communes car les questions de santé publique concernent l'ensemble de nos communes.

2-2.4 Synthèse :

- Par la superficie et par le nombre de communes, le Pays de Mayenne constitue environ 7,5 % du département.
- Il compte environ 30 000 habitants (9,8 % de la population mayennaise). Mayenne en constitue le pôle central (13 200 habitants). Treize des vingt communes comptent moins de 1 000 habitants.
- Si la population augmente depuis 1968, les évolutions ne sont pas homogènes sur l'ensemble du territoire. La population diminue régulièrement depuis 1968 dans quelques communes.
- Le Pays de Mayenne a probablement accueilli de jeunes ménages avec enfant(s), ce qui contribue à l'accroissement de la population, favorisé par une relativement forte natalité sur la décennie 2000. Cependant, à moyen terme, la diminution du nombre de femmes en âge de procréer est susceptible de freiner la natalité et donc l'accroissement de la population.

- Le territoire se caractérise par un taux élevé de propriétaires (61,5 %), mais il compte environ 1 300 logements sociaux (10,7 %), ce qui est équivalent au taux en Mayenne (11 %). Ils sont essentiellement situés à Mayenne même.
- Le taux d’emménagement depuis moins de cinq ans (33 %) marque l’enjeu que constitue l’accueil des nouveaux arrivants.
- Sans que cela constitue forcément un facteur d’isolement, voire de solitude, on constate que 33 % des ménages ne comprennent qu’une seule personne. Le taux augmente régulièrement et concerne toutes les tranches d’âge.
- Dans le Pays de Mayenne, près de 1 300 ménages ne sont pas équipés de voiture – ce qui constitue nécessairement un frein à la vie sociale, même s’il existe une offre de transport par le Conseil général ou par la ville même à Mayenne.
- Là également sans en conclure trop rapidement à des situations problématiques, le Pays de Mayenne compte près de 750 familles monoparentales (9,3 % des familles).
- En outre, le Pays de Mayenne accueille un peu plus de 350 étrangers, de tous âges. Le taux reste faible, mais leur nombre a doublé entre 1999 et 2011 (population britannique, demandeurs d’asile et réfugiés).
- Un habitant sur cinq (non scolarisés et âgés de 15 ans ou plus) ne possède aucun diplôme.
- En 2011, au sens du recensement, le Pays de Mayenne compte environ 1 100 chômeurs. Somme toute, le taux de chômage reste relativement faible (8,5 %).
- Les employés et ouvriers constituent 58 % de la population active ayant un emploi (57 % pour la Mayenne). Les agriculteurs sont peu nombreux (4,3 %), nettement moins nombreux aujourd’hui que les cadres et professions intellectuelles supérieures.
- Sur 100 actifs ayant un emploi, 87 sont salariés et 12 ont un emploi temporaire et/ou précaire (CDD, intérim...).
- Globalement, le Pays de Mayenne offre environ 13 000 emplois. Entre 1999 et 2011, il a gagné quelque 600 emplois supplémentaires (essentiellement des emplois salariés)

2-3 Un cadre tutélaire auquel répond le Centre Social :

Le Centre Social Agitato inscrit son projet en référence à ses deux principaux organes tutélaire et financeurs que sont la Ville de Mayenne et la Caisse d’Allocations Familiales,

■ Extraits de la Circulaire CNAF 2012-013 :

« Seule la Caisse d'Allocations Familiales est habilitée à délivrer l'agrément « centre social » aux structures qui en font la demande. La Caisse Nationale d'Allocations Familiales a édicté une circulaire² fixant les finalités, les valeurs et principes et les missions essentielles de la structure « centre social ».

Ainsi, selon cette circulaire les centres sociaux sont animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif. « Le projet social » est la clé de voûte de ces structures de l'animation de la vie sociale. Il se fonde sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales d'un territoire.

Concrètement, en référence aux finalités et missions générales de l'animation de la vie sociale d'une part, et en réponse aux besoins sociaux constatés sur le territoire d'autre part, le projet social global explicite les axes d'interventions prioritaires et propose un plan d'actions et d'activités adaptés.

Des finalités qui transcendent l'ensemble des projets sociaux. Chaque structure de l'animation de la vie sociale, quelle que soit leur importance ou particularités de leur territoire d'implantation, poursuivent trois finalités de façon concomitante :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale du territoire ;
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain.

Ces besoins sociaux fondamentaux ont été mis en évidence par des experts, ils renvoient aux dimensions individuelle et collective de toute personne. Il s'agit du besoin affectif d'appartenance (parfois qualifié de besoin de reconnaissance sociale), du besoin d'estime personnelle et

du besoin d'épanouissement personnel (extrait de la pyramide de Abraham Maslow) ou encore le besoins d'appartenance et le besoin d'accomplissement (extraits de la théorie du besoin de réalisation de David McClelland).

Il convient de noter que la troisième finalité relative à « la prise de responsabilité et au développement de la citoyenneté de proximité », constitue un axe d'action des structures peu valorisé jusqu'à présent. Cette finalité renvoie au développement des capacités des personnes et de leur autonomie. Il s'agit d'une spécificité des structures de l'animation de la vie sociale ; à ce titre, elle constitue un élément de leur plus-value sociale.

Des valeurs et principes à respecter et faire vivre : Les valeurs et principes de la République française s'appliquent tout naturellement aux structures de l'animation de la vie sociale. En raison des finalités poursuivies, il en découle des principes qu'il est opportun de rappeler pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires :

- Le respect de la dignité humaine ;
- La laïcité, la neutralité et la mixité ;
- La solidarité ;
- La participation et le partenariat.

Pour un secteur d'intervention qui a pour objectif transversal le « vivre ensemble », il s'agit de points de repère qui renvoient à une éthique à partager avec toutes les parties prenantes. Il peut être utile de s'y référer au cours de la vie animée des structures pour trouver un terrain d'apaisement en cas de difficultés, voire de conflit, dans les relations inter personnelles ou entre les groupes de personnes.

Au titre de la neutralité, les structures de l'animation de la vie sociale ne peuvent héberger aucune activité politique, syndicale, confessionnelle.

Les missions générales :

La circulaire définit les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale comme suit :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale : il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

Cinq missions complémentaires aux missions générales :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou associations. L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. Assuré à titre principal par une – des personne(s) qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière,
 - Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté
 - Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques, sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels,
 - Mettre en oeuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles,
 - Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

La mise en place d'un projet spécifique « familles » : Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

Dans la perspective d'un agrément spécifique « familles », le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales ;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Par leur position d'acteur du développement social local, les centres sociaux peuvent également contribuer à la mise en cohérence des actions parentalité sur leur territoire et constituer des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité, en particulier, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents et des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.

Le projet familles s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants des centres sociaux, ainsi que sur les relations privilégiées, que les centres sociaux tissent avec les familles. Il permet la transformation de demandes individuelles informelles en actions collectives qui ont également vocation à inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire de vie ou à favoriser la vie sociale des familles.

La mise en oeuvre du projet « familles » repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur le savoir-faire et les compétences des parents et des enfants, les actions portées dans ce cadre sont variées :

- L'accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances permettent de travailler sur les liens entre les parents et les enfants ;
- Les groupes d'échanges favorisent l'expression de la parole et le soutien entre pairs ;
- Les actions d'accompagnement à la scolarité visent à renforcer le lien entre les familles et l'école et à offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant ;
- Les manifestations notamment festives favorisent l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels et retissent du lien social.

Dans son action au quotidien le centre social est donc un acteur du développement social qui s'appuie sur une participation active des habitants ».

■ Extraits de la Convention d'objectifs et de moyens 2015 Ville de Mayenne/Centre Social :

(Il convient d'apporter la précision suivante : la Convention qui lie le Centre Social à la Ville est élaborée pour une durée d'un an au regard d'un souhait de la Collectivité de voir cette dernière évoluée assez rapidement vers une convention tripartite Ville/Caisse d'Allocations Familiales/Centre Social Agitato)

« Le Centre Social doit tendre vers les objectifs suivants :

- Accompagner les familles en matière de parentalité,
- Proposer des animations à caractère intergénérationnel dans les quartiers,
- Accueillir et animer les publics jeunes,
- Favoriser l'insertion des publics en difficultés avec le souci du maintien du lien social.

Le Centre Social devra permettre au travers de ses activités :

- D'être un lieu de ressources et d'appui aux initiatives des habitants et des jeunes sur le territoire communal,
- D'être un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et des règles de vie sociale,
- D'être un lieu relais des politiques publiques et des services à la population,
- D'être un lieu d'insertion sociale.

Par ailleurs, le Centre Social devra proposer en concertation avec les habitants et en s'appuyant sur les partenaires publics locaux ; les associations sportives, culturelles et scientifiques, des activités d'animation accessibles à l'ensemble des mayennais ».

2-4 Les évaluations pratiquées

Au cours de ces quatre années, le Centre Social a fait l'objet de plusieurs séquences d'évaluation de son projet dans le cadre de deux ces conventionnements.

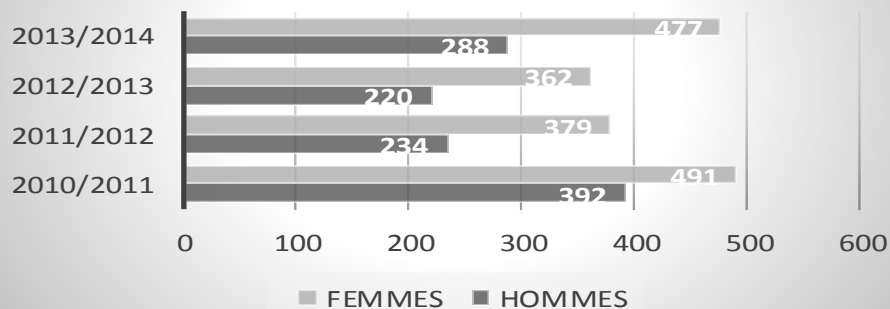
Deux approches évaluatives ont été conduites :

- En externe par les institutions : la Ville de Mayenne et la Caisse d'allocations Familiales.
- En interne sur la base d'indicateurs du Centre Social et en référence à ses orientations.

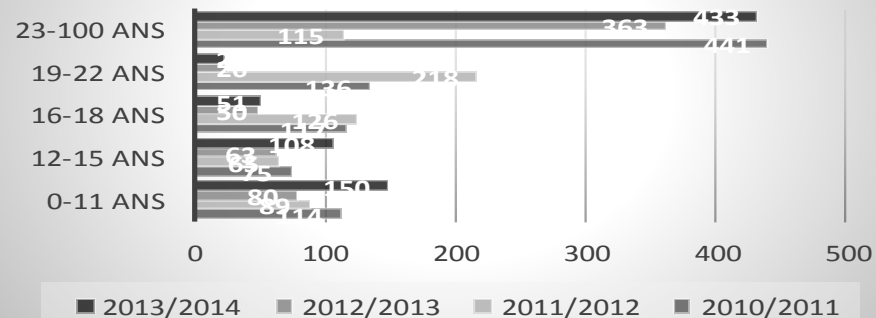
Mais avant, il semble intéressant de marquer un temps d'arrêt sur le profil et les évolutions de nos adhérents-usagers

2-4.1 Regards portés sur nos usagers-adhérents

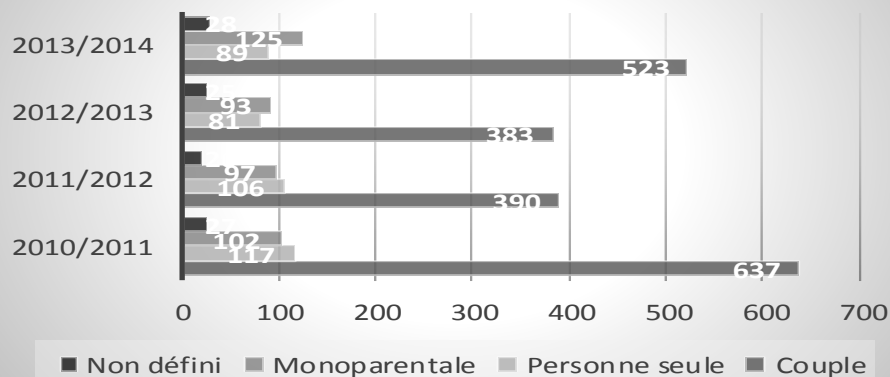
REPARTITION HOMMES/FEMMES



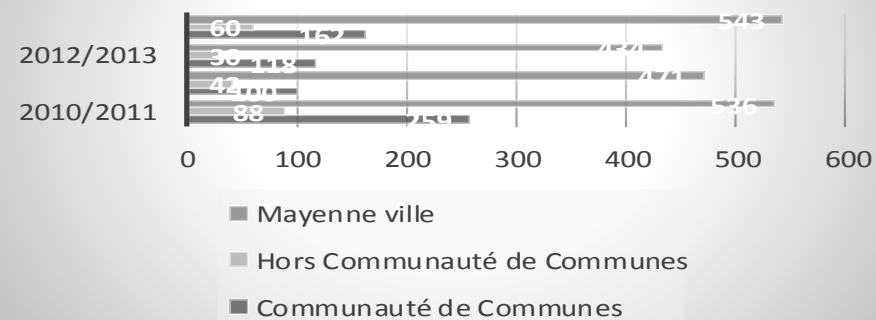
REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE



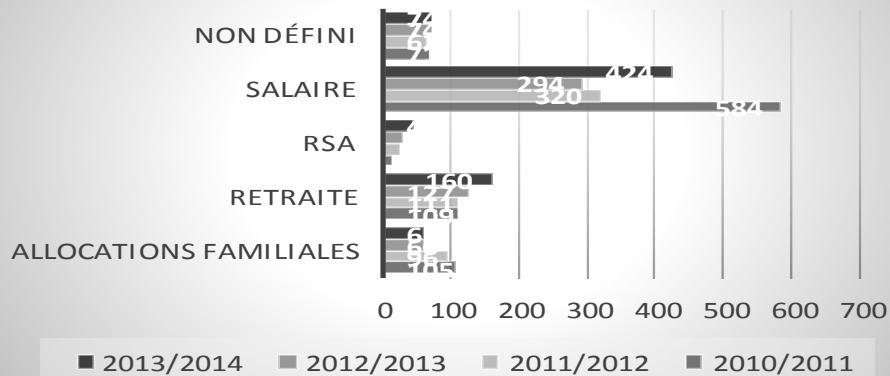
REPARTITION FAMILLES



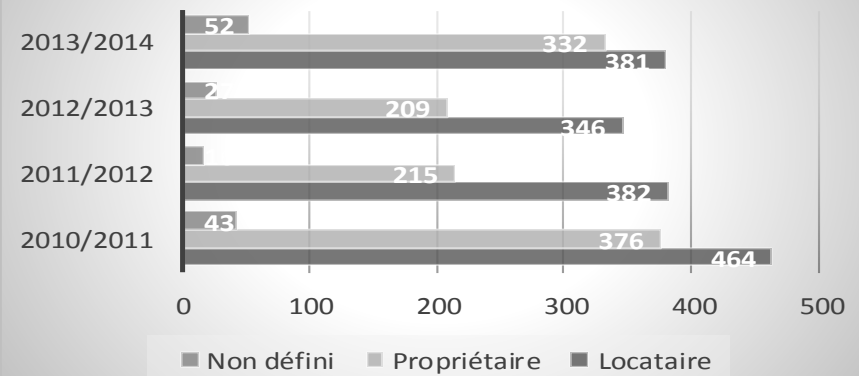
REPARTITION GEOGRAPHIQUE



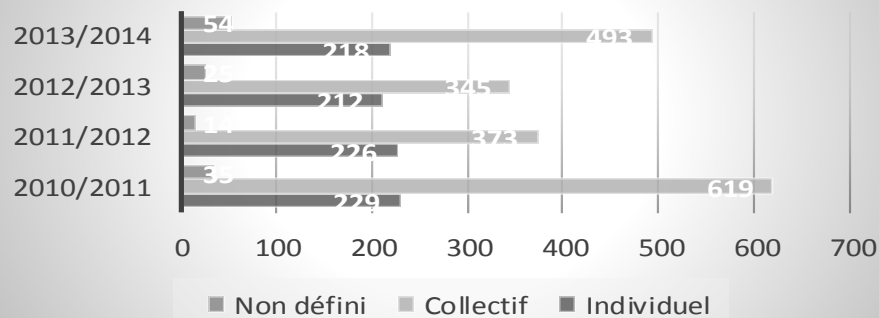
REVENUS



LOCATAIRE/PROPRIETAIRE



TYPE DE LOGEMENT

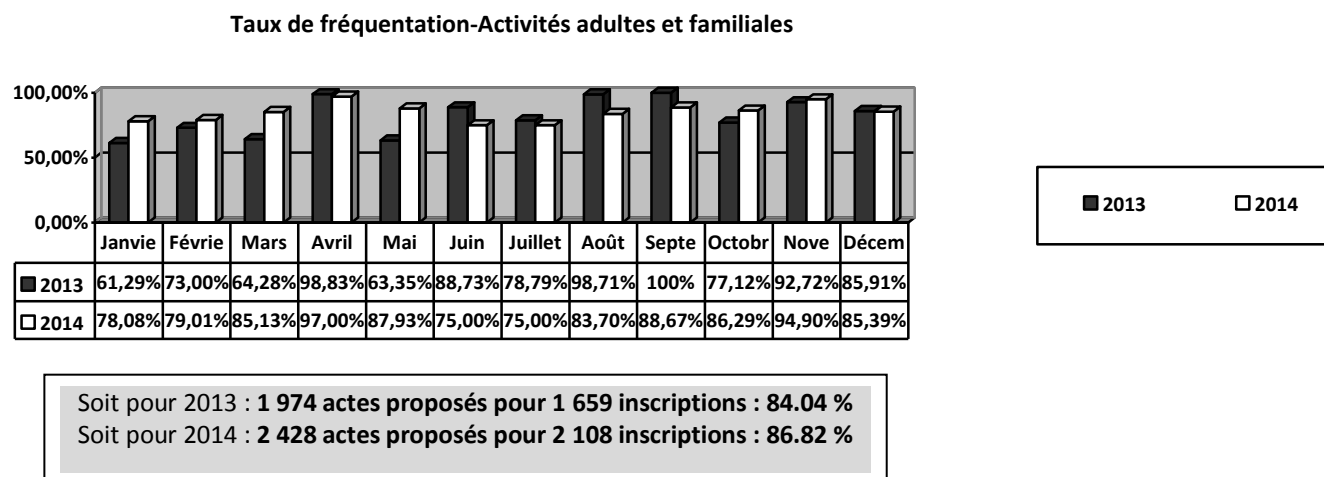


Les années post-licenciements économiques ont eu pour incidence une diminution assez significative du nombre d'adhésions. Le Centre Social s'est alors engagé dans une stratégie de reconquête des habitants. Aujourd'hui, le volume d'adhérents est redevenu stable avec une mixité dans les genres, dans les origines sociales... Un nombre assez important résident hors-Mayenne.

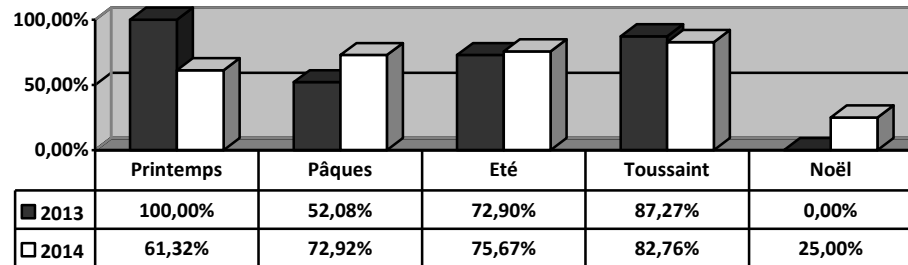
2-4.2 Fréquentation sur nos actions

Le traitement des informations ne permet pas au Centre Social de pouvoir présenter l'intégralité de ces quatre années mais seulement les deux dernières.

La présentation faite, ci-dessous, par le biais du taux de remplissage prend en compte uniquement les activités à places limitées qui prévalent une inscription à l'accueil du Centre Social.



Taux de fréquentation-Activités jeunes



Soit pour 2013 : **242 actes proposés pour 159 inscriptions : 65.70 %**
 Soit pour 2014 : **273 actes proposés pour 184 inscriptions : 67.40 %**

Il convient de préciser que s'ajoutent à ces participations avec inscription au préalable, bon nombre d'actions pour lesquelles, il n'est pas nécessaire de s'inscrire et dont le nombre de participation ne fait pas l'objet de places limitées. Certaines ne nécessitent pas non plus d'adhésion au Centre Social.

Prenons quelques exemples d'actions :

- ◆ Bourses aux vêtements (2 400 acheteurs et 2 000 déposants l'an)
- ◆ Concerts du Rade : 300 spectateurs sur l'année 2013
- ◆ Présence journalière au Rade : 30 à 40 jeunes
- ◆ Accompagnement à la scolarité : 40 enfants par semaine
- ◆ Conférence parentalité : 120 parents sur chaque date
- ◆ Lieux d'Accueil Enfants/Parents : 50 parents et enfants par semaine
- ◆ Atelier poterie enfants : 20 enfants par mercredi
- ◆ Ateliers de loisirs : 80 participants/semaine
- ◆ Argent de poche : 170 jeunes par an

- ◆ Accompagnement à la préparation des vacances : 30 familles + 10 adultes par an
- ◆ Permanence hebdomadaire du Système d’Echange Local : 40 personnes
- ◆ Temps de rassemblement conviviaux (galette des rois...) : 130 participants
- ◆ ...

Ces quelques chiffres de participation témoignent bien de l’identification que les habitants se sont faits au fil du temps du Centre Social et de l’intérêt qu’ils portent à prendre part à son projet.

2-4.3 Par les institutions tutélaires et les éléments à projeter

➡ Ce qui ressort de la Ville de Mayenne :

Évaluation qualitative du projet du Pôle Centre Social AGITATO

Fanny BELLON (Adjointe à la jeunesse et à l'éducation)
 Décembre 2014

La collectivité a conventionné avec l'association AGITATO :

- Sur la mise en œuvre d'actions dans le cadre de la politique locale en matière d'animation sociale, animation de quartiers et d'animation jeunesse avec le Pôle centre social de l'association AGITATO
- Sur l'entretien des espaces de la Visitation avec le Pôle Centre de Formation-Insertion de l'association AGITATO.

La collectivité se doit de contrôler l'usage qui est fait des subventions allouées aux associations, leur utilisation devant correspondre à la convention d'objectifs et de moyens signée avec l'association pour le Pôle centre social et à la convention signée pour « ACTE » avec le pôle formation-Insertion, ainsi qu'à l'objet que l'association s'est fixé au travers de ses statuts.

La convention intitulée « Convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Mayenne et le Centre Social AGITATO

La collectivité en cas de contrôle de la cour des comptes doit justifier de l'usage des fonds au regard de l'ensemble de ces éléments et s'expose à des sanctions en cas d'irrégularités.

A chaque évaluation de la convention se repose la question des enjeux pour la collectivité dans le cadre de son partenariat avec le Pôle centre social de l'AGITATO, de la pertinence des objectifs, ces objectifs sont-ils atteints ou en phase de l'être ? Doit-on les faire évoluer dans la prochaine convention d'objectifs et de moyens à signer avec le centre social ? En ajouter de nouveaux ?

Convention Pôle Animation Social :

Plusieurs rencontres ont eu lieu en présence des élus et techniciens afin de réaliser l'évaluation du projet social 2011 2014. L'ensemble des bilans, fréquentations, données concernant les adhérents ont été transmis aux représentants de la collectivité en charge du projet du Pôle Centre Social. Lors des rencontres une présentation détaillée des actions, de leur mise en œuvre et des résultats a permis des échanges entre l'association et les représentants de la collectivité.

Un dernier échange contradictoire sur l'évaluation qualitative du Pôle social a eu lieu le 25 novembre 2014 en présence du Président de l'AGITATO : Bernard GUILLOT, Christophe DOUSSIN : Coordinateur Pôle social de l'AGITATO, Alexandra BORDEAU POISSON Directrice Générale des Services et Lydia GUHUR Directrice Enfance Jeunesse et Sports, en charge de l'évaluation du projet du Pôle Centre Social pour le Ville de Mayenne.

Un document détaillé d'évaluation des actions sera ensuite finalisé avec le centre social et la caisse d'allocations familiales. Il pourrait aboutir à la construction d'un conventionnement tripartite à compter de 2016.

LIEN SOCIAL ET PARTICIPATION DES HABITANTS :

- ♦ Le nombre d'adhésions est en forte augmentation avec une variété plus importante des types d'adhérents tant par les origines géographiques que sociales: salariés en augmentation, jeunes lycéens aux travers d'adhésions collectives des établissements, familles adhérentes...
Le Pôle centre social a revu sa politique tarifaire dans sa globalité et en particulier sa politique d'adhésion
- ♦ Les modes de participations sont en évolution avec des actions impliquant des habitants de plus en plus nombreux dans des actions à l'échelle de la Ville (Arborescences, été des 6 jeudis, Kiosque, AMAV... bourse aux vêtements, bourse aux jouets) répondant à l'objectif :... « Développer la participation des habitants à la vie locale, permettre aux Mayennais de devenir des citoyens autonomes, des acteurs de la vie de la cité... »
- ♦ Des questions se posent à l'association sur les niveaux de participation des habitants : usagers, adhérents, bénévoles adhérents ou non (ex : volontaires de la bourse aux vêtements).
- ♦ Concernant l'accueil des personnes en grande précarité aux activités de « l'Escale, » le travail doit se poursuivre avec les partenaires et en particulier le Conseil Général qui finance cette action par le biais d'une convention dans le cadre du PTI : Programme Territorial d'Insertion. Certains bénéficiaires relèvent aussi de l'action du GEM (Groupe d'Entraide Mutuel) et d'un besoin d'accompagnement à la fois social mais aussi sur le plan de la santé. La clarification des

compétences, des complémentarités de chacun devra s'établir au travers du contrat local de santé CLS et son axe 1 sur la santé mentale.

HORAIRES ADAPTES AUX BESOINS DES HABITANTS :

- ◆ L'amplitude horaire quotidienne a été augmentée de 3h en moyenne par jour avec une ouverture sur la pause méridienne, cet horaire correspond bien aux besoins des publics lycéens, stagiaires qui profitent de la fonction « salle de convivialité »
- ◆ L'arrivée de nouveaux adhérents, jeunes couples, salariés nous oblige à interpellier la structure sur ces jours et horaires d'ouverture : 8h30 12H et 13H30 17H30 du lundi au vendredi
la fonction d'accueil doit pouvoir aussi être accessible à des publics salariés, des personnes n'étant pas sur Mayenne en semaine. La question d'ouvertures plus tardives et le samedi se pose.
- ◆ Les ateliers de loisirs sont accessibles en soirée, en général après 20h, au siège social 44 place Gambetta et sur les quartiers.
- ◆ Les actions petite enfance ont lieu une ou deux fois dans l'année sur des week-ends de pont et remporte un énorme succès, et touchent à ces occasions d'autres publics (salariés) que sur les ateliers parents enfants ayant lieu sur les quartiers en journée. Une programmation plus régulière d'atelier à l'attention des parents qui travaillent permettrait de mieux répondre à la demande (mercredi après-midi, week-end en particulier le samedi)
- ◆ La même question se pose concernant des accueils sur des horaires et des lieux adaptés pour les adolescents : pas d'ouverture le vendredi soir, le samedi, ouverture seulement deux fois semaine jusqu'à 18h30, pas d'ouverture spécifiques ados sur les quartiers, pas non plus pendant les vacances, hors programme d'activités. (Cf. Diagnostic ANATER)
- ◆ Si des liens intéressants ont été développés avec les lycées (Vinci, Lavoisier et Rochefeuille) un partenariat pourrait être développé avec les collèges, au travers d'interventions directes et régulières au sein des établissements.
- ◆ Le fait d'amener les usagers vers les structures du type « grand nord » « Kiosque », clubs sportifs est à poursuivre et à développer.

DES TARIFS QUI TIENDRONT COMPTE DES RESSOURCES DES MAYENNAIS LES PLUS MODESTES

Cet objectif a été travaillé par l'association avec des résultats très satisfaisants

PARTENARIAT LOCAL :

- ◆ Les liens se développent avec les autres associations locales, qui toutefois ne sont pas partie prenante dans l'association au niveau du conseil d'administration
- ◆ Il existe un pacte de coopération Ville, Conseil Général, Centre Hospitalier du Nord Mayenne, AGITATO
- ◆ Le centre social participe au groupe « développement social local et prévention de la santé »
- ◆ Le centre social est de plus en plus sollicité et identifié en tant que lieu ressource et de soutien à des actions, accueil de permanences (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), maison des adolescents, Marché de Noël...) ou

d'accompagnement de projets (Fédération des Associations pour le Don d'Organes et de Tissus humaines (France ADOT), « Bébés sans fil », Foyer Résidence Personnes Agées (FRPA)...)

LE CENTRE SOCIAL POURRA VENIR EN APPUI DES POLITIQUES MUNICIPALES :

- ◆ Renouveau urbain : le pôle centre social est partenaire sur l'action de restructuration du « quartier du pommier » et du quartier Gutenberg
- ◆ Conseils de quartiers
- ◆ Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) : Le Pôle centre social est actif au sein des instances et groupes de travail (cellule de voisinage avec CCAS et Mayenne Habitat, CCTP Conseil de Citoyenneté et de Tranquillité Publique ...)
- ◆ Prévention santé : groupe contrat local de santé mentale.
- ◆ Cellule « plan jeunes »
- ◆ Relais auprès des habitants sur la mise en place de nouvelles pratiques et politiques locales : Redevance incitative, compostage, familles à énergie positive...

LA COMMUNICATION DU CENTRE SOCIAL :

Si des efforts importants ont été faits sur la communication du centre : affichage des horaires des maisons de quartiers, site internet, plaquettes et programme mensuel, le grand nombre d'activités et d'actions menées est important. Afin de faciliter l'évaluation pour les élus de l'activité du centre, un support sera proposé par la municipalité.

DIAGNOSTIC SUR LA JEUNESSE ET VOLET JEUNESSE DE L'ACTION DU CENTRE SOCIAL :

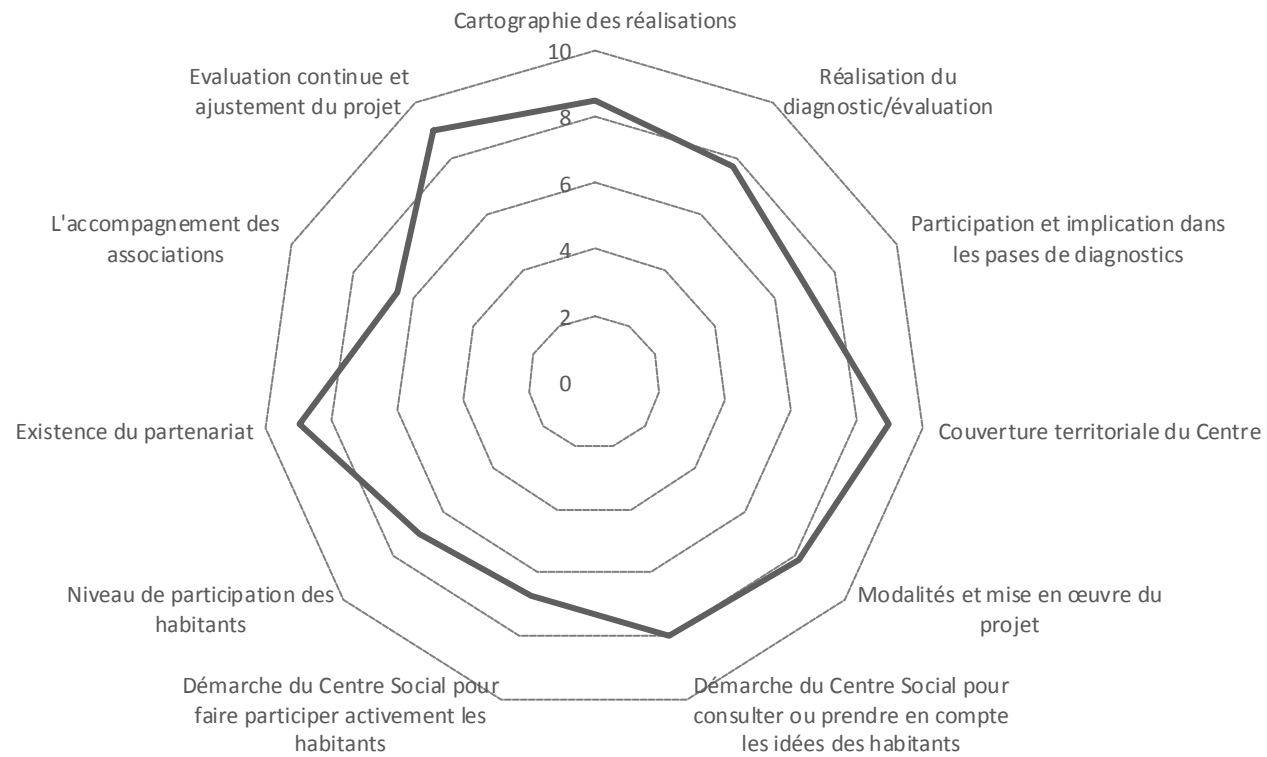
Concernant l'étude jeunesse réalisée par le cabinet « ANATER » qui devait déterminer les nouvelles orientations en matière de jeunesse, il ressort que si un transfert de compétence communautaire doit se réaliser, le conventionnement sur la partie jeunesse sera à revoir.

Nous ne savons pas, à l'heure actuelle, si la compétence jeunesse va être transférée à la Communauté de Communes du Pays de Mayenne. La question se reposera dès 2016 avec l'arrivée de la communauté de communes du HORPS LASSAY qui a compétence sur la jeunesse. En raison de ce contretemps sur les décisions en matière de jeunesse, il est proposé de reconduire l'action à l'identique en matière de moyens pour 2015, avec la mise en place d'une coordination commune toutefois dès maintenant.

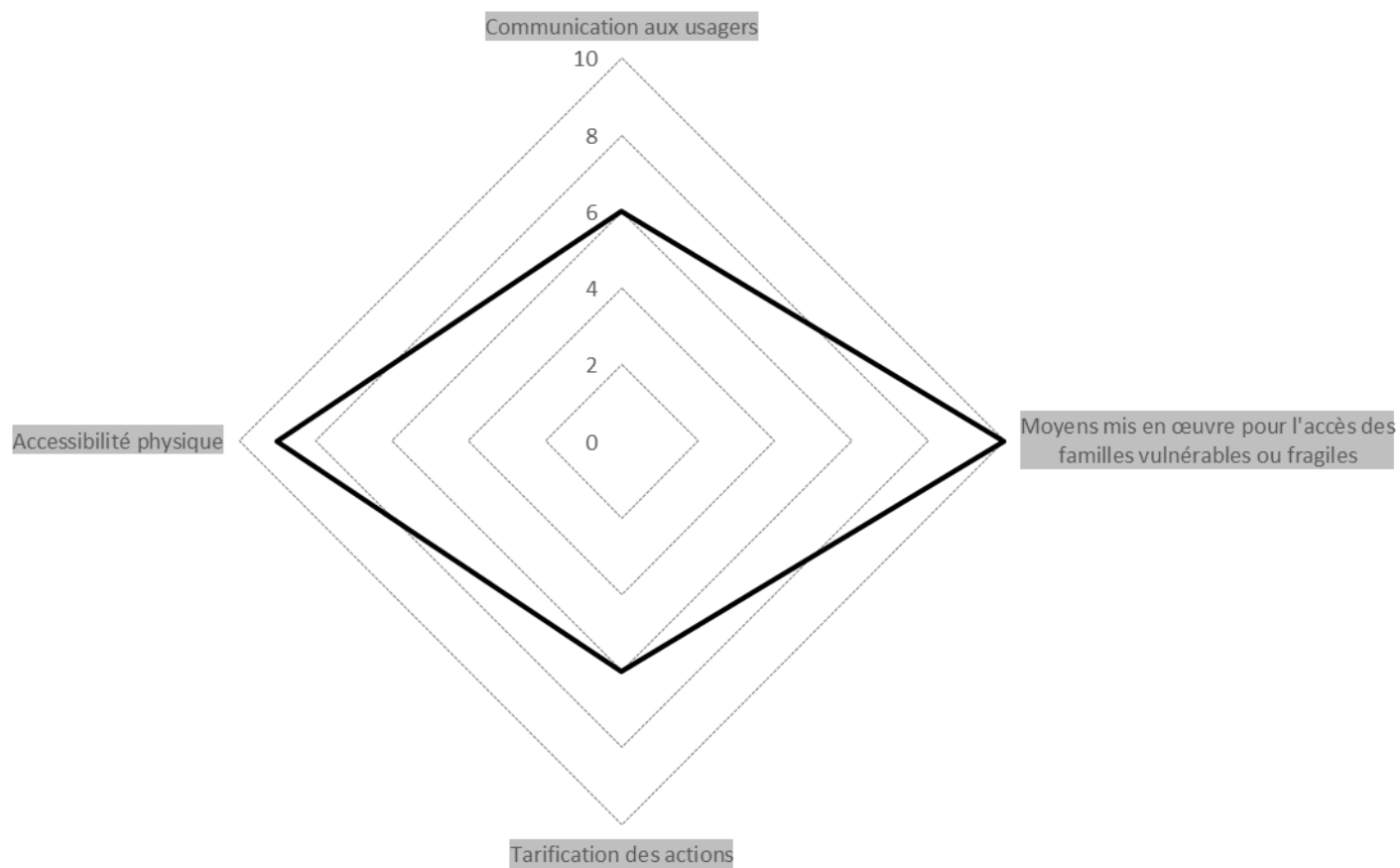
Pour 2015, une convention avec chacun des deux pôles de l'association vous sera proposée à partir des évaluations qualitatives et des demandes de subventions actuellement à l'étude.

➡ Ce qui ressort de la Caisse d'Allocations Familiales (Applicatif d'évaluation du Centre Social) :

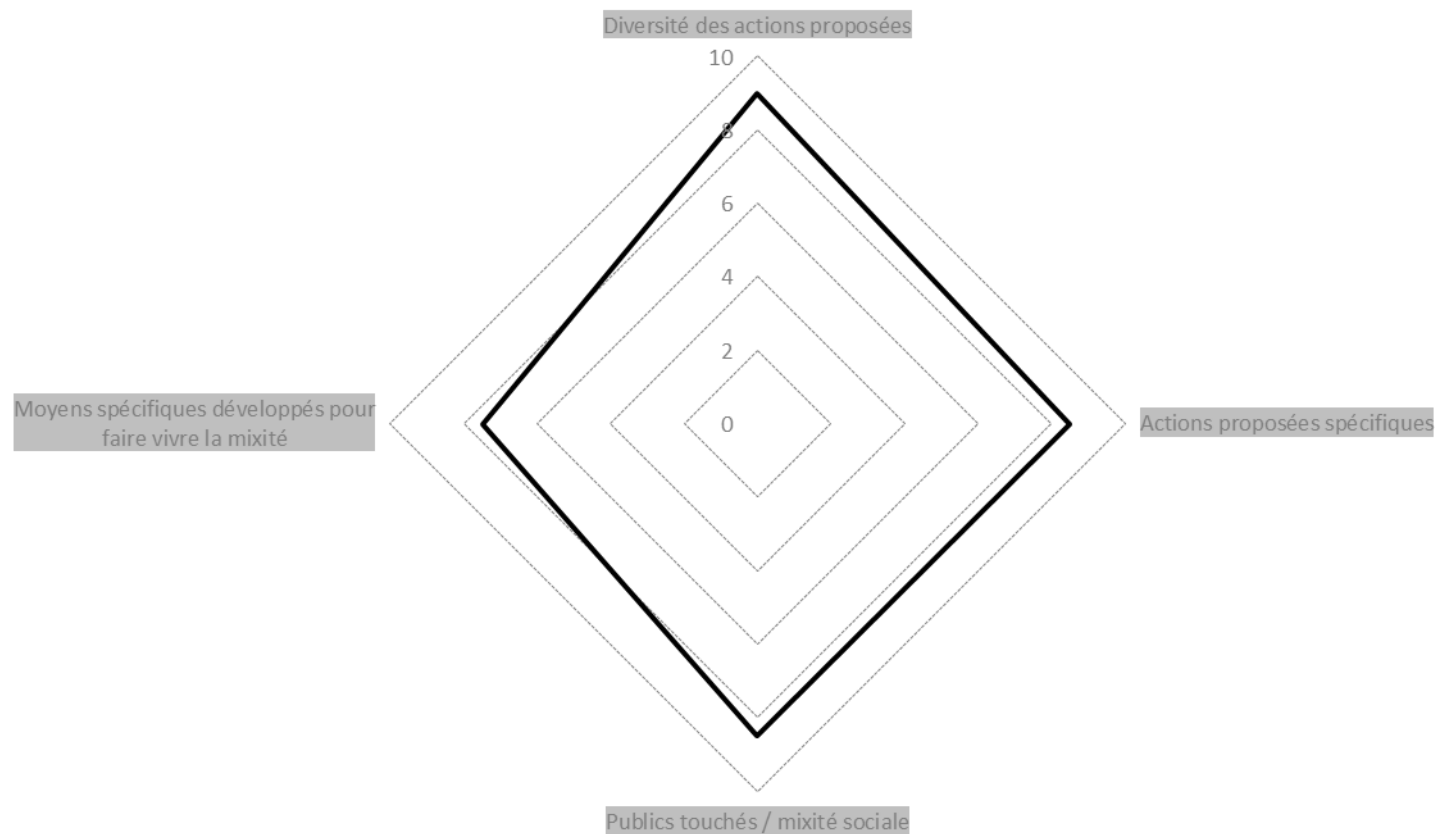
CRITERE DE REUSSITE N° 1 DEMARCHE DSL GLOBALE ET PROSPECTIVE



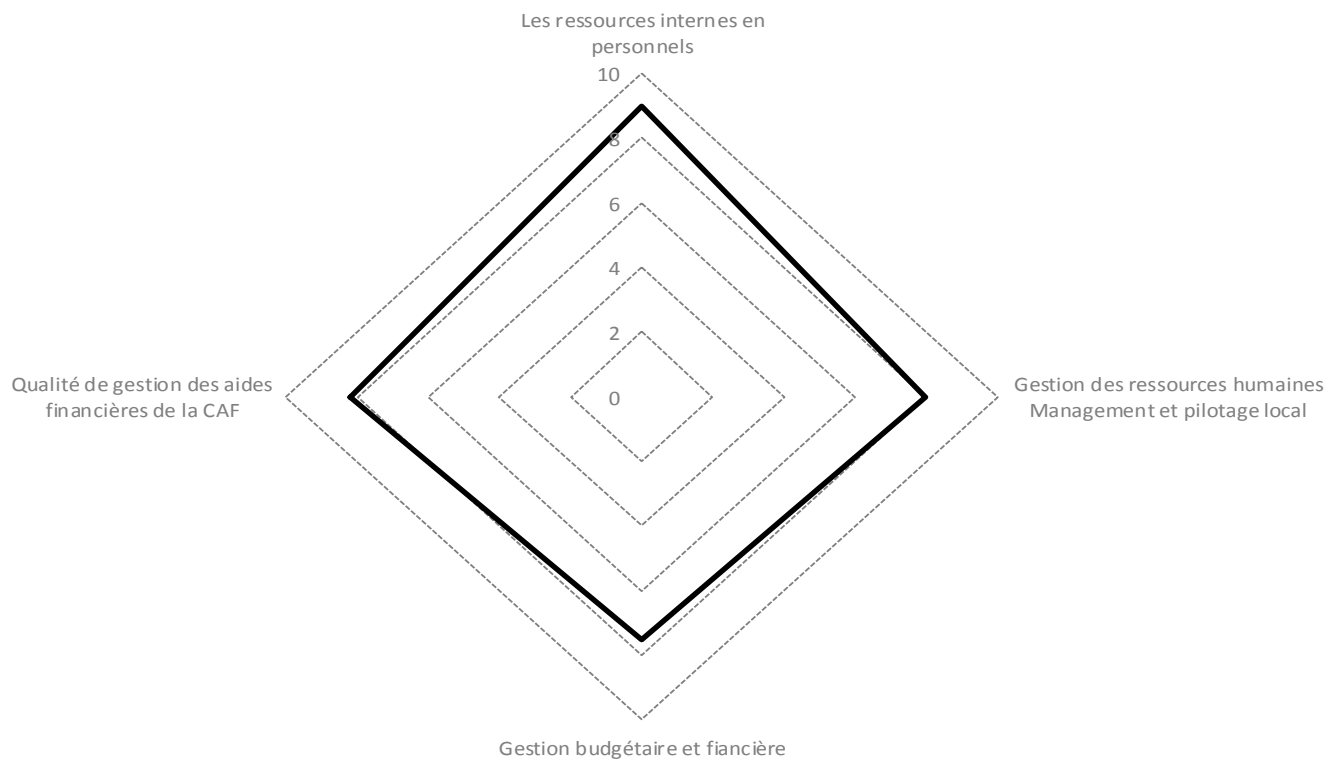
CRITERE DE REUSSITE N°2 ACCESSIBILITE A TOUS

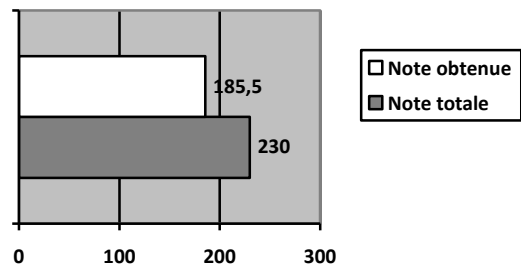


CRITERE DE REUSSITE N°3 MIXITE SOCIALE ET INTERGENERATIONELLE



CRITERE DE REUSSITE N°4 CENTRE DE RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES





Depuis cette évaluation réalisée fin 2013, le Centre Social a travaillé sur les points de vigilance mentionnée par la Caisse d’Allocations Familiales :

- La question de la tarification revue à la baisse
- L’accessibilité physique de la maison de quartier de l’Angellerie
- Sa communication, par le recrutement d’une salariée dédiée à cette fonction
- La mise en place de nouvelles commissions d’usagers
- Le renforcement du pilotage du projet a mise en place d’un comité stratégique de suivi et d’orientation du projet
- ...










De toute évidence, si cette évaluation devait être refaite, la note du Centre Social, jugée honorable, serait supérieure.




2-4.4 Par le Centre Social

2-4.4.1 Le Centre Social vu par les acteurs

L’accueil d’une stagiaire en étude de sociologie a permis de travailler autour de la question de l’utilité sociale du Centre Sociale au travers de plusieurs dimensions.

DIMENSIONS	CRITERES	RESULTATS
Dimension sociale	ÉGALITE DES CHANCES	
	Mixité sociale	

Dimension environnementale	Mixité culturelle	
	Prise en charge des personnes vulnérables	
	AUTONOMISATION	
	Degré d'accompagnement pour tendre vers l'autonomie	
	DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT	
		
Dimension politique	CAPACITÉ À S'INSCRIRE DANS LES POLITIQUES LOCALES ET PUBLIQUES	
		
	INCITER LES HABITANTS À ÊTRE CRITIQUE SUR LEUR CADRE DE VIE	
	 	
Dimension d'adhésion et d'engagement	BÉNÉVOLES	
		
	PROFESSIONNELS	
		

	ADMINISTRATEURS	
		
	USAGERS	
		
Dimension partenariale	CAPACITÉ À DÉVELOPPER DU TRAVAIL EN RÉSEAU	
		

Le principe de cette démarche est d'évaluer la perception qu'ont les acteurs de l'activité du Centre Social. Des extractions de propos des acteurs sont publiés sur la base d'un questionnaire établi et de rencontres organisées :

➔ Les usagers :

QUESTIONS POSEES	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
Comment avez-vous pris connaissance de l'existence de nos services et activités ?	« par hasard », « par des amis », « par des voisins », « par les affiches sur mon lieu de travail », « par la presse », « j'ai été curieuse du bâtiment », « je me suis présenté dans une maison de quartier pour savoir ce que l'on y proposait », « par les affiches au CMP », « une infirmière du CMP m'en a parlé », « par le journal municipal », « par les articles de la presse », « par l'école », « par la Mairie », « par une

	<p>maman que je connais », « par une collègue de travail », « aujourd’hui maman, je fréquentais, il y a longtemps le local jeunesse, ..., pour moi, c’est une continuité », « par le travail à l’AFAD », « par une voisine », « lors d’une sortie au marché, j’ai eu la curiosité d’aller à l’Agitato », « c’est le médecin PMI qui m’en a parlé », « J’allais déjà à la Maison de quartier quand j’étais petite », « par des personnes qui font des activités au centre social », « par une bénévole du centre social », « par l’assistante sociale », « par le bouche à oreille », « par une voisine qui fréquente l’Agitato », « par un article paru sur le journal annonçant l’existence d’un atelier qui m’intéressait », « par le biais d’une amie qui participe au SEL », « je suis venue demander une plaquette d’informations et depuis, je fais plein d’activités », « par le CMP, qui me disait que cela pouvait me faire du bien », « par les programmes d’activités pris chez mon médecin », « par le CCAS », « par une affiche déposée à mon travail », « par la radio en entendant une annonce sur la bourse aux vêtements », « par hasard, en téléphonant, pour savoir si le centre proposait cette activité », ...</p>
--	---

QUESTIONS POSEES	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
<p>Pourquoi venez-vous à l’Agitato et/ou dans les structures de quartiers ?</p>	<p>« pour rompre l’isolement », « pour me changer les idées », « pour rencontrer des personnes », « pour m’occuper », « parce que je sais qu’avec le centre social, je peux être soutenu dans la mise en œuvre de mes projets et idées », « profiter de l’écoute et de l’échange avec les professionnels », « parce qu’il y a toujours plein de choses de proposer, c’est super varié », « pour me perfectionner dans des disciplines manuelles », « pour la chaleur, la bonne humeur et la convivialité »,</p>

	<p>« pour les services d'accompagnement à la scolarité », « pour faire des activités en famille », pour rencontrer des personnes différentes de moi », « pour me retrouver en qualité de femme », « pour faire des activités avec ma fille en bas âge », « pour la diversité des activités proposées », « pour m'aider à réfléchir sur mon rôle de parent », « parce qu'il y a beaucoup de solidarité dans ce qui est proposé », « mon mari étant malade, il ne parle pas, et moi, j'en ai besoin », « pour mon mieux-être », « pour la gaité qu'il y a », « pour certaines démarches administratives », « pour sortir de chez moi », « parce qu'il y a plein de choses proposées gratuites ou peu chères », « pour contribuer à la socialisation de mon enfant », « pour discuter avec d'autres parents », « pour rencontrer d'autres personnes attirées par la même passion », « pour apprendre à faire des choses avec mes mains », « parce que c'est un super lieu de vie où la tolérance et le respect priment sur tout », « c'est une belle parenthèse dans ma vie », « parce que je sais qu'il y a des professionnels disponibles et à l'écoute », « pour l'accueil de qualité », « pour y trouver une aide dans l'organisation de projets », « pour le partage et le contact », « pour y trouver du lien social », « parce qu'ici, on est respecté », « pour son projet, son rôle, sa participation à la vie sociale locale »...</p>
--	--

QUESTIONS POSEES	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
<p>Qu'est-ce que cela vous apporte ?</p>	<p>« de la confiance en moi », « une sorte de deuxième famille », « m'engager dans des projets sur du long terme », « du soutien technique, logistique et humain dans la réalisation de projets, indispensables pour garder la notion de service public et la philosophie</p>

	<p>d'un centre social », « un équilibre au niveau de ma santé, un bien-être, une détente », « du réconfort quand je parle avec une animatrice », « de penser à mes problèmes », « mon moral et ma joie de vivre », « des réponses à mes besoins », « de me faire voir que je pouvais faire des choses », « casser la monotonie de journées qui peuvent être longues », « de parler et être écoutée », « de l'aide pour mon enfant dans la réalisation de ses devoirs », « d'avoir pu me faire des amis », « de la liberté », « de rencontrer d'autres cultures », « de me rassurer en qualité de maman », « de l'ouverture culturelle », « de la stimulation », « de la tolérance », « de l'autonomie », « de la chaleur humaine », « me sentir mieux, je prends moins de médicaments », « de la solidarité », « de l'assurance car je suis à la base timide », « d'être en groupe, cela me change de ma solitude », « je ne fais pas uniquement des choses pour moi, mais aussi pour les autres », « sans avoir le sentiment d'apprendre, j'apprends tous les jours sur moi et les autres », « je donne et reçois », « cela m'aide à traverser les moments difficiles après le décès de mon mari », « j'étais loin de penser que je pouvais faire tant de choses aussi différentes », « c'est une bonne détente après le travail : une vraie ressource », « cela a permis à ma fille de s'ouvrir aux autres », « de décompresser », « de créer dans un groupe qui stimule notre imagination », « le centre est toujours là pour nous accompagner dans nos projets », « de faire plein de choses à coût symbolique », « de mettre fait des amis que je vois en dehors » « de devenir bénévole dans une autre association que j'ai découvert par le biais d'Agitato », « de gagner confiance en moi qui a facilité ma reprise d'activité professionnelle », « d'avoir arrêté de boire », « ça m'occupe le week-end » ...</p>
--	---

QUESTIONS POSEES	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
<p>Qu'est-ce qui manque et/ou serait nécessaire à développer ?</p>	<p>« de connaître l'ensemble des activités proposées », « de l'activité gymnastique et de relaxation », « rien de spécial, il y a déjà plein de choses », « des prêts de jeux vidéo », « rien, je trouve tout ce dont je recherche », « il manque rien du tout », « des activités pour les 4-7 ans », « des activités pour les femmes avec un principe de garde d'enfants », « améliorer la communication », « améliorer la communication, car beaucoup ne savent pas ce qui est proposé », « plus d'activités pour les ados », « plus d'échanges entre les quartiers », « plus de programmation de conférences sur différents sujets », « plus d'ateliers travaux manuels », « sur les quartiers, d'aller présenter à domicile les activités de la maison de quartier », « un atelier jeux de société », « plus d'espace, l'appartement est trop petit », « un atelier photo », « plus de sorties le week-end, car je vis seule », « un système d'échanges local », « un atelier théâtre », « rien », « le centre social ne sait pas se vendre, alors qu'il propose un panel d'activités très attractif », « une rencontre inter-SEL », ...</p>

QUESTION POSEE	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
<p>Quel regard portez-vous sur l'action conduite par le centre social sur le territoire de la ville de Mayenne ?</p>	<p>« on ne peut porter qu'un regard positif : le centre social qualifie, accompagne, forme à la citoyenneté, contribue au débat social, lutte contre d'exclusion...il est indispensable », « un lieu de vie unique », « le centre social est très important pour beaucoup de personnes, au</p>

	<p>chômage, à la retraite, seul, en invalidité, cassées par la vie... », « les activités sont très variées et très intéressantes », « c'est ma seule et unique famille », « c'est super bien géré », « c'est de l'action sociale au service de tous », « on y fait des rencontres que l'on ne ferait pas ailleurs », « c'est une association nécessaire et indispensable, il apporte de l'estime, de la chaleur, des réponses aux questions, de l'accompagnement », « c'est un lieu de rassemblement », « c'est un lieu de mixité et d'ouverture à l'autre, une beau centre de la tolérance », « s'il n'y avait pas le centre social, faudrait l'inventer », « c'est de l'utilité publique et sociale », « c'est la mise en avant des plus éloigné de tout », « c'est une équipe accueillante et ultra-compétente », « c'est un foyer de belles rencontres », « ce sont des valeurs et des vraies », « un regard positif devant la multitude des propositions, la gentillesse de l'équipe et sa bienveillance », « c'est le lieu qui m'a fait grandir, au sens de m'en sortir, alors .. que du bien », c'est ma seconde maison », « c'est une superbe vitrine avec des soldes intéressantes toute l'année », « je ne sais pas ce que je ferais sans l'Agitato », « c'est très bien et bien organisé », « c'est plein de choses et pour tout le monde », « que des encouragements et de la reconnaissance quand on sait par quoi le centre est passé », « j'ai finalement et malheureusement pas assez de temps pour participer...vivement la retraite », « moi-même professionnelle dans le champ social, je reconnais votre côté indispensable et l'exemplarité de certaines actions », « il y en a pour tout le monde et tous les goûts », « je viens d'une autre ville, il y avait un centre social également qui proposait beaucoup moins de choses qu'à Mayenne...les mayennais ont de la chance », « c'est un outil indispensable pour la ville et pour les mayennais...on est beaucoup à</p>
--	---

	avoir eu peur lors de l'annonce de la situation financière...on a craint sa fermeture », « le centre permet à de nombreuses personnes de se réinsérer », « dynamisme, réactivité et grande variété », ...
--	---

ANALYSE

Le bouche à oreille, l'orientation par des tiers (professionnels – usagers), la curiosité, l'accès à nos supports de communication sont autant de moyens qui permettent à des habitants de devenir acteurs de nos espaces. Sans nul doute, le Centre Social apporte une plus-value sociale en référence aux valeurs que porte la structure. Le Centre Social semble correspondre aux attentes des usagers car finalement les manques exprimés existent déjà, pour une grande part, dans notre offre d'activités. La question de la communication apparait incontournable et nécessaire à accentuer. Pour les utilisateurs, le Centre jouit d'une excellente réputation avec une grande reconnaissance portée sur l'activité et son sens.

➔ Les bénévoles :

QUESTION POSEE	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
Pourquoi avez-vous décidé de devenir bénévole au sein du centre social ?	« pour donner et recevoir », « pour mettre au service du centre mes compétences techniques » « je ne peux vivre sans être bénévole », « on m'a demandé de devenir administrateur en période de difficultés financières, c'est avec plaisir que je le suis maintenant », « j'ai été demandé pour mes compétences et mes valeurs humanistes », « pour la

	<p>réciprocité », « moi je suis heureux dans ma vie, et ce n'est pas le cas de tout le monde, alors je donne », « je veux être utile et servir une bonne cause », « pour m'occuper et éviter de tomber dans la morosité », « j'aime la relation à l'autre », « pour maintenir l'existence d'un atelier après l'arrêt de l'ancienne bénévole », « pour rompre mon isolement », « pour faire partager ma passion », « suite à l'arrêt d'une bénévole, on m'a proposé de prendre sa place », ...</p>
--	---

QUESTION POSEE	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
<p>Qu'est-ce que vous apporte cette fonction bénévole ?</p>	<p>« de l'amitié », « de la détente », « de l'enrichissement de par les rencontres », « un retour immédiat et sans prix », « rester dans l'anonymat et la discrétion et voir les personnes évoluer », « le sentiment de servir une belle cause », « d'être dans l'obligation d'être humble », « de l'occupation », « d'appartenir à une famille qui défend les mêmes causes et valeurs que moi », « de m'investir maintenant que je suis à la retraite, chose que je n'ai pu faire pendant mon activité salariée », « de ne pas perdre le sens de mes valeurs », « d'être en phase et en contact avec la dureté de la vie », « je me sens tellement valorisée », « une meilleure connaissance de la vie sociale », « d'oublier mes soucis », « d'être un lien humain », ...</p>

QUESTION POSEE	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
----------------	--------------------------------

Auriez-vous des idées à soumettre pour faciliter cette fonction bénévole ?	« fidéliser plus les participants pour éviter parfois de se démobiliser », « favoriser le bénévolat, car c'est une vraie richesse dans une telle structure », « restons à l'écoute et montons notre confiance en l'avenir...soyons un jalon dans la vie de la cité et non une béquille », « ne pas abuser en donnant trop de son temps afin d'éviter de tomber dans l'usure », « maintenir la présence de l'animatrice qui passe sur le temps de notre activité, c'est important »
--	--

QUESTION POSEE	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
Quel regard portez-vous sur l'action conduite par le centre social sur le territoire de la ville de Mayenne ?	« un personnel attentif aux habitants, au besoin de la ville qui y répond généralement », « le manque de finances doit certainement freiner son développement pourtant indispensable », « un énorme travail réalisé envers la population de personnes défavorisées qui trouvent auprès du centre social un réconfort et des réponses à leurs problématiques », « un regard bienveillant », « une équipe fière de ses choix, qui assume son rôle en étant acteur de la vie de tous les jours, les bons comme les mauvais », « le centre social est absolument nécessaire et indispensable, encore plus aujourd'hui que par le passé », « c'est du lien social à 1 000 % », « du dynamisme et de la réactivité », « un regard admiratif pour la qualité du travail »

ANALYSE
On peut distinguer quatre raisons d'engagement bénévole : pour soi, pour la réciprocité, pour le don à l'autre et pour finir dans l'intérêt à l'association. Les bénévoles portent un regard bien veillant et admiratif sur l'action conduite et semblent plutôt satisfaits de leur engagement.

Pour autant, la question du bénévolat nous semble primordiale à mettre en débat. Cet aspect des choses sera évoqué par la suite.

➤ Les partenaires :

QUESTION POSEE	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
Quel regard portez-vous sur l'action conduite par le centre social sur le territoire de la ville de Mayenne ?	« l'offre en direction de la petite enfance et des groupes familiaux bénéficie d'une bonne visibilité et de propositions variées et de qualité », « l'offre en direction des familles d'enfants plus âgés moins repérable », « le centre social est repéré comme un espace ouvert pouvant être investi par les partenaires pour proposer des actions à la population par prêt de salles », « je n'ai pas forcément une vue d'ensemble...mais plus sur l'action parentalité qui s'avère remarquable », « l'implication du centre social dans la conduite de projets est toujours très forte », « une véritable ouverture vers l'ensemble des acteurs du territoire », « un réel désir à toucher de nouveaux publics », « je n'ai pas une connaissance totale des missions du centre social », « depuis cinq années de présence au sein du Pays de Haute Mayenne, les occasions de collaborer n'ont pas été nombreuses, sans doute faudrait-il densifier cette collaboration, ceci dit dans la conduite de cette première action commune, le centre social a été réactif, et force de mobilisation et de maintien de son public...c'est une partenaire incontournable », « le centre social est un partenaire privilégié de notre association qui œuvre avec conviction dans l'égal accès à tous à la culture », « nos actions partenariales permettent de porter des projets plus ambitieux et de travailler à l'ouverture culturelle des mayennais », « le centre social est présent sur l'ensemble du

	<p>territoire et propose des actions qui concerne l'ensemble de la population en prenant en compte les spécificités de chacun », « bonne dynamique et proximité des animatrices auprès des habitants de quartiers », « pas assez de recul, car c'est la première fois que notre service travaillait avec le centre social, mais pour une première, cela a été très efficace », « ma vision est surtout comparative avec les organismes de même nature dans le département, s'agissant du territoire d'action, les choses semblent s'améliorer et répondre efficacement aux attentes des jeunes », « les actions menées au cœur des quartiers sont identifiées par les habitants, peut-être moins pour les autres mayennais », « travail sur l'insertion sociale de qualité et remarquable, ainsi que sur la parentalité », « sur la question de l'accompagnement à la scolarité, cela peut sembler parfois concurrentiel avec les dispositifs portés par la Collectivité », « connaissant très bien l'activité de la structure, j'ai une vision et une perception très positive »</p>
--	---

QUESTION POSEE	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
<p>Dégagez-vous une plus-value de l'action partenariale conduite avec le centre social ? si oui, laquelle ? si non, quels sont les freins ?</p>	<p>« le centre social est moteur et toujours force de proposition dans l'organisation du festival Croq'les mots Marmot », « le centre social a la faculté à mobiliser des parents qui ne seraient pas venus autrement », « grâce au centre social, on a pu travailler avec un tout nouveau profil d'habitants que l'on ne touche pas du tout », « selon moi, la plus-value réside dans le fait de toucher un public sans doute plus éloigné de nos projets », « le fait que le centre social soit si bien identifié, cela facilite les choses », « avec le centre social, c'est carré, on sait où on va !! », « le</p>

	<p>fait de travailler avec l'Agitato permet de porter des projets plus ambitieux », « le travail en partenariat avec le centre social contribue à renforcer la mixité qui nous est chère », « le fait que le centre social intervienne au sein de notre école, cela nous permet de toucher des parents que l'on ne verrait jamais », « le fait de travailler avec l'Agitato nous permet de travailler avec des habitants de quartiers que nous n'arriverions pas à mobiliser », « la compétence des professionnels », « le Rade et la fréquentation de jeunes apporte de la mixité générationnelle importante », « certaines actions conduites par le centre sont exemplaires au niveau départemental », « c'est un plaisir de travailler avec une telle équipe : disponible, réactive, compétente, connaisseuse de son territoire »</p>
--	--

QUESTION POSEE	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
<p>Quels seraient les attentes pour optimiser ce partenariat ?</p>	<p>« notre structure serait très heureuse d'enrichir la rubrique de son journal mensuel avec un bulletin d'Agitato », « malgré la disparition du programme Envie d'Agir, il semble important de maintenir des contacts sur un ensemble de sujets liés à la jeunesse », « développer plus d'actions communes », « plus de communication sur l'aire d'accueil », « le partenariat actuel est très bien optimisé », « développer encore plus la diffusion artistique », « mettre en place un outil commun d'évaluation culture/social », « plus de communication », « de nouvelles actions communes sont à l'étude », « que notre structure relaye plus sur l'activité du centre social », « des permanences de notre structure pourraient être programmées à l'Agitato »</p>
QUESTION POSEE	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS

Quels points/éléments le centre social devrait développer pour mieux prendre en compte les besoins de la population ?	« Aller vers ceux qui ne fréquentent pas le centre, qui ne participent pas aux actions et activités proposées », « je n'ai pas assez de lisibilité pour répondre à cette question », « intervenir en dehors des quartiers », « faire en sorte d'enlever l'étiquette de quartiers sensibles pour s'ouvrir à des individus de tout niveau social »
---	--

ANALYSE

En ce qui concerne la représentation qui est faite par les partenaires sur l'action conduite par le Centre Social, elle est jugée plutôt très bonne, pertinente, efficace et surtout en lien avec les besoins du territoire. De nouveaux partenaires du Centre Social avance les mêmes postulats avec une expression de plaisir de pouvoir travailler avec le Centre Social. Des intentions de développement de nouvelles actions sont clairement formulées. La question d'une plus grande mixité est verbalisée pour une éviter toute forme de stigmatisation dans la conduite de nos actions.

➤ Les structures utilisatrices de nos locaux :

QUESTION POSEE	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
Quelles ont été vos motivations à vouloir utiliser un espace dans un des locaux gérés par le Centre Social ?	« c'est un lieu central et bien identifié », « car il peut y avoir des passerelles avec l'activité du centre social », « c'est agréable », « les salles sont adaptées à nos besoins », « le copieur nous est mis à disposition », « les tarifs pratiqués sont très abordables », « pour le principe de gratuité accordé aux associations mayennaises », « les conditions d'accueil sont excellentes », « l'accueil est agréable »

QUESTION POSEE	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
En êtes-vous satisfait ?	« oui, tout à fait », « oui, sauf que parfois il fait froid dans les salles », « on peut rencontrer parfois des soucis de connectivité », « tout à fait pour la discrétion possible », « oui, la salle mise à disposition est spacieuse »

QUESTION POSEE	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
Vous sentez-vous concerné par l'activité proposée par le centre social ?	« en venant à l'Agitato, j'ai découvert l'attractivité du centre, depuis je suis devenue bénévole », « forcément, il y en a pour tous les âges », « je suis juste utilisateur d'une des salles », « oui, car le centre propose énormément de choses », « il contribue au mieux-être des habitants »

ANALYSE
De façon unanime, le Centre Social est sollicité pour de la mise à disposition d'espaces en raison d'un emplacement identifié, de la qualité de la structure, des services rendus ainsi que son attractivité tarifaire. Aucune structure ne se montre déçu sur ces aspects, à l'exception de menues reproches de température et de défaut de connectivité, problématiques, que les salariés pointent également et sur lesquels l'association tente de remédier.

➔ Les habitants :

QUESTION POSEE	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
Selon vous, à quoi sert le Centre Social ?	« animations sur les quartiers », « faire du lien entre les gens », « à favoriser l’intergénération », « à développer des projets culturels », « ça sert à aider les gens en difficultés », « pour les jeunes », « je suis un jeune retraité et j’envisageais d’aller me renseigner sur ce que peut proposer l’association », « des lieux d’accueil pour les parents », « je ne sais pas, je ne connais pas », « insertion professionnelle », « association pour les jeunes », « distraire la jeunesse et lui proposer des animations », « c’est un lieu où on peut se renseigner sur tout », « à insérer des personnes en difficultés », « aider les gens défavorisés », « animer la ville »

QUESTION POSEE	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
Quelle image avez-vous de cette association ?	« positive », « négative par ce qu’on raconte sur la presse sur les histoires d’harcèlement », « pas assez de communication », « manque de communication », « très bonne », « trouble du fait des histoires de tribunaux », « il y a plein d’articles dans la presse, mais ce que je retiens, c’est qu’il y a toujours des histoires en cours », « plutôt bonne malgré les difficultés que la structure a rencontré », « une association qui existe depuis fort longtemps et qui est indispensable pour bon nombre », « mauvaise communication, car je ne sais pas ce qu’on y propose », « accompagner les personnes », « super dynamique », « très présente »

	sur la ville et très investit », « très bonne image », « accessible à tout public », « se retrouver dans le hall », « faire des formations », « trouver du travail », « a trouver des jobs saisonniers », « le centre organise des spectacles, non ? », « une structure où il se passe plein de choses », « association vivante qui fait parler d'elle », « dynamique, tous les mois, il y a un concert gratuit »
--	---

QUESTION POSEE	EXTRAITS DE PROPOS RECCUEILLIS
Si vous n'êtes pas utilisateur d'Agitato aujourd'hui, qu'est-ce qui ferait que vous pourriez l'être demain ?	« mise en place d'un atelier poterie adultes », « je ne sais pas ce qui est proposé », « des cours d'informatique », « je suis trop âgée pour y aller, c'est pour les jeunes », « être informé sur ce que le centre propose », « si un jour, je me retrouve sans emploi », « jeune retraité aujourd'hui, je suis attentif à ce que le centre propose »

ANALYSE
On peut s'apercevoir, que les non usagers du Centre Social, ne connaissent finalement pas ou peu le Centre Social et son activité, ou quand c'est le cas, c'est de manière superficielle et ciblée. La question du manque de communication apparait comme récurrente et renforce cette conviction qu'il s'agit d'un axe essentiel à développer.

2-4.4.2 Auto évaluation des orientations

La mise en œuvre du projet social est associée à de la recherche de financements. Ces derniers sont tout naturellement été soumis à des évaluations annuelles transmises au financeurs :

- Espace de Découvertes et d'Initiatives pour le Conseil Général 53
- Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents pour la Caisse d'Allocations Familiales (Etude réalisée par le Comité Départemental)
- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité pour la Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne (Etude réalisée par le Comité Départemental)
- Lieux d'Accueil Enfants-Parents pour la Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne et le Conseil Général 53
- Temps de loisirs en Familles pour la Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne
- Accueil de loisirs et accueils de jeunes pour la Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne

En ce qui concerne le projet déposé, quatre évaluations ont été initiées au cours de ces quatre années. Ces dernières ont été conduites autour d'une approche dynamique, croisée et partagée avec la participation de l'ensemble des acteurs du Centre Social. Ces étapes ont fait l'objet de la production de plusieurs documents transmis aux partenaires financeurs.

Il convient de préciser, que la Caisse d'Allocations Familiales n'a jamais fait le moindre retour notifié des conclusions qu'elle portait et faisait des productions communiquées. En l'absence de ces notifications, le Centre Social en déduit que le projet mené convenait et correspondait au cadre défini par la circulaire CNAF de référence.

Le Centre Social a souhaité regardé, entre autre, la mise en œuvre de ses orientations inscrites au projet 2011-2014.

Des indicateurs de satisfaction ont été retenus pour qualifier la conduite du programme prévisionnel du Centre Social :



SATISFAISANT



MITIGE



INSATISFAISANT

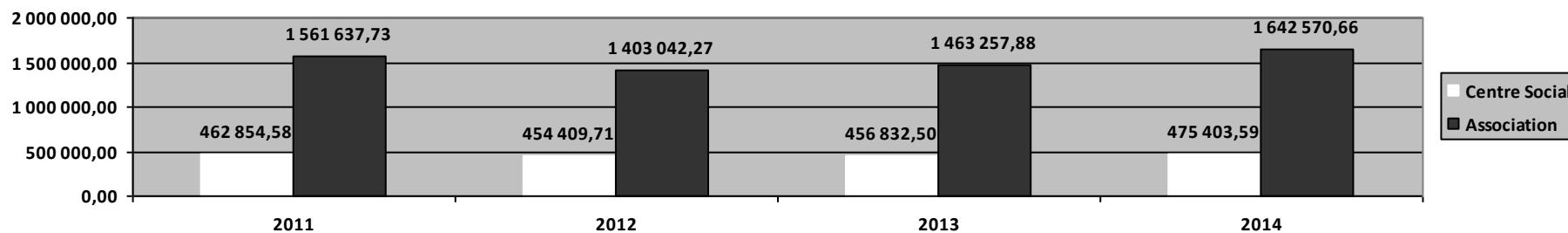
➤ Retrouver une stabilité financière :

La situation critique qu'a connu l'Association, nécessitait, dans l'intérêt de son existence, d'engager en urgence, un certain nombre de réformes, visant à rétablir au plus vite une situation financière jugée cataclysmique.

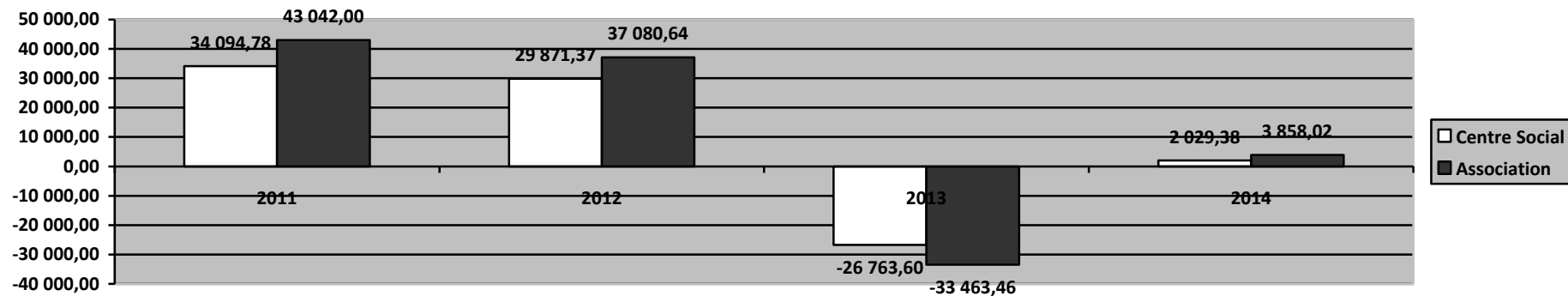
Ainsi, très rapidement, les membres du Conseil d'Administration, les Responsables de Pôles, accompagnées d'un conseiller financier et juridique, se sont employés à mettre en place un certain nombre d'actions :

- Statuts associatifs : Ecriture de nouveaux statuts juridiques réalisés dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement :
 - o Sectorisation en deux pôles d'activités « Centre Social » et « Formation-Insertion »
- Retour à un seul agrément Centre social contre trois :
 - o Simplification des démarches administratives
 - o Economies financières (charges salariales plus élevées que le montant des prestations de la Caisse d'Allocations Familiales)
- Refonte de la comptabilité analytique, qui chaque année évolue et s'adapte. Cette dernière, après un travail avec les services de la CAF, fera, de nouveau, l'objet d'une adaptation en lien avec le nouveau projet 2015-2018
- Emprunts bancaires :
 - o 140 000 € (Taux à 4.50 % sur 5 ans) auprès d'un organisme bancaire avec une caution de la Ville
 - o 40 000 € (Taux à 0 % sur 8 ans) auprès de la Caisse d'Allocations Familiales
- Versement mensualisé de la subvention municipale
- Mise en place d'outils de suivis budgétaire et financier :
 - o Plan de trésorerie mensuel
 - o Suivi budgétaire mensuel
 - o Commission finances avec la Ville (2 fois/an)
- Révision de la politique tarifaire (adhésions et activités)

Budgets Prévisionnels des quatre années



Comptes de Résultats des quatre années



Le budget global de l'Association est en progression du fait d'une activité « Formation-Insertion » en développement. Celui du Centre Social, en revanche, reste linéaire du fait de ressources constantes offrant peu d'opportunités de nouveaux financements.

Les comptes de bilans de ces quatre exercices mettent en évidence une maîtrise budgétaire, avec pour information, pour les années 2013 et 2014 des frais liés à l'action en justice engagée par l'ancien directeur 2013 : 22 192.92 € et 2014 : 35 000 € imputables à 50 % à l'activité du Centre Social.

☛ Améliorer la communication du Centre Social :

Longtemps déficient sur la question de la communication, sur les stratégies et les outils à mettre en place, le Centre Social a pris cette orientation comme un véritable enjeu pour être mieux identifié, reconnu et permettre à chaque habitant et /ou acteurs du développement de la cité de se saisir du Centre Social pour renforcer sa capacité d'agir.

Saisissant l'opportunité de la mise en place des Contrats d'Avenir, un poste de chargé de communication a été créé.

Depuis juin 2013, une personne assure cette délicate mission de faire la promotion du Centre Social, de son projet, de ses valeurs et de la richesse de l'offre d'activités proposées.

Un certain nombre de processus ont été initiés :

- Communication accentuée de l'activité par voie de presse locale,
- Diffusion d'articles sur le journal municipal de la Ville,
- Organisation d'évènements publics (10 ans de temps de loisirs en famille, inauguration du Rade...)
- Réalisation d'une plaquette mensuelle annonçant l'activité du mois, diffusée largement par mail aux adhérents et partenaires, et également déposée dans les endroits publics et stratégiques sur la Ville,
- Une vigilance de clarté et de lisibilité, d'impact du message à faire passer dans les réalisations des supports de communication (affiches, tracts),

- Conception d'une plaquette intégrant une charte graphique déclinée sur l'ensemble de nos documents (courrier, signatures mail, affiches, tracts...)
- Relookage du logo du Centre Social
- Mise en ligne d'un site internet (www.agitato-centresocial.org) et communication via les réseaux sociaux

Des résultats significatifs ont été observés entre autre sur une augmentation du nombre des adhésions et une densification du réseau partenarial.

➔ Renforcer le rôle des différents acteurs :

- Les administrateurs : 

Les statuts votés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 janvier 2011, mentionne, entre autre, un élargissement du nombre d'utilisateurs au sein du Conseil d'Administration.

Ce dernier s'est donc ouvert à de nouvelles personnes issues d'activités du Centre Social. A ce jour, des postes restent toujours vacants. Une réflexion est actuellement engagée pour étoffer les instances bureau et conseil d'Administration par de nouveaux membres issus des activités.

En effet, certains ont exprimé une forme d'usure qui impose de préparer une relève. La question du rajeunissement est également souhaitée.


Cette procédure de « recrutement » n'est pas simple car elle induit d'identifier les utilisateurs potentiels, de rassurer sur une fonction qui peut effrayer.

De plus, il convient de travailler sur la question d'un plus grand investissement des membres pour renforcer, d'une part le portage associatif, et d'autre le portage du projet du Centre Social. Travailler sur une partition des missions permettrait également de soulager la fonction de Présidence et mieux répartir les responsabilités.

L'enjeu de quatre années à venir est d'engager un véritable processus d'engagement et d'investissent des élus au sein des différentes commissions existantes et à initier. Sa composition actuelle est la suivante :

Bernard GUILLOT, Président
Gilbert LAIR, Vice-président Pôle Formation
Alain FAUCON, Vice-président Pôle Centre Social
Thérèse MENARD, Vice-présidente Pôle Centre Social
Philippe POLLET, Secrétaire
Nicole MARIA, Secrétaire adjointe
Jean-Claude HAMON, Trésorier
Michel TROPE, Trésorier adjoint
Bernard LEFEVRE, membre
Anne CORFEC, membre
Claudine LIGER, membre
Daniel BOUSSARD, membre
Fanny BELLON, membre Déléguée titulaire – Ville de Mayenne
Rolande LANCIEN, membre Déléguée suppléante – Ville de Mayenne
Maurice BOISSEAU, membre Délégué titulaire – Intercommunalité
Florence BAR, membre Déléguée suppléante – Intercommunalité
Céline LEMARIE, membre Déléguée – Conseil Général
Yvette BROSSIER, membre Déléguée titulaire – CAF
Bernard FINOT, membre Délégué suppléant – CAF
Jean-Pierre LE SCORNET, membre Délégué – Conseil Régional des Pays de la Loire

Un bureau est programmé chaque mois et travaille autour de points relatifs au fonctionnement général de l'Association et de l'actualité du Centre Social. Ce dernier travaille sur les délibérations prises en Conseil d'Administration. Il se réunit environ tous les deux mois et reprend les éléments évoqués en bureau et procède au vote des délibérations.

- L'équipe du centre social : 

Courant 2013, l'équipe a rencontré quelques changements dans sa composition, avec le départ de deux animateurs et l'arrivée de deux nouvelles personnes. Cette situation, très rare, ne s'était pas présentée depuis plus de huit années.

Un travail a été engagé autour du renforcement de l'implication de l'équipe pédagogique dans la conduite du projet. Cela s'est traduit, entre autre, par une approche managériale dynamique, transparente, valorisante et souveraine.

De façon concrète, chaque animateur et travailleur social, composant l'équipe, à la responsabilité d'instruire du début à la fin, la mise en œuvre des actions qui les concernent, cela sous-tend, de l'écriture du projet, et des bilans, en passant par la phase d'opérationnalisation.

L'équipe a pu également bénéficier d'un accompagnement de la Fédération des Centres sociaux du 49/53 autour de la question de la participation des habitants avec la présence de quelques membres administrateurs.

Pour donner du sens au projet, une réunion de service est organisée chaque mardi matin.

Cette dernière vise plusieurs objectifs :

- Communiquer autour de l'actualité de l'Association (décisions du Conseil d'Administration...),
- Faire remonter des questionnements de l'équipe à traiter en bureau et Conseil d'Administration,
- Communiquer autour de l'actualité de chacun,
- Echanger autour du projet social et l'état d'avancement des actions et dispositifs,
- Travailler en équipe sur des thématiques transversales,
- Echanger et réfléchir autour de situations ou problématiques rencontrées.

De plus, des temps de rencontres sont régulièrement organisés entre le responsable et les animateurs pour travailler sur la déclinaison d'orientations des actions et projets. Il en est de même entre les animateurs.

Pour chacune de ces personnes, des clés analytiques, sont revues chaque début d'année pour faire correspondre au mieux leur temps de travail à la durée prévisionnelle du dispositif.

Chaque salariés disposent d'un cadre d'intervention défini par une fiche de poste qui n'existait pas par le passé.

En parallèle, le centre social cotise chaque année à l'O.P.C.A. Habitat Formation donnant en contrepartie la possibilité aux salariés de prétendre à de la formation professionnelle individuelle et/ou collective.

- Les bénévoles : 


Un des axes prioritaire du projet qui se détermine portait sur le bénévolat. Différents questionnements se présentaient : Comment communiquer sur nos besoins ? Comment et où aller le trouver ? Comment l'accompagner au mieux dans sa fonction ? Comment cadrer son intervention ? Comment le valoriser et reconnaître son action ? Comment le qualifier, le former ? Comment le faire adhérer à l'ensemble de notre projet associatif ? Comment l'encourager à prendre des responsabilités dans l'association ? Quelles complémentarités avec le professionnel ?... et bien d'autres questions encore, sur lesquelles nous prenons engagement à travailler prochainement, car il y a nécessité, en raison de sa forte représentation au sein de notre association. Cette réflexion, est à coupler avec une autre, celle de la « participation des habitants » car la nuance entre ces deux concepts peut parfois s'avérer être fine.

Il a été initié, en cours d'année 2014, une commission portant sur cette question. Fortement représentée, elle s'est réunie à plusieurs reprises sur les aspects évoqués précédemment et a travaillé autour de l'élaboration d'un guide du bénévolat et d'une convention de réciprocité qui prendront effet tout début d'année 2015.

- Les adhérents-usagers : 

Au cours de ces quatre années passées, le Centre Social a travaillé autour d'un objectif d'ouverture ayant pour conséquence un équilibre trouvé dans la diversité de ses adhérents. En effet, trop longtemps stigmatisé par une forte proportion de personnes adultes fragilisées par la maladie mentale, le Centre Social présente, aujourd'hui, une mixité avérée en tout genre. Actifs et inactifs, locataires et propriétaires, jeunes et moins jeunes...caractérisent la diversité des utilisateurs de la structure. L'éclectisme des projets et services proposés ont contribué à cette évolution.

Comme évoqué en début de ce dossier, une attention particulière est accordée à l'habitant et à son degré de participation dans la conduite du projet. Bon nombre d'habitants ont pleinement intégrés cette dimension en formulant clairement des désirs d'actions, d'activités et en prenant part activement à leurs mises en place et animations. En revanche, certains, peu nombreux, restent attentistes et simple utilisateurs et consommateurs d'espaces proposés. L'équipe a le sentiment qu'ils s'inscrivent à certains temps en occultant totalement l'objet avec une simple quête de combler un vide. Ce constat n'est pas sans poser question autour de cette forme de dépendance au Centre Social et aux professionnels.

➡ Définir les outils d'évaluation en concertation avec les partenaires : 

Travailler la question de l'évaluation n'est pas chose simple, et cela l'est d'autant quand les deux principaux financeurs du Centre Social passent commande d'évaluations sans concertation sur des temporalités différentes.

La période 2011-2014 a mis en évidence ce postulat, où le Centre Social a quasi tout le temps été en procédure d'évaluation.

Il convient de travailler autour d'une harmonisation de ces démarches considérant que l'objet à évaluer ne diffère pas d'un financeur à l'autre.

☞ Renforcer le partenariat existant et en développer de nouveaux : 

La force du Centre Social réside dans le fait de conduire son projet autour d'un partenariat affirmé, diversifié et efficient. Le Centre Social semble, depuis plusieurs années, identifié et attractif, d'où de nombreuses collaborations partenariales... Le territoire présente la particularité d'une pratique de longue date du travail en réseau où les acteurs se trouvent assez facilement.

Différents domaines, culture, social, médical, sport, humanitaire, prévention...composent cette cartographie partenariale. Bon nombre de conventions clarifient ces interactions.

Le Centre Social contribue au développement de la vie associative par de l'apport de conseils, d'aide matérielle, de la mise à disposition d'espaces... Une difficulté peut se présenter, celle de devoir, parfois, ne pas donner suite à des sollicitations, considérant que l'objet de la demande ne vient pas servir le projet du Centre Social.

Le Centre social s'inscrit dans plusieurs instances portées par les collectivités locales et de la Communauté de Communes :

- Prévention des déchets
- Comité de pilotage « les portes du temps »
- Opérations de renouvellement urbain
- Plan « jeunes » (plan d'insertion professionnel)
- Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance :
 - Cellule de veille
 - Cellule de voisinage
- Contrat Local de Santé :
 - Axe : Santé mentale
- Politique jeunesse
- Acteurs culturels

☞ Dynamiser les équipements :

Le siège social, jugé trop administratif, austère et finalement peu tourné vers l'animation, a fait l'objet d'une attention particulière dans l'agencement de son hall d'accueil (réfection des peintures, achat de mobiliers, implantation d'un bar...). En conséquence, ce dernier fait l'objet d'une présence massive d'usagers de tout âge et origine, accentuant notre objectif de mixité générationnelle, sociale et culturelle. Parallèlement à cela, le hall d'accueil est devenu un lieu d'animation et de diffusion artistique où très fréquemment, il accueille concerts, expositions, spectacles, diffusion d'émissions de radio... De plus, la forte utilisation des salles engendre une fréquentation d'habitants à la hausse donnant inévitablement une image de dynamisme et de lieu de vie des Mayennais.

Les structures de quartier ont également fait l'objet d'une attention particulière par la réalisation de travaux (ex : Brossolette : bardage extérieur et réfection intérieure - Pommier : attribution d'un nouvel appartement de proximité beaucoup plus central avec réfection totale de sa décoration – Angellerie : Travaux d'agencement intérieur et de mise en conformité).

Ces éléments évoqués contribuent sans nul doute à donner une autre image et ainsi faciliter leur accès. Pour autant, considérant que ceci n'est pas une fin en soi, le Centre Social, pour répondre aux remarques de la Collectivité, a investi de façon plus massive les équipements de quartier en densifiant les activités proposées (activités de créativité, de cuisine, de jardinage...) et en renforçant les animations familiales festives de proximité (fête des voisins, lotos, concours pétanque, barbecue...). L'enjeu est important en terme d'image des quartiers et de maintien d'une densité d'habitants plutôt constater à la baisse, et dans l'intérêt également d'un lien social souvent mis à mal.

☞ Définir une politique jeunesse avec les partenaires et Participer à la coordination des actions jeunesse sur le territoire :

A la demande du Centre Social, un diagnostic jeunesse a été conduit courant 2014 par le cabinet ANATER. Ce dernier met, entre autre en évidence, une nécessité de devoir travailler à un rapprochement de l'ensemble des promoteurs du territoire et définir une véritable politique jeunesse. L'année 2015 lancera les travaux autour de ces enjeux.

➤ Améliorer l'image du local « jeunesse » :



Malgré un changement d'appellation, l'espace « jeunesse », depuis quelques années, n'est plus investi comme il pouvait l'être par le passé. Comment analyser cette absence de fréquentation ? Est-ce vraiment en lien avec la mauvaise image évoquée ? L'équipe pédagogique n'y croit guère mais amène plus l'idée que les « foyers de jeunes » si prisés, il y a quelques décennies, n'assurent plus la même fonction sociale aujourd'hui. Les jeunes que nous étions ne sont pas les jeunes d'aujourd'hui. Les pratiques, les envies, les modes de regroupement et de communication, la consommation, les loisirs, la référence aux groupes de pairs, la relation à l'autre, la perspective professionnelle...tout à changer...et nous pensons que c'est aux éducateurs que nous sommes de nous adapter à cette nouvelle donne, en allant vers les jeunes.

➤ Organiser une prise en charge spécifique pour les 16-21 ans :




Le précédent projet a vu le jour d'un nouvel espace dédié aux jeunes scolarisés en lycées. Le Rade, nom que le Centre Social a masculinisé signifie « Bassin naturel ou artificiel de vastes dimensions, ayant une issue vers la mer, où les navires trouvent un bon mouillage », résume parfaitement le sens donné, par les jeunes, aux raisons pour lesquelles ils viennent au Centre Social. « Se poser, se reposer, se ressourcer ».

Cet espace agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population, renforce un partenariat avec les établissements scolaires, qui y voient un intérêt particulier dans le sens où les jeunes sont moins exposés à des situations d'alcoolisation publique le mercredi après-midi.

Ce dernier est ouvert tous les jours, en journée entière avec la présence d'un animateur référent. Depuis deux ans, pour répondre aux rythmes des jeunes, il a été décidé d'élargir les horaires d'ouverture aux temps de pause méridien, ainsi que le soir jusqu'à 18h30. Ces modulations horaires ont permis d'accroître de façon significative le temps d'ouverture hebdomadaire de la structure, passant de 37h30 à 50h00.

Le Rade jouit d'une fréquentation journalière importante puisqu'en moyenne ce sont plus de 30 à 40 jeunes qui y accèdent. Il est intéressant de souligner que le fait que cet accueil se fasse au sein du hall d'accueil, cela provoque un brassage de populations différentes, renforçant ainsi la notion de mixité sociale, générationnelle et culturelle.

Les différents supports d'activités (prévention, culture, ...) proposés ont rarement trouvé écho auprès des jeunes, c'est pourquoi, la programmation actuelle est plutôt ponctuelle, et orientée sur la discussion et les échanges.

➔ Responsabiliser les jeunes et faire émerger des projets : 

L'animateur jeunesse intervient régulièrement dans les établissements scolaires pour présenter les différents dispositifs existants, dont l'accompagnement de projets. En résulte chaque année, différents accompagnements couvrant tant les vacances, les sorties culturelles, l'aide à la création d'association, les séjours humanitaires, l'organisation de concerts... Ce sont 54 jeunes, qui au cours de cette période, ont pu bénéficier d'un soutien pour la réalisation de leurs projets.

➔ Améliorer la mixité sociale dans les actions : 

L'ensemble des projets tournés autour de la famille, qu'ils soient les LAEP, les conférences, les week-ends petite enfance... répondent sans nul doute à cet objectif de mixité sociale. Les groupes familiaux, quels qu'ils soient, s'y retrouvent, se cotaient sans qu'à aucun moment le statut ne freine la relation à l'autre. L'intérêt de cette mixité réside dans le fait qu'elle permet de renforcer cette notion de lissage où tout à chacun, en qualité de parent se pose les mêmes questions, rencontrent les mêmes doutes et aspirent aux mêmes besoins et envies.



➔ Co-animer le Comité Local d'Animation du Nord-Mayenne du Réseau, d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents : 

Depuis sa mise en place, le Centre Social a toujours été présent dans les différentes instances R.E.A.A.P. Sur demande de la Caisse d'Allocations Familiales, une animatrice du Centre Social a, courant 2011, assuré la co-animation du Comité Local d'Animation du Nord-Mayenne en lien avec la référente REAAP de la Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne.

Pour des raisons propres à la C.A.F., cette instance a été mise en veille courant 2011.

☞ Développer les activités en lien avec les besoins exprimés : 

Le Centre Social est extrêmement attentif aux besoins des familles sur lesquels il s'adapte. En effet, Depuis deux années, pour répondre à une demande de proximité, un Lieu d'Accueil Enfant-Parent a été ouvert à l'École maternelle Pierre et Marie Curie sur le quartier du Pommier. En parallèle, pour pallier à un manque d'activités familiales sur des temps de week-end, il a été expérimenté avec succès, la programmation d'animations familiales (spectacle, motricité, lecture, peinture...).

☞ Revaloriser l'image des quartiers :  

Depuis plusieurs décennies, le Centre Social intervient sur trois quartiers d'habitats collectifs que sont Brossolette, Pommier-Bretagne-Buron et Angellerie-Gutenberg-Grinhard.

Par le biais d'équipements de quartier, le Centre Social s'emploie quotidiennement à conduire des actions de proximité portées par les habitants. Une commission d'habitants a été constituée sur chaque quartier d'intervention avec pour objectifs de faire émerger des initiatives collectives. Il en résulte une densification des animations familiales et festives qui mobilisent ces derniers dans leur préparation et organisation. Des dynamiques territoriales voient le jour rendant les quartiers attractifs. Des efforts sont consentis pour relayer au maximum les projets menés par voie de presse locale ainsi que par le biais du journal municipal. Parallèlement à cela, différentes activités sont proposées, comme de l'accompagnement à la scolarité, des temps d'accueil, des espaces enfants-parents, des activités de loisirs, des permanences d'institutions, de la rencontre et programmation culturelle... Une diversité permettant à toutes les générations d'y trouver un intérêt.

Les structures de quartiers favorisent ainsi la rencontre des habitants, les rencontres culturelles et générationnelles.

L'équipe pédagogique assure une fonction de médiation entre les habitants et s'inscrit dans un principe de veille territoriale.

D'une façon générale, les habitants vivent bien sur leur quartier d'habitation. Ils y apprécient le cadre, la tranquillité, la vie qui y est organisée autour de relations de relations de voisinage solidaires et l'animation proposée.

Pour autant, ces derniers se dépeuplent considérablement au fil du temps au regard de coûts de loyers élevés qui ne semblent pas en correspondance avec les prestations fournies. En conséquence, bon nombre de familles préfèrent quitter ces territoires pour se tourner vers la location privative jugée plus attractive.

Parallèlement à cela, de l'extérieur, les quartiers jouissent d'une réputation indélicate entretenue de tout temps. Le fait d'y proposer une intervention sociale de proximité renforce inévitablement cette stigmatisation.

➔ Ouvrir l'Espace de Découvertes et d'Initiatives « L'Escale » :

Depuis 2004, le Centre Social est conventionné avec le Conseil Général pour la conduite de son Espace de Découvertes et d'Initiatives. Même s'il s'agit d'un dispositif d'insertion sociale axé en direction des bénéficiaires des minimas sociaux, celui-ci doit s'inscrire dans une logique de mixité sociale pour une plus grande réussite d'insertion. Un travail important est engagé autour de la communication de cet outil tant en direction des partenaires que des habitants. En conséquence, ce sont, en moyenne annuelle, 30 à 40 nouvelles personnes accueillies démontrant l'atteinte de cet objectif.

➔ Valoriser et diversifier les ateliers de loisirs :

Les ateliers de loisirs du Centre Social représentent une vitrine de compétences, de savoirs faire et de mixité qu'il convient de porter, soutenir et développer avec une fréquentation conséquente et sans cesse en augmentation. Depuis plusieurs années maintenant, le Centre Social a missionné une salariée pour assurer leur suivi et leur développement.

Des actions ont rapidement vu le jour sur appui d'une commission créée spécifiquement :

- Uniformisation des conditions tarifées. Par le passé, aucune logique tarifaire n'existait (certains ateliers étaient payants, d'autres pas), il a été retenu de tout harmoniser sur la base de la gratuité avec un principe d'adhésion
- Créer des temps de convivialité,
- Favoriser la coopération entre ateliers,
- Les réorganiser de façon pratique :
 - ◆ Attribution d'un placard de rangement pour chaque,
 - ◆ Etablissement d'une fiche d'emprunt du matériel appartenant à chaque atelier,
 - ◆ Mise à disposition d'une clé de la porte d'entrée pour chaque responsable d'atelier pour éviter de faire rentrer les participants par l'issue de secours, tel que cela se pratiquait antérieurement,
 - ◆ Définir un budget de fonctionnement et d'investissement en fonction des besoins de chacun,
 - ◆ Développer les ateliers flashes en valorisant les compétences et savoir-faire, et en favorisant des croisements inter-ateliers,
 - ◆ Réalisation d'une plaquette de communication.


Très rapidement, les usagers se sont sentis concernés et investis par ces nouvelles modalités de fonctionnement. Cela s'est traduit également par des participations de certains usagers sur d'autres animations proposées par le Centre (galette de rois – repas de fin d'année...).

Certains ateliers se sont inscrits dans des projets hors murs, dans l'idée de valoriser leur savoir-faire (exposition dans les vitrines des commerçants, participation à un festival...).

En parallèle, des ateliers existants, trois nouveaux ont été développés au cours de ces quatre années :

- ◆ Un sur le quartier du Pommier, pour adultes, sur des travaux d'aiguilles,
- ◆ Un sur le quartier de l'Angellerie, pour adultes également, sur le même ouvrage,
- ◆ Un sur le quartier de l'Angellerie, pour enfants, sur la cuisine.

Le recueil des besoins a fait apparaître de nouvelles demandes qui seront travaillées sur le projet à venir.

➔ Mettre l'accent sur le développement d'activités intergénérationnelles :  

Le Centre Social a, dans ses adhérents, bon nombre de personnes âgées. Ces dernières participent assez massivement à différentes activités proposées comme, l'Espace de Découvertes et d'Initiatives, les sorties, les repas, le séjour annuel dédié aux personnes seules, les ateliers de loisirs et bien d'autres encore,..., ouvertes à toutes les tranches d'âge. Sur ces espaces proposés, des rencontres se font, des amitiés se créent mais n'enlèvent pas ce sentiment d'isolement, de solitude qu'elles expriment parfois.

La population mayennaise est vieillissante, combien sont-elles, ces personnes qui vivent ce même sentiment d'isolement ? Le Centre Social doit prendre en compte cette donnée et inscrire son projet autour de cette réalité démographique d'aujourd'hui et de demain. Sans se substituer aux actions et services déjà existants, le Centre Social doit intégrer, dans son futur projet, cette dimension en accentuant et en développant les actions en direction des personnes âgées et autour de l'intergénérationnel.

2-5 Le recueil des besoins des habitants

Les usagers-habitants sont fréquemment invités à porter un regard décentré sur les besoins et problématiques des habitants du territoire, sur la base de leur perception et connaissance qu'ils ont et s'en font.

Différentes formules sont conduites, remue-méninges, questionnaires, interviews ... avec plus ou moins de succès rencontrés de certains outils déployés.

Il est constaté qu'il est parfois difficile, pour certains habitants de se mettre en distance de son propre besoin et de s'inscrire dans un regard beaucoup large et collectif.

Il convient d'analyser chacune des idées et les classer en trois catégories :

Ce qui est déjà existant et/ou qui mérite d'être renforcé	Ce qui n'est pas pris en compte dans le projet du Centre Social et qui mérite de l'être	Ce qui ne relève pas de la mission du Centre Social et qui mérite d'être relayé à un tiers partenaire
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les parents dans leurs rôles éducatifs - Développer le Point Information Jeunesse - Accentuer la communication sur la mission du Centre Social - Renforcer les actions en direction des personnes âgées - Améliorer l'image du Centre Social - Proposer plus d'activités pour les jeunes - Prendre en compte les besoins sociaux de l'ensemble des habitants (Notion de territoire) - Proposer des actions intergénérationnelles - Proposer plus d'activités enfants/parents - Proposer des activités pour découvrir et comprendre les différentes cultures habitant sur le territoire - Favoriser les rencontres entre bénévoles - Organiser plus fréquemment des concerts et pourquoi pas en direction, aussi des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Demande de pratiques sportives - Prendre en compte des situations d'isolement (Personnes âgées, demandeurs d'asile, personnes en situation de précarisation) - Demande de mise en place de nouveaux ateliers (réparation d'objets cassés, poterie adultes, tissage) - Mieux accompagner la fonction bénévole - Travailler autour de la régulation de conflits inter-usagers - Proposer des activités décentralisées sur l'ensemble de la ville - Elargir la fonction d'accueil au samedi matin - Proposer des temps d'échanges sur des faits de société (éducation politique et citoyenne) - Ouvrir un café associatif - Proposer des actions de parentalité en direction de parents d'adolescents - Développer des échanges européens - Favoriser les rencontres entre bénévoles - Proposer des activités pour les 	<ul style="list-style-type: none"> - En direction des demandeurs d'asile : <ul style="list-style-type: none"> . Les accompagner dans les démarches administratives . Proposer des ateliers de conversation <ul style="list-style-type: none"> → France Terre d'Asile - Favoriser le départ en vacances d'enfants <ul style="list-style-type: none"> → PEP 53 - Proposer des actions de prévention et de sensibilisation sur des sujets d'addictions, suicide.... <ul style="list-style-type: none"> → Communauté de Communes du Pays de Mayenne (Contrat Local en Santé)

	femmes avec un principe de garde d'enfants - Inscriptions aux activités via internet	
IDEES A TRADUIRE EN ORIENTATIONS		

2-6 Opportunités et mises en perspective

Le projet présenté est une nouvelle étape dans la vie du centre Social Agitato.

Cette dernière est, collectivement perçue, comme une véritable opportunité de pouvoir se mettre en distance du projet conduit pour en mesurer ses forces et faiblesses et, nécessairement, s'adapter à l'évolution des besoins, problématiques et atouts du territoire.

Cette prise de recul permet de donner un nouvel élan au projet en s'appuyant sur le socle de ce qui fait ses preuves tout en y apportant des ajouts et rectificatifs nécessaires.

Cette phase de renouvellement réaffirme qu'il n'y a pas de changement sans dynamique et que cette dernière se nourrit d'une contribution collective et partagée.

Au-delà d'une réponse à une procédure administrative, c'est avant tout une feuille de route, le fil conducteur pour les quatre années à venir. Il s'agit également d'une belle occasion de réaffirmer en interne, et communiquer en externe, sur les questions du « qui on est », « de ce que l'on porte et défend » et « de ce que l'on projette de mettre en œuvre ». De façon pragmatique, il est proposé de développer des hypothèses d'action, de rendre pertinentes nos propositions, de renforcer les points d'appuis qui se dégagent de l'activité du centre, en faisant reculer le

plus possible les freins et les difficultés et en essayant d'ouvrir des espaces d'actions et de pratiques collectives utiles au territoire et à ses habitants.

Devoir communiquer, pour s'affirmer, devient un enjeu et une stratégie sur un terrain social mouvant et complexe mettant à mal les familles et habitants qui subissent les contrecoups de ces évolutions sociétales où des situations de paupérisation, d'isolement, d'exclusion et de précarisation gagnent chaque jour du terrain.

L'enjeu est de taille, car il s'agit d'affirmer la place du Centre Social comme un acteur essentiel de la veille sociale, du fédéralisme, de l'innovation sociale autour d'un projet partagé, porté collectivement sur la Ville de Mayenne, car la force du Centre Social, c'est sa proximité des habitants avec de nobles valeurs et des libertés qui sont les siennes.

2-7 Vue Calendaire des étapes marquantes pour la période 2011-2014

Les quatre années qui viennent de s'écouler ont mis en évidence plusieurs évènements marquants que l'on retrouve en présentation synthétique dans le tableau qui suit :

	2011												2012												2013												2014												2015			
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A												
Dépôt du projet social 2011-2014																																																				
Affiliation à la Fédération des Centres Sociaux																																																				
Soutenance du projet social																																																				
Octroi de l'agrément pour 4 ans																																																				

VALEURS

PROXIMITE

PARTICIPATION

HABITANTS

CONVIVIALITE

BENEVOLAT

ACCOMPAGNEMENT

3^{ème} partie :
LE PROCESSUS

LIEN SOCIAL

CITOYENNETE

ENTRAIDE

MIXITE

PROJET

SOLIDARITE

EGALITE



III - LE PROCESSUS

3-1 Définition du concept

Le terme processus se définit comme une suite continue d'opérations, d'actions constituant la manière de faire, de fabriquer quelque chose. Pour ce qui concerne cet écrit, il s'agit des éléments qui constituent et contribuent à la mise en œuvre du projet 2015-2018.

3-2 Rappel autour de l'élaboration du projet

Le projet est élaboré sur la base de la consolidation d'un existant, qui dans le fond ne nécessite pas de remise en cause, et de la mise en perspective d'éléments opportuns ressortant des intrants, à savoir du cadre tutélaire, du portrait territorial, de l'évaluation du projet 2011-2014 et du recueil des besoins des habitants.

Cette phase est un programme d'actions que le Centre Social se propose de conduire en un temps donné, mettant en mouvement des ressources pédagogiques, humaines, partenariales, matérielles, comptables et financières, devant aboutir à un ensemble de livrables.

La place et la participation de l'habitant, au cœur du processus, comme mentionné en début de ce dossier, qu'il soit enfant, jeune, adulte, bénévole, est fondamental et incontournable. Une attention particulière sera portée autour de la qualification de l'habitant en vue de le faire progresser au sein de ces cinq strates que composent la participation, que sont l'information, la consultation, la concertation, la coopération et l'évaluation.

3-3 Le projet 2015-2018

3-3.1 Un cadre général

Le projet vise à répondre aux principes fondamentaux suivants :

FINALITES	OBJECTIFS GENERAUX	MISE EN OEUVRE
Répondre à l'intérêt particulier	Pour l'inclusion sociale et la socialisation des personnes	▪ Un principe de veille sociale permanente Un projet famille

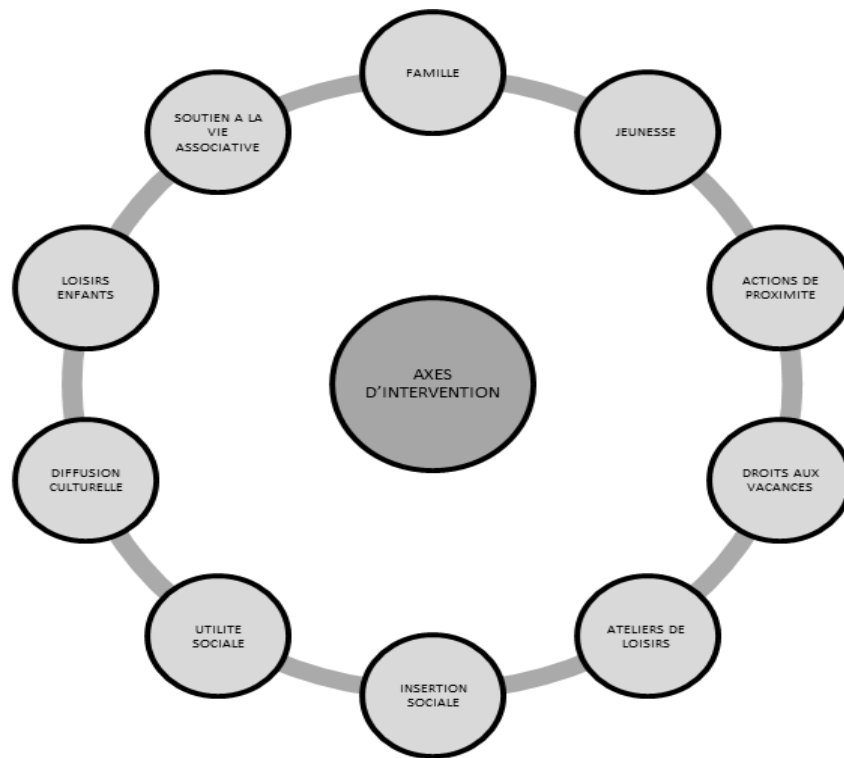
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des actions existantes à consolider ▪ Des Orientations stratégiques à développer ▪ Des moyens à activer ▪ Des processus d'évaluation permanents
Répondre à partir d'intérêts collectifs	Pour le développement de liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire	
Travailler sur des questions d'intérêt général	Pour la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité	

3-3.2 Des objectifs opérationnels et transversaux

Le Centre Social, pour les actions existantes, répond, à ces trois principes fondamentaux :



Les quelques actions, déclinées ci-dessus, sont intégrées à des axes d'intervention plus généralistes, retravaillés depuis le précédent projet, dans un souci de communication, de telle sorte à les rendre plus lisible et visible pour un plus grand nombre.



3-3.3 Un projet pour et avec les familles

3-3.3.1 Pourquoi un projet famille ?

Le présent dossier marque une attention particulière à la question de la famille. Depuis bon nombre d'années maintenant, le Centre Social développe un projet en sa direction s'articulant autour de la conduite de plusieurs actions complémentaires les unes aux autres pour en permettre un plus grand accès et ainsi répondre aux besoins des groupes familiaux.

La nouvelle circulaire CNAF 2012-013, qui induit d'y intégrer cette notion a permis au Centre social de repenser son projet, de l'explicitier. Il s'agit par conséquent de s'interroger sur ce que l'on attend d'un projet global familles : valeurs défendues, objectifs à atteindre, façon de le mener, lien avec les familles, rôle du référent famille...

3-3.3.2 Définition

La définition de la famille varie en fonction de l'approche retenue. Pour l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, il s'agit « d'une communauté de personnes réunies par des liens de parenté existants dans toutes les sociétés humaines et dotée d'un nom, d'un domicile, et qui crée entre ses membres une obligation de solidarité morale et matérielle (notamment entre époux et parents-enfants), censée les protéger et favoriser leur développement social, physique et affectif ».

Pour l'INSEE, « c'est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes. Elle est constituée d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) ou d'un adulte avec son ou ses enfant(s) (les enfants appartenant au même ménage) ».

3-3.3.3 Historique

Depuis de nombreuses années, le Centre Social Agitato agit entre autre pour la famille et le bien-être des différents membres qui la compose. De plus, la ville de Mayenne, nous délègue cette compétence via une convention d'objectifs et de moyens.

En 1995, les professionnels du Centre Social ont organisé une quinzaine de l'enfance (spectacle, exposition interactive, conférence..) qui a rencontré un franc succès. Suite à cet évènement, l'animatrice (en réponse aux parents désirant une suite) a proposé des temps de rencontre enfant/parent s'inspirant des maisons vertes de Dolto. Après un début timide, le Centre Social a créé un second lieu d'accueil pour pouvoir répondre aux différentes sollicitations des parents. Entre temps, ces lieux ont été labellisés par la Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne suite à la loi sur la Famille en 1998. Un troisième lieu a ouvert en 2006, le samedi matin puis ayant une faible fréquentation, a été déplacé au vendredi après-midi.

La rencontre avec toutes ses familles a permis de développer des actions innovantes : En 2006, l'Agitato, précurseur, propose une formation aux habiletés parentales à destinations des parents. Le thème étant « Comment mieux écouter nos enfants pour mieux leur parler ». Une cinquantaine de familles a pu bénéficier de ces ateliers, animés par une animatrice du Centre Social ou par des parents, formés à l'animation de ces ateliers, formation dispensée par Sophie BENKEMOUN ambassadrice de cette méthode en France qui elle-même, a animée une conférence à Mayenne (Formation et conférence financée par la CAF de la Mayenne). En 2012, Le Centre Social a proposé une nouvelle formation en direction des parents mais aussi de professionnels ayant pour thème la communication non-violente au sein de la famille et des enfants en collaboration avec l'IFMAN.

En parallèle de toutes ces actions et toujours avec le recueil des besoins et des demandes des familles que nous rencontrons, le Centre Social propose régulièrement des conférences, des échanges-débats qui peuvent réunir jusqu'à 140 personnes, des week-ends petite enfance (2 fois / an) où près de quatre-cent personnes participent à chaque édition.

La famille est donc au centre des préoccupations de l'Agitato, mais des évolutions doivent avoir lieu.

Le Centre Social, a toujours été, jusqu'à l'échelle départementale, partie prenante du développement de la politique familiale portée par la CAF. En effet, lors de la réactivation du comité départemental du REAAP, en 2005, l'Agitato a été consulté et s'est porté volontaire pour faire vivre ce réseau en étant force de proposition (proposition d'intervenant IFMAN), de thématique (intégration des enfants porteurs de handicap dans les structures de loisirs...), en collaborant à l'animation de ce réseau et enfin en participant à l'élaboration du nouveau document d'évaluation des actions REAAP.

3-3.3.4 Evolution d'un concept

La famille, de par son évolution, a des contours flous avec des tâches très diversifiées mais elle reste un lieu privilégié pour apporter de l'affection, pour la construction identitaire, pour l'épanouissement individuel, pour développer la solidarité familiale. C'est aussi une cellule qui bouge au sein de la société et de son évolution, elle n'est pas figée.

Le philosophe Eric DESCHAVANNE met en évidence, lors d'un colloque à Paris le 14/01/2014 un regard sur la famille :

« La famille traditionnelle où cette dernière constitue une communauté naturelle dans laquelle l'individu fait partie d'un tout, la famille est une communauté hiérarchisée où chacun a sa place et exerce une fonction déterminée au sein de tout. L'enfant est la propriété de ses parents où il n'y a pas de reconnaissance des droits de l'enfant et la raison d'être de la famille, c'est la reproduction et la transmission. »

Au fil des années, cette famille a laissé place à un autre modèle qui est la famille moderne où elle n'est plus rien au-delà des grands-parents, et ce phénomène est accéléré par la multiplication des séparations ayant pour conséquence l'apparition des familles monoparentales ou recomposées. La famille moderne est une société démocratique où Père et Mère ont les mêmes droits. Les parents ont le devoir de prendre soin et d'éduquer l'enfant « le temps que sa raison arrive à maturité » (E.Deschavanne). L'enfant renforce le lien familial : l'amour de l'enfant « fait famille », il est désormais fondateur de la famille.

3-3.3.5 Mutations de la société

De nouvelles formes de familles apparaissent, monoparentales, recomposées, homoparentalité, le travail des femmes s'est développé, le temps de trajet maison travail s'est allongé, mais aussi sont apparues des inégalités entre les familles, chômage, précarité, échec scolaire, ...

La société évolue aussi, les moyens de communications également : une majorité de famille possède une télévision, un ordinateur, un téléphone...ce qui implique que les individus s'exposent de plus en plus à l'autre ou aux autres. Nous recevons beaucoup d'informations (la transmission n'est plus que familiale ou parentale) si bien que l'être humain éprouve des difficultés à décrypter, à filtrer à analyser ce qu'il entend ce qu'il voit.

Aujourd'hui parler de parentalité n'est plus tabou, se poser des questions sur l'éducation, l'autorité s'est banalisée.

La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. Au-delà du statut juridique conféré par l'autorité parentale, elle est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale : matérielle, affective, morale et culturelle.

Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercées dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par droit (autorité parentale, enfant confié à un tiers).

3-3.3.6 Eléments du portrait du territoire

L'analyse du milieu met en évidence certains aspects qu'il convient de ne pas négliger :

- ◆ Une importance de familles monoparentales, surtout des femmes avec leurs enfants et souvent non véhiculées qui peut impacter sur la vie sociale, l'économique, l'éducatif
- ◆ Une forte proportion de familles avec des contrats de travail précaires ou dès lors qu'un des parents travaille, souvent un emploi peu qualifié qui engendre des difficultés économiques
- ◆ Une population de quartier ancrée sur le territoire avec peu de moyen financier qui peut être un frein à la mobilité et laissant peu d'espace pour le loisir et le culturel
- ◆ Des familles qui sont isolées de par le manque de transmission intergénérationnelle, se sentant « dépassées » du fait du cumul de problèmes, qui expriment des difficultés de communication avec leurs enfants provoquant isolement, repli sur soi
- ◆ Une forte proportion de familles adhérentes à l'Agitato avec des adolescents sortant du système scolaire prématurément ou sans diplôme qui accentue la précarité de familles avec une prise en charge des enfants plus longue dans le temps (notion de l'enfant boomrang)
- ◆ La jeunesse de certains parents usagers des LAEP qui joue sur la précarité et le manque de repères et peu de projection

3-3.3.7 Comment le Centre Social s'adapte-t-il ?

Tout en poursuivant et consolidant les actions en place, l'Agitato souhaite et s'engage à créer une « commission famille », qui pourrait se décliner en deux sous-groupes :

- ◆ Petite enfance/Enfance
- ◆ Pré-adolescence/adolescence

Cette dernière sera composée de parents et de partenaires. Le principe est de traduire les questionnements des parents en mode opératoire, laissant la part belle à l'initiative et la participation.

3-3.3.8 Objectifs généraux

- 1) Créer un espace d'écoute, d'échange avec des acteurs ayant le pouvoir de décision, faire émerger de nouveaux projets en accord avec les instances décisionnelles de Centre Social afin de donner les moyens aux familles de mieux vivre leur parentalité
 - Offrir un lieu de recueil des besoins et des attentes
 - Permettre aux familles d'être acteur et améliorer leurs conditions de vie
 - Aller vers les familles qui ne fréquentent pas le Centre Social mais qui sont repérées par les différents travailleurs sociaux (CG, CCAS...)
 - Solliciter les partenaires sur des actions ponctuelles émanant des familles.

Jusqu'à présent centré sur la petite-enfance et enfance, le projet évolue et s'ouvre à la question de la jeunesse. Le Centre Social propose des activités de loisirs en direction des 12-18 ans mais n'a pas, à ce jour, de véritable projet famille orienté en direction des parents de pré-adolescents et adolescents, ce qui manque fait défaut.

Cette extension vise principalement à accompagner les parents à trouver des réponses à des questionnements liés à un âge où de nombreuses mutations s'opèrent au niveau du jeune :

- ◆ Libérer la parole des mères et pères,
- ◆ Démystifier ce passage à l'âge adulte qui fait peur,
- ◆ Déculpabiliser les parents d'éventuelles difficultés de communication et d'écoute,
- ◆ Leur permettre de grandir avec eux dans leur monde,
- ◆ Comprendre leurs codes ...
- ◆ Les former aux divers moyens de communications auxquels ils sont attachés (internet, Facebook, jeux en ligne...)

3-3.3.9 Valeurs et postures du Référent Famille

L'Agitato adhère à la chartre de Centre Sociaux dans le respect de chaque individu, sa culture, son origine et ses croyances. Le Centre Social prône l'égalité pour tous en s'appuyant sur des valeurs de solidarité et encourageant l'exercice de la citoyenneté.

Le référent famille est présent en tant que personne ressource, co-animateur, relais, tiers, intermédiaire, aidant, garant du projet. Il fédère en faisant un travail d'articulation au sein de l'équipe de professionnel et s'appuie sur la transversalité des différents dispositifs mis en place (REAAP-LAEP...).

Enfin, le référent famille s'attachera à associer les partenaires tels que les professionnels des collectivités locales, les travailleurs sociaux du Conseil Général agissant sur le territoire et les associations locales.

Afin de mieux comprendre la famille, les individus qui la composent, le référent famille sera formé à l'intervention systémique, courant théorique portant sur la lecture de l'individu dans ses interactions à l'environnement, formation qui peut être complémentaire dans la relation d'aide auprès des familles.

3-3.3.10 Evaluation

Elaboration d'une grille commune à toutes les actions, une partie spécifique à chaque action sera mentionnée afin de mesurer l'impact de l'action et son efficacité ainsi que l'impact sur leur famille et leur implication.

Points abordés dans cette grille : rappel des objectifs, évaluation quantitative : nombre de participants, de réunion de préparation, nombre de fréquentation, évaluation qualitative : implication des familles, thèmes abordés, création d'un groupe ou noyau porteur, changements observés dans les familles, appropriation de nouvelles connaissances ...

L'évaluation se fera également auprès des partenaires en analysant la place de chacun, l'implication et la pertinence des débats et sujets...

3-3.4 Des actions existantes à consolider en référence aux axes d'intervention

☞ Axe : Famille

INTITULE DE L'ACTION : Croq'les Mots Marmots
CONSTATS (en référence au projet) : Le Centre Social a, par délégation de la ville de Mayenne, pour mettre en place des animations Petite Enfance pour les familles Mayennaise et hors Mayenne a toute sa place dans le montage de cet évènement en y apportant ses connaissances spécifiques des familles de Mayenne et plus précisément des familles en fragilités sociales, économiques et culturelles.
OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) : - Promouvoir l'accès au livre
OBJECTIFS OPERATIONNELS : - Accompagner les familles adhérentes au Centre Social
DESCRIPTION DE L'ACTION : Salon du livre de la petite enfance : 3 jours dont une journée professionnelle Participation au groupe de pilotage pour la préparation des différentes interventions des auteurs, illustrateurs.
PUBLIC VISE : Familles du département
MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) : Participation de l'Agitato dans le groupe de pilotage « Salon » La Haute Mayenne étant porteur du projet
RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs) Souhait que les familles adhérentes à l'Agitato participent activement à cet évènement (inscription des familles, accompagnement et recueils des ressentis de chacun)

INTITULE DE L'ACTION : Echanges/Débats
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <p>Dans le cadre des animations proposées par l'Agitato, les parents formulent le souhait d'échanger avec des intervenants spécialistes sur les thèmes abordant les enfants, les enjeux du rôle parental...nous avons aussi des demandes de partenaires tels que les enseignants qui sont parfois démunis face aux parents</p>
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager les débats autour de concepts fondamentaux en rapport avec la parentalité et l'évolution de la famille
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une dynamique autour des soirées d'échange avec une régularité des propositions de soirées mais aussi une régularité des participants. - Permettre le débat public et faciliter les échanges entre les citoyens - Encourager l'expression, et proposer une ouverture culturelle en vulgarisant des débats d'ordre philosophiques, psychologiques
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <p>Proposition de 2 à 3 soirées</p>
<p>PUBLIC VISE : tous citoyens de Mayenne et d'ailleurs</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <p>1 animatrice référent, des intervenants spécialiste, auditorium du Grand Nord</p> <p>Tous les acteurs de la petite enfance du territoire relaient l'information</p> <p>Technicien de Grand Nord pour l'aspect technique / régie</p> <p>Partenaires financiers : Ville de Mayenne, CAF REAAP</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <p>Nombre de participants et échanges après la soirée pour connaître le ressenti des participants et de l'intervenant</p>

INTITULE DE L'ACTION : Journées en familles
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <p>Verbalisation de certains parents de leurs difficultés rencontrées dans l'éducation de leurs enfants et nécessité de rompre avec une situation d'isolement. De nombreuses familles n'ont pas la possibilité de profiter de journées de détente et de loisirs dans des lieux accessibles d'un point de vue géographique et financier</p>
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le lien parents / enfants - Valoriser le rôle parental - Valoriser les compétences de parents et leurs savoirs faire
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire rencontrer les familles pour échanger sur leurs pratiques - Rompre l'isolement des familles - Mettre l'enfant au cœur des rencontres - Faire ensemble et / ou apprendre à faire ensemble, redécouvrir l'autre par l'échange, l'écoute. - Rendre les parents actifs - Permettre l'accès à la culture et le savoir pour tous - Porter un regard bienveillant
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <p>Proposition de 5 à 7 samedis avec un programme établi avec les familles souvent ces journées sont accompagnées d'une prise de repas en commun (partage des plats) 2 accueillantes au Centre Social ou dans les maisons de quartier présence obligatoire d'un des parents lors de ces journées</p>
<p>PUBLIC VISE : Familles de Mayenne ou hors Mayenne</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <p>Centre Social Agitato, Maisons de quartier 2 accueillantes Partenariat avec Le grand Nord regroupant la médiathèque, le cybercentre et le conservatoire Le Musée de Mayenne Partenaires financiers : Ville de Mayenne CAF et REAAP</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <p>Evaluation quantitative (Nombre de familles de parents d'enfants) mais aussi observation des rôle de chacun, des posture de la place des membre d'une même famille, des échange des changements survenant après plusieurs participations...</p>

INTITULE DE L'ACTION : Lieux d'Accueil Enfants-Parents
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un manque d'infrastructures et d'activités pour les 0-3 ans accompagnés de leurs parents. Des parents parfois seul face à leur rôle de parents Un besoin d'échanger sur le rôle du parent Une évolution du schéma familial traditionnel qui nécessite un regard bienveillant de la collectivité
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet)</p> <p>Le lieu s'inscrit dans deux axes : le soutien à la fonction parentale et la socialisation de l'enfant.</p>
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les liens intra et interfamiliaux • Valoriser les savoirs faire et être des parents • Conforter et dédramatiser le rôle parental (le légitimer) • Inscrire la famille dans une dynamique de coéducation • Permettre aux parents de sortir de l'isolement et de se rencontrer • Etre fédérateur au niveau local
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <p>Accueil dans les maisons de quartier, 2 accueillants, 2 heures hebdomadaires dans chaque lieux, aménagements de la salle avec du mobilier adapté, proposition thématique telles que : musique, motricité, lecture...</p> <p>Les parents arrivent et repartent aux heures qui leur conviennent.</p>
<p>PUBLIC VISE : Familles de Mayenne et hors Mayenne</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <p>2 accueillantes, dans les maisons de quartier ou écoles (en fonction du quartier), Mobiliers adaptés à la petite enfance, jeux d'éveils et tapis.</p> <p>Participation du CG (assistantes sociales et puéricultrices) 2 fois par mois pour un LAEP</p> <p>Partenaires financiers : Mairie de Mayenne, CAF, CG.</p> <p>Autres partenaires : Médiathèque, Centre Culturel Le Kiosque, divers services municipaux, l'Education Nationale.</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <p>Grille de participation hebdomadaire, grille d'observation : implication des parents, régularité dans leur présence, place des enfants, échanges entre parents enfants mais aussi extra familiaux...</p>

INTITULE DE L'ACTION : Week-End petite enfance (2 par an)
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <p>Besoins des familles de faire des activités avec leurs enfants.</p> <p>Pas de propositions diversifiées pour les familles le week-end sur la ville de Mayenne</p> <p>Pas d'espace de rencontre des familles Mayennaises ayant des enfants de 0 à 6 ans.</p>
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Socialiser de l'enfant - Soutenir à la fonction parentale - Proposer des lieux de dialogue et d'écoute
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le lien Enfants / Parents - Découvrir son enfant dans un autre contexte que celui du domicile - Favoriser les échanges inter familiaux et de toutes les origines sociales, culturelles et religieuses
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION : Proposition de plusieurs ateliers à thèmes (lecture, musique, motricité, spectacle, cuisine) sur un week-end avec jour férié pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés des parents.</p>
<p>PUBLIC VISE : Familles de Mayenne et hors Mayenne avec des enfants de 0 à 6 an</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <p>Centre Social et les maisons de quartier, Salle municipale Lucie Aubrac.</p> <p>Matériel adaptés à la petite enfance (tables et chaises, structures de motricité...)</p> <p>Partenaires opérationnels : Médiathèque, divers services municipaux, Centre Culturel le Kiosque</p> <p>Partenaires financiers : Ville de Mayenne, CAF, CG.</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <p>Comptage des participants par le biais des feuilles d'inscription, observation des divers échanges entre les familles, de l'implication des parents lors des animations proposées, repérage des nouvelles familles afin d'échanger avec elles sur leurs attentes.</p>

INTITULE DE L'ACTION : Accompagnement à la scolarité
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <p>Face à l'enjeu de la réussite scolaire, le centre social est un acteur incontournable, en complémentarité de l'école et des parents, pour apporter un soutien aux jeunes en difficulté.</p>
<p>OBJECTIFS GENERAUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une action visant à offrir l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école (Charte de l'accompagnement à la scolarité) - Proposer une action cohérente en complément et en partenariat avec l'école et les parents
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <p><i>Pour l'aide aux devoirs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer un cadre favorable à la réalisation des devoirs - Aider les jeunes à acquérir des méthodes pour faciliter leur accès au savoir - Valoriser les acquis des enfants afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective (entraide) - Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants <p><i>Pour l'ouverture culturelle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des apports culturels afin d'élargir les centres d'intérêt des enfants - Créer une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une séance d'une heure a lieu le mardi à l'école Jules Ferry avec des enfants orientés par les enseignants (en partenariat avec l'Amav, avec des enfants sédentaires et des enfants du voyage) - Une séance d'une heure a lieu le jeudi à la maison de quartier de l'Angellerie - Pour le secteur Bras Brossolette La Touche : une séance d'une heure le lundi et mardi ainsi qu'une séance d'une heure un jeudi sur deux à la maison des familles de Brossolette. Une fois par mois séance à la médiathèque avec la bénévole de Lire et faire lire, un mardi sur deux séance à la médiathèque.
<p>PUBLIC VISE : Enfants scolarisés en primaire et collège Pour le secteur Bras Brossolette La Touche : Enfants scolarisés en maternelle et primaire.</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec l'AMAV (mise en commun de l'action et de ses moyens humains), l'association St Vincent de Paul avec la mise à disposition de bénévoles - Partenariat avec l'école Jules Ferry et la ville de Mayenne (mise à disposition d'une salle au sein de l'école) - Partenariat avec la médiathèque le Grand Nord - Convention Lire et faire lire - Bénévole Agitato sur l'action à la Maison des familles de Brossolette et la Maison de quartier de l'Angellerie
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation des enfants : régularité – évolution – progrès – difficultés rencontrées – réajustements... - Lien avec l'école et lien avec les parents : qualité du lien - fréquence des rencontres et des échanges

INTITULE DE L'ACTION : Goûter philo
CONSTATS (en référence au projet) : 2 animatrices ont suivi une formation Gouter philo proposée par la Haute Mayenne. C'est un espace où les enfants sont amenés à réfléchir sur des sujets tels, la tolérance...
OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) : <ul style="list-style-type: none"> - Amener les enfants à réfléchir, à acquérir une pensée constructive et argumenter tout en étant bienveillant avec autrui
OBJECTIFS OPERATIONNELS : <ul style="list-style-type: none"> - Engager le dialogue avec les enfants - Amener les enfants à réfléchir avec leurs propres mots - Apprendre à respecter les avis de chacun
DESCRIPTION DE L'ACTION : Espace proposé après l'école à la maison des familles de Brossolette. Lecture d'un ouvrage et échange à partir de questions posées par l'adulte
PUBLIC VISE : Enfants de 6 à 12 ans.
MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) : 2 animatrices de l'Agitato 1 agent de la médiathèque Maison des familles de Brossolette Partenaires financier : Ville de Mayenne CAF
RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs) Evaluation quantitative et élaboration d'une grille d'observation Echange post atelier avec l'agent de la médiathèque

INTITULE DE L'ACTION : Sorties familiales de proximité ou de grandes distances
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <p>Le constat fait que de nombreuses familles n'ont pas la possibilité de profiter de journées de détente et de loisirs dans des lieux connus du grand public du fait de contraintes financières.</p>
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre à toutes familles un droit d'accès aux loisirs - Renforcer les liens intra familiaux et interfamiliaux
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rompre l'isolement de certaines familles et créer du lien social - Permettre aux parents et aux enfants de partager un temps de loisirs en commun - S'inscrire dans une dynamique de découverte
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION : Etablissement d'un programme de sorties avec les familles</p> <p>Réalisation d'une plaquette avec obligation d'inscription</p> <p>Sortie à la demi-journée ou à la journée en fonction de la destination</p>
<p>PUBLIC VISE : Familles mayennaise et hors Mayenne</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <p>Mini bus du Centre Social ou sous-traitance avec une compagnie de cars touristiques</p> <p>Mobilisation de plusieurs professionnels du Centre Social afin d'assurer la bonne organisation et un bon accompagnement des familles</p> <p>Partenaires : associations caritatives du territoire, CCAS de Mayenne</p> <p>Partenaires financiers : Ville de Mayenne, CAF, REAAP</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <p>Statistiques à partir des formulaires d'inscription</p> <p>Observation des relations intra et inter familiaux</p> <p>Recueil du ressenti des familles</p>

☞ Axe : Jeunesse

INTITULE DE L'ACTION : Point Information Jeunesse
CONSTATS (en référence au projet) : De plus en plus de jeunes s'informent sur leur orientation, formation et pratiques culturelles via internet. Cette masse d'informations est parfois difficile à décrypter sur la toile pour les jeunes. Ainsi, le rôle de l'informateur jeunesse est d'accompagner le jeune dans sa démarche de recherche d'informations en lui permettant d'accéder à des outils méthodologiques. L'animateur info-jeunesse doit permettre d'initier et de favoriser la démarche de « mise en scénario » des projets de chaque jeune.
OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) : <ul style="list-style-type: none">- Faciliter l'information et l'orientation auprès du public.- Accompagner les initiatives et les valoriser.- Susciter l'émergence de projets.- Mettre à disposition des outils pédagogiques dans l'accompagnement.
OBJECTIFS OPERATIONNELS : <ul style="list-style-type: none">- Développer des actions auprès du public hors les murs (lycées, médiathèque).- Mettre en place des opérations en lien avec les métiers (jobs d'été...).- Organiser un lieu ressources et d'information (fiche métiers, accès presse, programmation culturelle sur le département).- Accompagner à la création et aux aides financières dans la création d'association (dispositif de financement privé, public...).
DESCRIPTION DE L'ACTION : Développement d'actions de formation et d'orientation (opération jobs d'été, forum de l'enseignement supérieur, nuit de l'orientation, formation baby-sitting, BAFA...). Développement d'actions culturelles (mise en place d'une plate-forme numérique participative culturelle au sein d'un lycée, projet européen comme Europa Festival). Intervention dans les établissements scolaires (chercheurs de scénario). Développement des services à la personne (baby-sitting, cours particuliers...). Accueil et orientation spécifiques vers des structures identifiées et adaptées aux besoins. Le PIJ est un point Europe et une structure labellisée « Pass 15-30 » et labellisée SPRO (Service Public Régional de l'Orientation).
PUBLIC VISE : Jeunes de 16 à 25 ans
MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :-Partenaires : éducation nationale ; réseau IJ 53, Maison de l'Europe, CRIJ, ADLJ, réseaux musiques actuelles départementales). Matériels : classeur avec fiches métiers, accès internet.
RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs) : Fréquentation de l'espace PIJ, nombre de projets accompagnés.

INTITULE DE L'ACTION : Argent de poche
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <p>Peu d'implication du public 16/18ans au sein des associations locales, offre de loisirs peu adaptée à la tranche d'âge évoquée. Public en recherche d'autonomie, de responsabilités, de reconnaissance de l'adulte sur son territoire. Peu d'offres d'emplois saisonniers avec des entreprises frileuses à l'embauche des jeunes de moins de 18ans, (les 16ans notamment) qui accompagne une législation du travail très protectrice à l'égard des mineurs.</p>
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilise le jeune à la vie locale par la citoyenneté active - L'impliquer dans l'amélioration du cadre de vie pour un bien-être collectif et contribuer à la cohésion sociale - Connaitre le fonctionnement des structures publiques et associatives locales - Susciter l'implication bénévole
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agir sur la coopération et la solidarité par la mise en place de chantiers locaux, créatifs, techniques et administratifs
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <p>En retour d'une indemnisation de 15 euros pour 3 heures de chantier mis en place pendant les congés scolaires (sauf Noël) pour lequel le dispositif offre aux jeunes de s'inscrire dans une démarche d'équipe (2 à 6 jeunes/groupe d'intervention) sur une période de 5 jours consécutifs (hormis jour férié)</p> <p>Les chantiers sont mis en place en lien avec les services techniques de la ville de Mayenne mais également les associations locales pour lesquels il est demandé de dégager un référent de l'action sur l'ensemble de la période de chantier en vue d'ajuster, de répondre aux questions éventuelles, de recadrer mais toujours en lien avec les objectifs techniques du chantier dont la pédagogie, elle, est assurée, par l'animatrice</p>
<p>PUBLIC VISE :</p> <p>16-18 ans résidant à Mayenne</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <p>Dispositif co-porté Agitato/Ville de Mayenne 2 animatrices référentes, mairie et Agitato</p> <p>Liens établis dans le cadre des chantiers avec les différents services de la ville: Voirie, espaces verts, cimetière, musée, médiathèque, FRPA, stade, crèche... et les associations locales: Agitato, kiosque, Association du patrimoine, Bébé sans fil, Maison de la pêche et de la randonnée...</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <p>Bilans écrits, oraux des jeunes, de l'animatrice, des techniciens... Réceptions de chantiers. Ré-inscriptions des jeunes sur les chantiers à venir. Inscriptions des jeunes sur des temps de bénévolat et ainsi poursuivre l'action après chantier.</p>

INTITULE DE L'ACTION : Programme d'activités vacances
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <p>De nombreux jeunes souhaitent avoir un loisir et recherche un lieu pour les aider à organiser leurs activités. Permettre aux jeunes de se retrouver en pratiquant une même activité. Offrir une diversité d'activités sur la ville en complément des associations sportives et culturelles déjà existantes.</p>
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre à tous d'accéder à des activités de loisirs. - Impliquer les jeunes dans le choix de leurs activités. - Développer l'accès à la culture.
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un tarif adapté pour le public. - Faciliter l'initiation aux pratiques artistiques (atelier danse hip-hop, radio, cinéma). - Mettre en place une commission de programmation via les réseaux sociaux.
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION : Mise en place d'une programmation d'activités de loisirs pour un public de jeunes Mayennais, en les accompagnants dans leurs choix de consommation occupationnelle.</p>
<p>PUBLIC VISE : Adolescents de 10 à 18 ans</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <p>Partenaires : structures culturelles locales (le Kiosque, musée du château, le Grand Nord, Atmosphères 53, L'Autre Radio). Matériels : enregistreur numérique audio et vidéo, studio radio, locaux et minibus.</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs) :</p> <p>Fréquentation des jeunes sur les sorties et les ateliers. Mise en place d'ateliers suite à une première initiation.</p>

INTITULE DE L'ACTION : Projet radio
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <p>Avec l'arrivée d'internet et l'essor des réseaux sociaux, les adolescents n'hésitent plus à donner leur avis, soit sur les sites sur internet qu'ils fréquentent ou sur leur page facebook ou twitter. Le travail sur les médias auprès de ce public nous a alors semblé essentiel dans son approche pédagogique. Ainsi, nous avons décidé de mettre en place des projets autour de la radio, afin de sensibiliser les jeunes au média, et de les accompagner dans la création d'émissions, permettant une liberté de parole constructive et participative</p>
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la liberté d'expression - Développer l'expression orale - Développer l'esprit critique
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des ateliers d'initiation à la radio - Accompagner dans la mise en place d'un fil conducteur d'émission - Accompagner des ateliers d'écriture, -Manipuler les outils liés à la réalisation d'une émission radiophonique
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <p>Une fois par semaine, des jeunes (actuellement 5 jeunes de 15 ans) animent une émission d'une heure sur les ondes de l'autre Radio. Ils préparent en amont leurs interventions en étant accompagnés par un animateur. Le contenu est libre dans l'expression (sport, info jeux, etc...), et ils convient un invité sur chaque émission (professeur de leur lycée, journaliste, personne qui font l'actualité). De plus, un projet radio avec une attribution de fréquence par le CSA sur la ville a lieu tous les étés pendant 15 jours. Des ateliers radios sont aussi animés au sein des collèges du nord Mayenne, comme au collège Jules Ferry à Mayenne (travail en relation avec un professeur de Français et deux classes de quatrième), ou au collège Victor Hugo à Lassay-Les-Châteaux.</p>
<p>PUBLIC VISE : Adolescents entre 12 et 18 ans</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements scolaires, - L'Autre Radio (radio associative castrogontérienne). <p>Nous disposons d'un studio radio complet et mobile.</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <p>Fréquentation dans les ateliers, Nombre d'émissions, Ecoute en passage radio (internet)</p>

INTITULE DE L'ACTION : Accompagnement de projet de jeunes
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <p>Certains jeunes ont la volonté de s'engager dans des projets qu'ils soient humanitaires, culturels ou associatifs. Mais il est parfois difficile d'avoir accès aux informations concernant son projet (financement, structure d'accueil, législation en vigueur). Certains jeunes laissent leur projet à l'état d'envie, faute d'avoir été accompagné en amont dans la structuration de leur idées. Ainsi, il est important de les accompagner dans leur démarche, non sans effectuer les démarches à leurs places, mais en les préparant au mieux à la construction de leurs projets, en allant à leur rencontre.</p>
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir l'émergence de projets du public par l'accompagnement - Sensibiliser le public visé à la méthodologie de projets - Orienter le public en fonction de la thématique de son projet (humanitaire, culturel, associatif...)
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer des permanences dans les établissements scolaires - Laisser libre accès à lieu référence avec une documentation adaptée (Point information jeunesse) - Faciliter les rencontres avec le public dans les lieux qu'ils fréquentent (salle de spectacle, médiathèque, terrain de sports, quartiers,...) - Mise en place d'atelier d'écriture méthodologique
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <p>Dans le cadre du Point Information Jeunesse situé au sein de l'espace Rade du centre social, l'animateur référent accompagne les projets de jeunes de la ville. Pour cela, il est présent sur le terrain auprès du public visé et effectue une première évaluation du projet avec le jeune (faisabilité, temporalité,...). Par la suite, il les accompagne dans l'écriture et la budgétisation du projet et/ou oriente le jeune vers une personne ressource en fonction de la thématique du projet (ex : projet musicale, orienter vers un acteur des musiques actuelles du département, ex 6par4,...). L'animateur permet aux jeunes de valoriser leurs initiatives et doit être garant d'une démarche constructive et participative.</p>
<p>PUBLIC VISE : Jeunes de 15 à 25 ans</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <p>Matériel : PIJ du centre social, l'espace culturel le RADE</p> <p>Humain : un animateur référent</p> <p>Partenaires : réseaux IJ 53, établissements scolaire de la ville, éducateurs de rue, associations sportives et culturelles</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <p>Nombre de projets accompagnés,</p> <p>Nombre de jeunes visés dans le cadre de cette action,</p> <p>Nombre de projets réalisés,</p>

☞ Axe : Insertion sociale

INTITULE DE L'ACTION : Atelier chant
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il a été observé que plusieurs personnes chantaient sur des temps d'activités qui n'étaient pas dédiés à cela. - Pour ne pas nuire au bon déroulement de ces activités, il semblait important de consacrer un temps à la pratique du chant pour les personnes concernées.
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le mieux-être - Renforcer le lien social - Renforcer la cohésion au sein d'un groupe
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire prendre conscience des bienfaits que peut apporter l'atelier chant (la détente, l'oxygénation, travail de mémoire...) - Développer les capacités à être (confiance en soi, le sens de l'écoute, le respect, l'attention portée à l'autre...) - Rendre les usagers acteurs de l'activité (choix du répertoire, choix des chansons au cours de l'atelier...)
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un jeudi matin sur deux de 10h à 11h30 - Une bénévole : compétences en chant - La professionnelle de l'Escale : vigilance du groupe, participe à l'activité, gestion logistique
<p>PUBLIC VISE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adultes
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Humain : une bénévole + une professionnelle - Matériel : Réservation d'une salle dans les locaux d'Agitato, ordinateur
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants (en augmentation, régularité des présences...) - La cohésion du groupe et la dynamique de groupe - Expression des participants en termes de bien-être - Observer la valeur ajoutée de l'atelier sur les participants (plus de prise de parole, de respect, de confiance, une meilleure estime de soi...)

INTITULE DE L'ACTION : Temps cuisine et repas de l'Escale
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des personnes verbalisent que <ul style="list-style-type: none"> • manger équilibré coûte cher, • qu'elles ne prennent pas le temps de manger, sautent des repas, grignotent... • qu'elles ne savent pas cuisiner • que cuisiner pour une personne ne vaut pas le coup, pas ou plus envie de cuisiner (simplement une obligation vitale) - On observe des problèmes de santé en lien avec un surpoids, des problèmes de diabète, de cholestérol en partie en lien avec des mauvaises habitudes et comportements alimentaires (désir de perdre du poids, de cuisiner plus sain....)
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le mieux-être des personnes accueillies - Permettre aux personnes les plus fragilisées de s'inscrire sur les temps collectif
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réinscrire la convivialité autour d'un repas partagé et le plaisir de manger - Réaliser un repas équilibré et transmettre des notions d'équilibre alimentaire
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire participer les personnes à toutes les étapes de la réalisation du repas - Réaliser un repas avec des produits peu coûteux, des produits de saisons à partir de recettes faciles à refaire chez soi. - Choisir un menu qui respecte l'équilibre alimentaire - Partager le repas
<p>PUBLIC VISE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les personnes qui fréquentent l'Escale (tout public confondu) - Outil intéressant pour accueillir les personnes les plus en difficultés
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maison de quartier de l'Angellerie - Participation financière de 4 € demandée aux personnes
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de personnes présentes et l'inscription de nouvelles personnes - Essayer de vérifier si les temps repas permettent de modifier les habitudes alimentaires (redonner l'envie de cuisiner, cuisiner de façon plus équilibrée, prendre le temps de manger, limiter les grignotages....)

INTITULE DE L'ACTION : Troc plantes
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un atelier jardinage existe depuis 5 ans, porté par l'Escale, des jardins aux carrés sont installés depuis 3 ans sur le quartier de Brossolette et depuis deux ans il est donné la possibilité aux usagers du quartier de l'Angellerie Gutenberg de cultiver un petite surface devant la maison de quartier (aromatique, fraisières, courgettes). - Un temps fort était initialement proposé autour de l'inauguration de la saison jardinage et s'est transformé depuis 2 ans autour d'un troc plantes
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendre les usagers acteurs d'un événement en prenant en compte une dimension partenariale, en les associant à toutes les étapes de construction du projet. - Valoriser les compétences des jardiniers, inscrits sur l'atelier jardinage - Renforcer le lien social et le partage de connaissances, compétences en lien avec le jardinage
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des réunions préparatoires associant des participants de l'Escale, des adhérents du centre social et des partenaires (Hôpital de jour, atelier plein air, CATTP, la communauté de communes, le CPIE de Mayenne (anciennement ID environnement) - Valoriser et faciliter l'expression des adhérents pendant les réunions en prenant appui sur leurs compétences - Favoriser la contribution de chacun des participants à hauteur de leur domaine de compétences et singularité, pour que chacun puisse trouver sa place dans l'organisation de cet événement
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un après-midi « Troc plantes » de 14h à 17h avec installation des lieux le matin et repas partagé avec les différents organisateurs le midi.
<p>PUBLIC VISE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tout public
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Humain : partenaires, professionnels et adhérents du centre social - Matériel : Réservation des tables et barnums à la ville de Mayenne - Locaux de l'Agitato - Communication : Journal municipal de Mayenne, site internet, Ouest France, Courrier de la Mayenne, France Bleu
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mobilisation post Troc Plantes sur les réunions - La mobilisation et complémentarité des partenaires en amont et sur l'événement - La réussite de l'événement : fréquentation le jour du troc plantes et l'appréciation des organisateurs - Evaluation de la plus-value partenariale

INTITULE DE L'ACTION : Piscine
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup de sédentarité chez les personnes qui fréquentent l'Escale hormis des déplacements qui se font généralement à pied, faute de moyen de locomotion - Des corps en souffrance ; prise de poids, des corps douloureux, recours aux anxiolytiques, antidépresseurs - Des participants ont souvent une mauvaise image d'eux même - Un quotidien lourd à porter, nécessité d'aller vers des espaces de détente et de relaxation
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le mieux-être des personnes accueillies - Lutter contre l'isolement social
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre une activité physique qui invite à la détente - Travailler sur l'idée de prendre soin de soi (hygiène corporelle, s'accepter avec ses défauts, pouvoir identifier ses atouts...)
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une fois par mois - Sortie à l'Aquabule à Laval et prise d'une boisson chaude à la sortie de la piscine (créneau ouvert au tout public)
<p>PUBLIC VISE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les personnes qui fréquentent l'Escale (tout public confondu)
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du véhicule de l'Agitato (mini bus) - Participation financière à hauteur de 4 € par personne, boisson à la charge des personnes
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de personnes inscrites - La manifestation du bien-être ressenti après la séance - Les échanges autour du prendre soin de soi, de la manière d'agir sur la santé

INTITULE DE L'ACTION : Cabane à projets
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peu ou pas d'activités manuelles proposées sur l'Escale - Des activités qui existent depuis longtemps, pour certaines très fréquentées qui ne permettent peut être pas toujours aux nouvelles personnes de se projeter - Mobiliser leur compétences, les valoriser, mettre en avant la créativité
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le lien social - Faciliter l'inscription de nouvelles personnes sur l'Escale - Favoriser le mieux être
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les personnes dans la confection d'objets de leurs choix ou proposés en facilitant l'échange de savoirs entre eux - Proposer un soutien technique pour la réalisation des objets - Valoriser les savoirs faire de chacun (accomplissement de soi, développement de la créativité, travailler l'exigence et la rigueur dans la réalisation...)
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un vendredi sur deux, après-midi de 14h à 15h30 - Une bénévole : compétences techniques - La professionnelle : vigilance du groupe, participe à l'activité - Confection d'objets - Les matériels et matériaux restent à la charge des participants (pour les rendre plus acteurs dans leur démarche de création)
<p>PUBLIC VISE : Adulte</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Humain : Une bénévole+ la professionnelle - Matériel : Réservation d'une salle au sein d'Agitato
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants (régularité des présences), participation de nouvelles personnes - La cohésion et la dynamique de groupe - Expression des participants concernant l'atelier (satisfaction ou non) - Positionnement par rapport à l'échange (entraide, prise d'initiative, dépendance ou non à la professionnelle/bénévole...)

INTITULE DE L'ACTION : Espace Rencontres
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Isolement social - solitude du week-end - difficultés relationnelles (fragilités psychologiques- déficiences... perte d'estime de soi)- oisiveté - Pour les personnes en grandes difficultés relationnelles, il est important de réfléchir à un support pour faciliter le lien
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'isolement social - Favoriser le mieux être personnel et relationnel des personnes accueillies
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <p>Proposer un temps d'accueil collectif qui permet à chacun de se situer dans la relation à l'autre juste après le week-end</p>
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence : Tous les lundis de 14h à 17h (gestion libre possible pendant les congés de la professionnelle) - Accueil café, thé - Lecture de la presse - Proposition de jeux de société - Passage d'information concernant l'activité du centre social
<p>PUBLIC VISE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Public adulte dont les personnes relevant des minima-sociaux et ou orientées par les travailleurs sociaux ou médicaux.
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois personnes bénévoles interviennent régulièrement sur ce temps collectif - Salle de l'Agitato - Présence de la professionnelle
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critère quantitatif - La qualité des interactions entre les personnes qui fréquentent l'Espace - Le degré de dépendance des personnes par rapport aux bénévoles et au professionnel - L'accueil que réserve le groupe aux nouvelles personnes - Un mieux-être de la personne à la fin de la séance

INTITULE DE L'ACTION : Réunion trimestrielle
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des comportements sur des espaces collectifs qui interpellent, obligation de reposer le cadre de l'action - Des participants qui sont dans de la consommation - Être vigilant à rendre les participants, leur permettre de se projeter sur l'action - Leur donner une lecture sur les objectifs de l'Escale
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le mieux-être des personnes accueillies - Lutter contre l'isolement social
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesurer les attentes des participants de l'Escale - Les rendre acteurs au sein de l'EDI, en étant force de propositions - Mettre en avant leurs potentialités, leurs connaissances, leurs expériences
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une fois par trimestre
<p>PUBLIC VISE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les personnes qui fréquentent l'Escale (tout public confondu)
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une salle de l'Agitato
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de personnes inscrites - Les propositions émises - L'expression des participants pour favoriser le bon déroulement de l'Escale, l'ajustement des activités aux demandes formulées

INTITULE DE L'ACTION : Marche
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sédentarité des personnes qui fréquentent l'EDI, en dehors des trajets liés aux impératifs de la vie quotidienne (courses, RDV....) - Une intervention de l'IRSA avait eu lieu en 2013, sur un parcours « Equilibre ta vie et ton alimentation » sur laquelle il avait été préconisé de faire 10 000 pas par jour avec la remise de podomètres aux participants
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'isolement social - Favoriser le mieux-être des personnes accueillies
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une marche hebdomadaire en partant du centre social - Distance parcourue entre 2 km (environ 4000 pas) à 5 km (environ 10 000 pas), maximum 1h en fonction de la mobilité des personnes qui constituent le groupe
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendez-vous donné à 9h à Agitato (sauf si pluie) - Utilisation du podomètre, pour être sur une évaluation objective du nombre de pas réalisé
<p>PUBLIC VISE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les personnes qui fréquentent l'Escale (tout public confondu) et adhérents du centre social
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un podomètre
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de personnes inscrites régulièrement la marche - La satisfaction des personnes ayant participées à la rencontre

INTITULE DE L'ACTION : Sorties Découvertes
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Globalement les participants de l'Escale n'ont pas de moyen de locomotion, sortent rarement de la ville de Mayenne - Des ressources tendant vers les minima- sociaux, la priorité n'est plus donnée aux activités dites de loisirs et culturelles - Les personnes ne vont pas spontanément vers les activités de loisirs et culturelles seules, besoin d'un accompagnement - Le frein financier n'est pas le seul frein au non accès à la culture, aux loisirs - Difficultés à se projeter dans le temps, à verbaliser ses envies, à manifester ses besoins
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le mieux-être des personnes accueillies - Lutter contre l'isolement social
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redonner de l'appétence (envie de découvrir, aller vers un inconnu...) - Favoriser la découverte culturelle et permettre l'accès aux loisirs - Travailler des compétences qui peuvent être transversales ; s'inscrire (anticiper) et se projeter sur une sortie, être à l'heure le jour du départ, s'habiller de façon adaptée... - Favoriser la mobilité et l'adaptabilité, se décentrer de son quotidien
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sorties diverses ; visite de musée, sortie sur un marché, sortie mer... - Sur une journée, voir plus sur une semaine
<p>PUBLIC VISE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les personnes qui fréquentent l'Escale (tout public confondu)
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des véhicules de Agitato ou location de véhicule - Participation financière (elle reste modeste pour ne pas être un frein)
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de participants - La qualité des échanges entre participants sur la sortie - L'enrichissement personnel au travers de découvertes (exemple ; visite d'une exposition, d'un musée...participation à un spectacle)

INTITULE DE L'ACTION : Activité jardinage
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peu d'activités de plein air proposées aux participants de l'Escale - Un public masculin qui fréquente l'Escale - Des compétences repérées en jardinage - Une porte d'entrée qui peut être intéressante pour approcher un public masculin - Des ateliers repas qui pourraient être en lien avec une activité jardinage (manger sain, des légumes de saison...) - Permettre aux personnes qui fréquentent l'Escale d'être sur une activité plus physique que celles proposées habituellement
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le mieux-être des personnes accueillies - Lutter contre l'isolement social
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'inscription des participants sur une activité saisonnière, extérieure et plus physique - Valoriser les connaissances et compétences des jardiniers - Inscrire l'atelier dans un lieu neutre, au regard des autres
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'avril à octobre, temps de rencontre hebdomadaire avec la professionnelle au jardin - Une clé est à disposition à Agitato pour les jardiniers qui veulent aller au jardin sur un autre temps en plus de la rencontre hebdomadaire et pendant les congés de la professionnelle (gestion autonome) - Le choix des cultures et la répartition des récoltes se font à l'initiative des participants
<p>PUBLIC VISE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les personnes qui fréquentent l'Escale (tout public confondu) - Outil important en direction des hommes
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une parcelle des jardins familiaux, louée à la Ville de Mayenne - Matériel de jardinage
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de personnes inscrites régulièrement sur l'atelier jardinage - La prise de responsabilité des jardiniers (choix des cultures, gestion en autonomie...) - La satisfaction des jardiniers au regard de leur travail (récolte, bonne tenue du jardin) - Les échanges avec les jardiniers des autres parcelles (conseil, astuces, graines, plants)

INTITULE DE L'ACTION : Petit déjeuner
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Isolement social - solitude du week-end - difficultés relationnelles (fragilités psychologiques- déficiences... perte d'estime de soi)- oisiveté - Anxiété à l'approche du week-end
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'isolement social - Favoriser le mieux être personnel et relationnel des personnes accueillies
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer un temps d'accueil collectif qui permet à chacun de se situer dans la relation à l'autre juste avant le week-end
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les vendredis de 10h30 à 11h30 - Temps d'accueil autour d'un café, thé, chocolat - Lecture de la presse
<p>PUBLIC VISE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les personnes qui fréquentent l'Escale (tout public confondu)
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une salle de l'Agitato
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La qualité des échanges (actualités départementales, nationales, départementales, les projets en cours, le point sur l'actualité de la semaine et des semaines à venir en lien avec l'EDI....) - La qualité de la communication et l'expression des personnes - Le nombre de personnes accueillies

INTITULE DE L'ACTION : Actions qui tendent à accompagner les participants de l'Escale vers plus d'autonomie et vers une fonction bénévole
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <p>Certains projets mis en place à la demande de certains habitants ne s'inscrivent pas dans des appels à projets et lignes de financements. Afin d'assurer leurs mises en place, des actions d'autofinancement sont co-organisées avec ces derniers en s'appuyant entre autre sur les événements locaux pour faciliter des fonctions passerelles</p>
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher à établir des passerelles avec les structures, associations et services de droits commun - Favoriser la réussite individuelle et collective des participants
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la connaissance des autres lieux d'intervention du centre social (Appartement du Pommier, maison de quartier de Brossolette et celle de l'Angellerie-Gutenberg, le local jeunesse) - Au travers d'actions co-animées, permettre aux participants de tisser des liens avec les autres professionnels du centre social - Développement du partenariat avec une association culturelle ; possibilité d'accompagner les participants sur une fonction de bénévolat - Associer les personnes en amont des actions menées par le centre social (type/ organisation du troc plantes, de loto) - Donner la possibilité de gérer de façon autonome ponctuellement certaines activités proposées sur l'Escale (jardin, espaces rencontres, marche....) - Les réunions trimestrielles de l'Escale permettent aux participants de pouvoir s'inscrire sur une réflexion portée sur l'EDI
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la mise en place d'actions qui permettent de positionner les participants depuis la conception de celles-ci à leur réalisation. Pour exemple, l'organisation du troc plantes pour laquelle les participants sont associées au même titre que les partenaires depuis les réunions de concertation jusqu'à l'accueil du public.
<p>PUBLIC VISE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les personnes qui fréquentent l'Escale (tout public confondu)
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipement du centre social
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'effet passerelle vers les animations du centre social, des associations de Mayenne, structure de droits communs - L'inscription et la mobilisation des personnes sur les projets portés par le centre social

INTITULE DE L'ACTION : Temps de permanence
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'écoute important - Difficile d'être attentif à chacun sur les temps collectifs - Les temps collectifs ne sont pas des temps où l'on doit exposer ses difficultés ou son mal être aux autres d'où la possibilité de rencontrer la professionnelle sur un temps d'entretien individuel - Echanger sur les attentes des personnes et leur potentialité (citation d'une ancienne participante « réapprendre à cultiver le positif que nous avons chacun en nous »)
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le mieux-être des personnes accueillies - Leur permettre de s'inscrire plus sereinement sur les temps collectif (accompagnement individuel se joue à l'interface du collectif)
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'expression des personnes
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre à l'initiative des participants - Rencontre à l'initiative de la professionnelle
<p>PUBLIC VISE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les personnes qui fréquentent l'Escale (tout public confondu)
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un bureau de permanence dédiée à l'EDI
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le recours à la permanence quand les personnes sont dans un état de mal-être (verbaliser, dédramatiser, pointer le positif...) - La qualité de la communication et expression des personnes

☞ Axe : Soutien à la vie associative

INTITULE DE L'ACTION : Soutien à la vie associative
CONSTATS (en référence au projet) : Le territoire foisonne d'associations qui oeuvrent dans différents domaines, sport, culture, loisir, social, environnement... Ces forces vives contribuent au dynamisme et à l'attractivité du territoire. Ces dernières sont parfois en difficulté pour l'organisation de certaines de leurs manifestations et se rapprochent du Centre Social pour de l'aide logistique, de conseils et mises en réseau. Il arrive fréquemment que la structure développe un partenariat dès lors que le projet fasse écho avec notre mission
OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) : <ul style="list-style-type: none">- Contribuer au développement du territoire- Etre identifié comme association ressource
OBJECTIFS OPERATIONNELS : <ul style="list-style-type: none">- Apporter aux associations locales une aide technique, logistique, de conseils et mises en réseau afin de faciliter l'organisation de leurs projets- Développer et renforcer des dynamiques partenariales associatives autour de projets en communs
DESCRIPTION DE L'ACTION : Le Centre Social s'affiche comme une structure aidante et facilitatrice à échelle du territoire et étudie et accompagne toutes associations dans la mise en place de leurs projets
PUBLIC VISE : Toutes associations du territoire dont les valeurs ne prônent pas la politique, la religion et le syndicalisme
MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) : <ul style="list-style-type: none">- Des locaux- Des véhicules- Des moyens financiers mutualisés- Du personnel écoutant et accompagnateur
RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs) <ul style="list-style-type: none">- Retour de notoriété- Inscription du partenariat sur du durable- Ouverture du Centre Social à de nouveaux habitants

☞ Axe : Loisirs enfants

INTITULE DE L'ACTION : Les petits cuistots
CONSTATS (en référence au projet) : Demande des enfants de faire de la cuisine lors des mercredis après-midi. Grand intérêt de leur part pour faire la cuisine, manipuler les ustensiles, déguster leurs propres recettes. La maison de quartier de l'Angellerie est bien adaptée et équipée pour ce genre d'activité.
OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) : <ul style="list-style-type: none">- Permettre l'autonomie dans la réalisation de recettes de cuisine salées et sucrées- Encourager le plaisir de cuisiner et la convivialité- Transmettre des savoirs et savoir-faire- Favoriser le lien intergénérationnel- Contribuer à la prévention santé- Favoriser l'ouverture culturelle et la mixité sociale
OBJECTIFS OPERATIONNELS : <ul style="list-style-type: none">- Proposer la mise en œuvre par les enfants de recettes simples, peu coûteuses- Encourager la participation des enfants en petits groupes pour que chacun soit dans l'action- Apporter de l'information sur les ingrédients, le vocabulaire, les techniques- Faire goûter les réalisations aux parents- Collecter les recettes, avoir un format adapté pour que les enfants puissent les garder et les réutiliser chez eux
DESCRIPTION DE L'ACTION : Un atelier par mois avec un thème à l'année (les gâteaux, le tour du monde des recettes, l'équilibre alimentaire)
PUBLIC VISE : Enfants de 7 à 12 ans
MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) : <ul style="list-style-type: none">- 1 animatrice et 1 personne bénévole (ancien cuisinier à la retraite)- Partenariat avec l'AMAV- Partenariat avec des acteurs locaux (atelier décentralisé dans une pâtisserie, visite d'une ferme...)
RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs) Concernant la participation des enfants : <ul style="list-style-type: none">- Le nombre de participants à chaque atelier- La régularité des participants- La forme de la participation et son évolution au fil des ateliers : posture, aisance, prise d'initiative, proposition d'idées...

INTITULE DE L'ACTION : Accueil de loisirs
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De nombreux enfants n'ont pas la possibilité de profiter d'activités de loisirs et culturelles du fait bien souvent de contraintes financières - L'identification et la facilité d'accès au centre social favorise la demande des parents d'inscrire leurs enfants à des activités les mercredis après-midi.
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les échanges entre les enfants afin de développer leur capacité à s'ouvrir aux autres - Faciliter l'accès à la culture, aux loisirs, à la pratique sportive - Transmettre des valeurs de respect, de partage et de solidarité - Susciter la curiosité et l'ouverture au monde
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une cohésion de groupe permettant à chacun d'y trouver sa place - Permettre la mobilité (transport des enfants) par les moyens mis en place au sein du centre social - Développer des actions partenariales auprès d'organismes culturels et sportifs - Assurer l'encadrement des enfants en étant bienveillant et à leur écoute - Proposer des activités variées et diversifiées (cuisine, sports, bricolage, spectacles...) adaptées à tous les âges
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <p>Deux animatrices assurent l'accueil des enfants les mercredis après-midi de 14h à 17h et aussi sur le temps des vacances scolaires. Les activités se déroulent dans les différentes maisons de quartier de la ville de Mayenne, mais aussi en extérieur (médiathèque, musée...)</p>
<p>PUBLIC VISE : enfants de 5 à 12 ans</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moyens humains : 2 ou 3 animatrices - Moyens financiers : financement ville et CAF - Moyens matériels : maisons de quartier, minibus - Ressources partenariales : Kiosque, AMAV, Mairie, Grand Nord (médiathèque, ludothèque, Cybercentre, conservatoire), Musée du Château, Communauté de communes
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs quantitatifs : Chaque mercredi, la totalité des enfants inscrits se rendent aux activités (16 places maximum pour 2 animatrices) - Indicateurs qualitatifs : un lien de confiance et des amitiés se créent au fil des mercredis ce qui apporte une dimension humaine au groupe. Les enfants se réinscrivent d'une activité à l'autre et viennent avec envie et enthousiasme.

☞ Axe : Utilité sociale

INTITULE DE L'ACTION : Système d'échanges local – L'AGITASEL
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <p>Le contexte économique et sociétal engendre de plus en plus d'isolement et de repli sur soi. Face à cette montée de l'individualisme et en réaction à la société de consommation qui fragilise les personnes, le centre social souhaite éveiller à la « <i>consomm'action</i> » et proposer une alternative aux relations marchandes.</p>
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Lutter contre l'isolement et le repli sur soi ◆ Générer du lien social et des formes de solidarités, développer davantage de liens entre les habitants ◆ Favoriser l'épanouissement personnel et la coopération ◆ Renforcer la capacité des habitants à être acteur, à participer (individuellement et collectivement) à la vie de leur quartier, leur ville ◆ Sensibiliser et éveiller le sens critique face à la prégnance des rapports marchands
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place un réseau d'échanges porté par les habitants ➤ Activer un système d'entraide interfamiliale et interpersonnelle ➤ Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité des personnes dans l'organisation générale du groupe ➤ Faciliter l'organisation de temps de rencontre réguliers, conviviaux et festifs
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <p>Un SEL se définit comme un groupe de personnes qui mettent des services, des savoirs et des biens à la disposition les uns des autres. Ils les échangent et les valorisent au moyen d'une monnaie d'échanges choisie par les membres eux-mêmes. Chacun contribue au système et à la fois bénéficie des ressources des uns et des autres.</p>
<p>PUBLIC VISE : Tout public.</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une animatrice coordonne le dispositif en mettant à jour les informations des uns et des autres. - Un local est mis à disposition du groupe pour faciliter les rencontres hebdomadaires - Financement ville et CAF
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs) :</p> <p>D'un point de vue quantitatif : . La participation des personnes et son évolution dans le temps (durée, régularité)</p> <ul style="list-style-type: none"> . La fréquence des échanges interpersonnels, . La fréquence des rencontres collectives <p>D'un point de vue qualitatif : . L'implication des personnes,</p> <ul style="list-style-type: none"> . L'évolution des acteurs par rapport au fonctionnement (liens, prise d'initiative)

INTITULE DE L'ACTION : Bourses aux vêtements
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <p>Les difficultés économiques mettent de plus en plus de familles à mal. Le Centre Social soucieux de cette question a souhaité depuis plusieurs décennies mettre en place une organisation permettant aux plus précaires de pouvoir se vêtir à moindre coût.</p>
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'inscrire dans une alternative économique - Susciter l'engagement bénévole - Permettre aux familles les plus vulnérables de pouvoir acheter des vêtements à moindre coût
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tendre vers un fonctionnement autonome et responsable du groupe de bénévoles - Organiser une surface de vente temporaire avec des articles de qualité et à faible coût
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <p>L'action se déroule sur une durée d'une semaine avec une phase d'accueil des déposants pour le choix et la mise à prix des articles, une phase d'organisation de la surface de vente et une dernière de restitution des invendus et des produits de la vente.</p> <p>Sont concernés, plus de 1 500 déposants et 2 000 acheteurs.</p>
<p>PUBLIC VISE : Tout public</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <p>Une équipe d'une centaine de bénévoles</p> <p>Une salle municipale aménagée par les services municipaux</p> <p>Du matériel municipal (tables, chaises, cloisons...)</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nbre de bénévoles investis - Nbre d'acheteurs - Le déroulement de l'action - la degré de satisfaction des acheteurs

INTITULE DE L'ACTION : Bourse aux jouets
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <p>Les familles sont de plus en plus touchées par les difficultés économiques. Le pouvoir d'achat pour les périodes de fin d'année s'en trouve de fait impacté. Afin de permettre à plus grand nombre de pouvoir offrir des cadeaux de Noël, le Centre Social organise en fin d'année une bourse aux jouets.</p>
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'inscrire dans une alternative - Susciter l'engagement bénévole - Permettre aux familles les plus vulnérables de passer des fêtes de fin d'année dans la dignité
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tendre vers un fonctionnement autonome et responsable du groupe de bénévoles - Organiser une surface de vente temporaire avec des articles de qualité et à faible coût
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <p>L'action se déroule sur une durée d'une semaine avec une phase d'accueil des déposants pour le choix et la mise à prix des articles, une phase d'organisation de la surface de vente et une dernière de restitution des invendus et des produits de la vente</p>
<p>PUBLIC VISE : Tout public.</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <p>Une équipe d'une cinquantaine de bénévoles (une dizaine supplémentaire serait plus confortable)</p> <p>Une salle municipale</p> <p>Du matériel municipal (tables, chaises, cloisons...)</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénévoles investis - Nombre d'acheteurs - Le déroulement de l'action - Le degré de satisfaction des acheteurs

☞ Axe : Ateliers de loisirs

INTITULE DE L'ACTION : Ateliers de loisirs (scrapbooking – tissage – couture – poterie – travaux d'aiguilles – tarot – scrabble – échanges)
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <p>Le Centre Social est identifié pour l'accompagnement d'idées. La mise en place des ateliers s'est faite sur proposition de personnes détentrices d'un savoir-faire et désireuses de de la partager autour d'un cadre convivial et bénévole</p>
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les savoir-faire - Décloisonner les ateliers et encourager l'engagement citoyen, l'inscription dans la vie locale - Encourager l'engagement bénévole - Favoriser toutes formes de mixité - Permettre l'autonomie des groupes
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Susciter l'inscription à des projets locaux, ponctuels, citoyen - Financer, accompagner, soutenir la formation bénévole- - Offrir des rendez-vous créatifs hebdomadaires pour tous, sur des créneaux divers, en journée mais également en soirée - Proposer des temps de rencontres collégiales et interactives - Accompagner chaque individu selon son rythme sur chacun des espaces - Responsabiliser les bénévoles au budget de l'atelier mais également à la dynamique de groupe
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <p>Organisation d'espaces de création, de loisirs-créatifs, d'apprentissages collectifs</p>
<p>PUBLIC VISE : Tout public (adultes)</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <p>Humains : 14 fonctions de bénévoles d'ateliers (certains bénévoles responsables de plusieurs ateliers d'où le terme de "fonction") +1 animatrice/accompagnatrice Matériel: 1 budget alloué à chaque espace pour de l'achat de matériel pérenne et son entretien (en dehors du consommable) + -Métiers à tisser- Machines à coudre- Surjeteuses- Matériel de scrapbooking/de tricot... Partenariat: (le cadre de l'engagement citoyen et de l'inscription dans la vie locale) Foyer Résidence Personnes Agées - Ecole Paul Eluard - Association "Bébé sans fil"</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <p>Nombre d'inscrits aux projets, aux ateliers Reconstitution des projets Inscriptions de nouvelles personnes</p>

☞ Axe : Droits aux vacances

INTITULE DE L'ACTION : Destination vacances et week-end
CONSTATS (en référence au projet) : De nombreuses familles du fait de contraintes financières ne partent pas en vacances, ce constat ne touche pas seulement les personnes sans emploi mais aussi certaines personnes en activité professionnelle. De plus les contraintes organisationnelles peuvent être aussi un frein à la mise en place d'un projet vacances de manière autonome.
OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) : Accompagner les familles dans l'élaboration de leur projet de vacances et de loisirs.
OBJECTIFS OPERATIONNELS : <ul style="list-style-type: none">- Mettre en place des temps de rencontre plus ou moins réguliers avec la famille, soit à son domicile, soit au centre social- Donner la possibilité à la famille d'acquiescer plus d'autonomie en l'impliquant dans les différentes étapes de son projet (choix du lieu, financement, réservation, etc...)- Aborder les questions liées au budget par la mise en place d'une épargne ajustée aux ressources de la famille- Rechercher ensemble un lieu correspondant aux attentes de tous les membres de la famille- Effectuer des demandes d'aides financières en fonction de la situation de la famille
DESCRIPTION DE L'ACTION : Divers outils de communication permettent d'informer les familles de l'existence de cette action et peuvent ainsi solliciter la professionnelle du centre social. Une première rencontre a lieu afin d'identifier les envies et besoins de la famille et le cadre de l'intervention est présenté à cette occasion. S'ensuit un accompagnement adapté aux besoins et à l'autonomie de la famille en abordant toutes les questions liées au projet : budget, hébergement, transport, loisirs... Le travail de partenariat mené en parallèle permet de faire bénéficier certaines familles (au cas par cas) d'aides financières et d'aides aux transports (bénévoles pouvant assurer le transport des familles A/R)
PUBLIC VISE : Toutes familles vivant sur la ville de Mayenne et communes alentours
MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) : Moyens humains : <ul style="list-style-type: none">- Pour le transport : des bénévoles à la fois du centre social, mais aussi d'associations extérieures que sont la Croix Rouge, l'association 20Enfants/20Jours, les PEP53 peuvent acheminer des familles sur leur lieu de vacances- Pour la proposition de séjours : les PEP53 sont forcent de proposition pour des séjours familiaux à un coût abordable pour les familles Moyens financiers : <ul style="list-style-type: none">- La CAF

- La mairie de Mayenne

RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Les bilans effectués post accompagnement sont très révélateurs du bénéfice généré par ce type de projet : Les parents sont fiers d'avoir pu offrir à leurs enfants un moment privilégié « *comme tout le monde* », d'avoir réussi à se projeter dans l'avenir ce qui n'est pas toujours facile pour certain. Les enfants sont satisfaits que leur(s) parent(s) ai(ent) construit un projet avec eux en tenant compte de leurs besoins.

Tous expriment revenir « *reposés* » « *ressourcés* ».

Ce projet a également un impact sur chacun des membres de la famille. Plusieurs familles ont exprimé avoir passé de « super vacances » « ce sera peut-être les meilleurs vacances de notre vie »; la façon dont cela est formulé laisse à penser que cela ne pourra se reproduire ; un travail d'accompagnement dans la continuité et la faisabilité des projets est donc à effectuer avec les familles.

En 2014, 22 familles ont pu être accompagnées et ont pu partir en vacances, soit 31 adultes et 46 enfants

INTITULE DE L'ACTION : Séjour collectif adultes
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <p>De nombreuses personnes isolées socialement, résidant sur Mayenne, aimeraient partir en vacances mais ne se sentent pas en capacité de le faire seule du fait à la fois de leur fragilité, mais aussi de leurs contraintes financières</p>
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre à des personnes vivant seules ou en couple sans enfant à charge de se projeter dans le futur grâce à un projet positif - Faciliter l'accès aux droits aux vacances à un public qui en est très éloigné - S'inscrire dans une dynamique de réinsertion sociale et de rupture avec une éventuelle situation d'isolement - Proposer un séjour adapté à tous et accessible d'un point de vue financier - Favoriser le mieux-être et l'estime de soi par l'implication dans l'élaboration du projet
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer ensemble un projet de séjour en favorisant l'expression de choix (expression des envies de chacun : choix du lieu, des activités, de l'hébergement...) - Mettre en place des actions d'autofinancement avec les participants afin de réduire le coût par personne - Créer une dynamique de groupe par des rencontres mensuelles qui se maintienne même après le séjour - Mettre en lumière et valoriser les compétences de chacun lors d'actions d'autofinancement - Permettre le financement du séjour au travers d'une épargne - Etre en capacité de vivre en groupe le temps d'un séjour (5 jours en 2014)
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <p>Cette action se traduit par la mobilisation de personnes vivants seules sur l'élaboration d'un projet commun : partir en vacances. Ces personnes du fait de leur situation ne se seraient pas autorisées à partir autrement.</p> <p>Les participants sont impliqués dès le départ dans l'organisation de ce séjour plusieurs mois à l'avance (à raison d'une rencontre par mois). Elles se mobilisent afin de déterminer le lieu, les modalités de déroulement du séjour, mais aussi pour la mise en place et l'implication dans des actions d'autofinancement permettant de réduire le coût séjour pour chaque participant.</p> <p>Ces rencontres préalables permettent de créer une réelle dynamique de groupe qui transparait durant le séjour.</p> <p>Sur le lieu de vacances les participants se reposent, découvrent des lieux méconnus jusqu'alors, partage des moments de convivialité et de bonne humeur.</p>
<p>PUBLIC VISE : Personnes vivant seules ou en couple sans enfant à charge, adhérents au centre social</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <p>Partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAF - CCAS de la ville de Mayenne - L'agence Nationale des chèques Vacances <p>Partenaires humains et matériels :</p>

- Proposition de séjour : les PEP 53
- Relai de l'information : CCAS, CMP, Antenne solidarité, CHNM, associations partenaires

Moyens humains et matériels :

- 1 minibus du centre social
- 2 animatrices du centre social

RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Le séjour organisé en 2014 a touché 6 personnes. Toutes ont pu exprimer leur plaisir et leur souhait de renouveler ce type de séjour qui constitue pour elles leurs seules vacances annuelles. Nous avons pu faire le constat d'un réel mieux-être et d'une satisfaction d'avoir pu participer pleinement à tous les aspects organisationnels de ce type de projet.

L'aboutissement qu'est le séjour vacances récompense les participants de leur investissement tout au long de l'année. Cette action permet une vraie valorisation des personnes et un renforcement de l'estime de soi.

☞ Axe : Actions de proximité

INTITULE DE L'ACTION : Lundi de la vie quotidienne
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <p>Suite à l'arrêt d'ateliers abordant des thématiques du quotidien dénommés « Lundis Conso' », de nombreux habitants nous ont fait part de leur désir de revoir ce type d'ateliers réapparaître. Leur envie étant d'échanger sur des sujets qui les touchent dans leur vie de tous les jours et face auxquels ils se retrouvent parfois démunis du fait d'un manque de connaissances.</p>
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partager ses connaissances et développer ses compétences sur des sujets touchant la vie quotidienne
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les habitants dans l'élaboration d'un projet de sa conception à sa réalisation à travers la création d'un groupe Réflexion/Projet. - Recueillir les besoins des habitants des différents quartiers de Mayenne - Favoriser le lien social en permettant aux habitants des quartiers de se rencontrer sur des temps de convivialité. - Rencontrer et faire intervenir des professionnels spécialisés sur des thèmes de la vie quotidienne (banque, logement, alimentation...)
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <p>Un groupe appelé Réflexion/Projet constitué de 4 habitants des différents quartiers de Mayenne se rencontre une fois par mois encadré par 2 professionnelles : 1 CESF de l'antenne solidarité et 1 CESF du centre social Agitato. Ces rencontres ont lieu le lundi après-midi de 14h à 16h et ont pour objectif de préparer les ateliers « Les Lundis de la vie quotidienne » en s'inscrivant dans une méthodologie de projet (recueil des besoins, recherches documentaires, construction de l'atelier...).</p> <p>Les ateliers « Lundis de la Vie Quotidienne » auront lieu 1 fois par trimestre les lundis après-midi, avec la présence d'une des CESF, les membres du groupe « Réflexion/Projet » et un intervenant extérieur (professionnel du thème abordé). Ils auront lieu dans les différentes maisons de quartier de Mayenne (changement de lieu pour chaque séance) afin de toucher un plus large public et seront ouverts à tous les habitants.</p>
<p>PUBLIC VISE : Habitants de Mayenne</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <p><i>Moyens matériels :</i> Utilisation des locaux et moyens matériels d'Agitato, siège social et maisons de quartier.</p> <p><i>Moyens humains :</i> 1 CESF de l'Agitato 1 CESF de l'Antenne solidarité (partenaire)</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <p>Une acquisition de nouveaux savoirs pour les habitants désireux d'obtenir des réponses à leurs questionnements sur des thématiques du quotidien et leur permettre ainsi d'être mieux armés face aux « pièges » de la société de consommation.</p>

INTITULE DE L'ACTION : Vie de quartier (Angellerie, Brossolette, Pommier)
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'isolement et le repli sur soi, - Accompagner les envies, les initiatives des habitants.
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer du lien social, - Favoriser la mixité sociale, culturelle et générationnelle, - S'appuyer sur la participation des habitants, les rendre acteurs, - Promouvoir la cohésion sociale.
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le vivre ensemble, - Etre à l'écoute, - Etre garant d'un cadre bienveillant, - Mettre en avant la convivialité.
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des permanences d'accueil hebdomadaire sont proposées, - Des temps forts sont mis en place tout au long de l'année (Fête des Voisins, concours de pétanque, vide grenier, loto, repas de fin d'année...), - Des ateliers cuisine avec partage de Repas sont proposés aux adhérents du Centre Social, - Nous accompagnons des projets à l'initiative des habitants, - Des temps d'information et d'intervention de professionnels extérieurs sont mis en place. (partenaires culturels, institutionnels...)
<p>PUBLIC VISE : Public diversifié, intergénérationnel</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Moyen humain : 1 professionnel par structure, ➤ Moyen matériel : 2 maisons de quartier et 1 appartement de proximité, ➤ Moyen financier : financement ville et CAF ➤ Ressources partenariales : Kiosque, Amav, Mairie, Grand Nord (médiathèque, ludothèque, Cybercentre, conservatoire), Musée du Château, Communauté de communes...
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <p>Nous attendons de la part des habitants qu'ils soient porteurs d'idées, qu'ils participent à l'élaboration de projet afin qu'ils puissent être autonomes sur certaines actions.</p>

INTITULE DE L'ACTION : Projets de santé communautaire sur les quartiers (référence PACTE DE COOPERATION)
<p>CONSTATS (en référence au projet) :</p> <p>La fragilité des certaines personnes qui fréquentent les structures de quartiers qui questionne nos limites d'interventions (mission du centre social, problématiques importantes,...)</p> <p>Une réflexion, partagée par tous les acteurs (CHNM, Ville de Mayenne, Conseil Général et Agitato) pour travailler ces questions, a favorisé l'émergence d'un partenariat.</p>
<p>OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la création ou le maintien du lien social - Favoriser la solidarité citoyenne - Garantir l'accueil des différences
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un espace, un lieu qui soit identifié, sécurisé et qui respecte et préserve les différences. - Favoriser une communication respectueuse au sein du groupe. - Favoriser le bien être individuel et collectif au service d'une dynamique de maintien et de création du lien social. - Promouvoir la santé. - Valoriser les ressources de chacun pour permettre aux habitants d'être acteur dans le projet.
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <p>Sur le Pommier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil café hebdomadaire en présence de l'AS, d'une infirmière du CMP et de l'animatrice du quartier - Temps de repas partagé un fois par mois avec la présence de l'AS, d'une infirmière du CMP et de l'animatrice du quartier - Organisation de la fête des voisins <p>Sur Brossolette</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeudi du BREAK /Accueil café en présence d'une infirmière du CMP, de l'animatrice du quartier et de la professionnelle en charge de l'insertion sociale sur l'EDI - Temps de repas partagé une fois par mois avec la présence des infirmières et de l'animatrice de quartier - Organisation de la fête des voisins
<p>PUBLIC VISE : Habitants de la ville de Mayenne et des environs</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels des institutions qui ont signé le Pacte de coopération - La référence au Pacte de coopération et aux fiches projets
<p>RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passerelles entre les différents dispositifs (soin - social) - Repérage de situations pour lesquelles la présence des professionnels du soin et du social a pu être bénéfique. - Veille sociale / pouvoir identifier les attentes et besoins du public

INTITULE DE L'ACTION : Bout 'chou
CONSTATS (en référence au projet) : Répondre à une demande des habitants en proposant un temps d'accueil en direction des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent.
OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) : <ul style="list-style-type: none"> • Rompre l'isolement de cette profession. • Favoriser la socialisation des enfants
OBJECTIFS OPERATIONNELS : <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le dialogue et l'échange entre les A.M • Proposer des activités adaptées à la tranche d'âge en concertation avec les A.M • Mise en place d'un temps fort sous forme d'un après-midi convivial auquel les parents et enfants sont conviés
DESCRIPTION DE L'ACTION : <ul style="list-style-type: none"> • Accueil hebdomadaire de deux heures qui s'appuie sur la mise en place de courts projets afin de favoriser l'éveil et la découverte du public enfant et la participation du public adulte
PUBLIC VISE : <ul style="list-style-type: none"> • Assistantes maternelles qui dépendent du secteur Bras Brossolette la Touche ainsi que les enfants qu'elles ont en charge
MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) : <ul style="list-style-type: none"> • Structure de quartier, matériel et mobilier petite enfance • Une animatrice
RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs) <ul style="list-style-type: none"> • Participation régulière du public • Communication entre les professionnelles et développement des liens d'entraide entre elles • Autonomie

☞ Axe : Diffusion culturelle

INTITULE DE L'ACTION : Concert au Rade
CONSTATS (en référence au projet) : Depuis maintenant 2 ans, le centre social Agitato met en place des concerts au sein de l'espace Rade. Le constat est qu'il y a de moins en moins de lieu de diffusion sur notre territoire et de plus en plus de jeunes formations musicales souhaitant se produire devant un public.
OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet) : <ul style="list-style-type: none">- Valoriser la création musicale locale. Faciliter l'accès à la musique au plus grand nombre. Sensibiliser aux risques festifs.
OBJECTIFS OPERATIONNELS : <ul style="list-style-type: none">- Développer un partenariat avec les structures musicales actuelles du département.- Rendre accessible l'accès au concert par la gratuité. Mettre en place des actions de prévention (auditif, alcoologie...).
DESCRIPTION DE L'ACTION : Mettre en place, le dernier vendredi de chaque mois, un concert avec la prestation de deux formations musicales, avec des musiciens locaux en première partie et des groupes ligériens de renommés en seconde partie. La programmation est effectuée par trimestre, par une commission de 5 personnes du centre social. Les concerts sont gratuits et ouverts à tous. Un partenariat avec la Mutualité Française permet de sensibiliser aux risques auditifs avec la distribution de bouchons d'oreilles à chaque événement. De plus, un partenariat avec l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Addictologie et Alcoologie) doit permettre d'attirer l'attention du public sur les risques liés aux excès de consommation.
PUBLIC VISE : Les concerts du Rade visent tout public, avec une programmation éclectique et parfois familiale.
MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenaires) : Moyens humains : 7 bénévoles sur la programmation et la gestion des repas. Partenaires : ANPAA, Mutualité Française, La Boussole, Haute-Mayenne, Mairie de Mayenne. Matériel : Sonorisation appartenant au centre social.
RESULTATS ATTENDUS (Critères d'évaluation – Indicateurs qualitatifs et quantitatifs): Fréquentation des soirées concerts par un public nombreux et intergénérationnel (nombre d'entrées, tranche d'âge...), augmentation du nombre de bénévoles dans la mise en place des concerts (fréquentation commission programmation, commission repas des artistes...).

3-3.5 Des orientations stratégiques à développer

La période 2015-2018 est l'occasion, au travers de constats partagés, d'affiner le projet par la détermination d'orientations stratégiques partagées, portées autour de l'association, du projet, du territoire et les habitants qui le composent.

Ces dernières, présentées au travers de tableaux à objectifs qui suivent, visent deux approches, l'une à visée fonctionnelle, structurelle et organisationnelle, l'autre, à visée opérationnelle :

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES

L'Association Agitato, fin 2010, a vu l'arrivée de membres administrateurs cooptés par la Ville de Mayenne pour assurer une fonction de réorganisation avec suivi financier et structurel. Ces derniers, non issus, des activités ont mené cette mission, et peuvent, pour certains, montrer une forme de recul dans leur investissement qui pourrait, si tel était le cas, fragiliser la gouvernance de l'Association. Il convient de réfléchir à trouver de nouvelles personnes. Parallèlement à cela, de nouveaux membres, issus, quant à eux des activités ont intégré les instances mais, du fait de leur manque d'ancienneté, méritent d'être accompagnés pour mieux appréhender la culture « Centre Social » et la connaissance du projet du centre.

ORIENTATION ①	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D' ACTIONS
Renforcer la gouvernance associative	Ouvrir le Conseil d'Administration à de nouveaux membres	1 - Capter de nouvelles personnes issues des activités
		2 - Travailler sur la rédaction d'un livret d'accueil
		3 - Travailler sur la rédaction de fiches « fonctions » pour chaque poste du bureau
	Construire une culture commune	4 - Initier des parcours « découvertes » « administrateurs/activités/usagers/salariés »
		5 - Mettre plus de débats à thèmes au sein des instances bureau et Conseil d'Administration
		6 - Assurer des mises en réseau avec d'autres administrateurs d'autres Centres Sociaux
	Renforcer le pouvoir d'agir des administrateurs	7 - Accompagner la participation des administrateurs sur les différentes commissions et comités
		8 - Encourager la participation à des actions de formation

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES

A la demande de la Caisse d'Allocations Familiales, il a été demandé au Centre Social de rectifier un aspect jugé manquant, le portage collectif du projet.

ORIENTATION 2	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D' ACTIONS
Renforcer la gouvernance du projet	Travailler autour d'un principe de mutualisation entre les deux principales institutions de tutelle (Ville de Mayenne/Caisse d'Allocations Familiales)	1 - Jalonner, à court terme, sur une convention tripartite Ville/Caisse d'Allocations Familiales/Centre Social Agitato
	Installer un comité stratégique de suivi et d'orientation du projet 2015-2018	2 - Fidéliser les acteurs dans leur participation 3 - Proposer des contenus d'animation participatifs et centrés principalement sur l'expression de l'habitant
	Consolider et initier de nouvelles commissions thématiques	4 - Identifier et y inscrire les acteurs ressources
	Garantir un cadre bienveillant pour l'équipe de salariés	5 - Accompagner à l'inscription à des parcours formatifs 6 - Ajuster et faire évoluer, au besoin, les fiches de poste

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES

Le Centre Social est face à une incertitude, pour les temps à venir, du maintien à même hauteur de la subvention de la Collectivité, qui est engagée dans une démarche de réduction de ses charges, liées à une diminution de la dotation de l'Etat. Le Centre Social, quant à lui, doit faire face à ses charges et s'engager dans une démarche de vigilance pour tendre vers un équilibre financier. Parallèlement à cela, l'Association doit trouver des solutions pour subvenir à une trésorerie parfois tendue.

ORIENTATION 3	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D' ACTIONS
Asseoir le Centre Social sur un modèle financier et économique serein et pérenne	Assurer une veille financière	1 - Refondre la comptabilité analytique en lien avec les institutions de tutelle 2 - Développer de nouveaux outils de suivi et gestion financière
	Etudier toutes opportunités de réduction de charges financières	3 - Engager une réflexion de mutualisation inter-associations (Commissaire aux Comptes, Expert-comptable, fournitures de bureau...)
		4 - Se mettre en tête de devoir faire moins ou autrement avec « moins »
	Engager un processus de recherches de financements complémentaires	5 - Emarger de nouveaux modes de financements (Crowdfunding...)
		6 - Intensifier les actions d'autofinancement
		7 - Travailler avec les services de la Caisse s'Allocations Familiales sur une mise à plat de l'ensemble des dispositifs
	Dégager des pistes d'oxygénation sur la trésorerie	8 - Négocier auprès de la Caisse d'Allocations Familiales un lissage de versement de la prestation de service, et du remboursement des échéances de prêt

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES

Dans la suite d'un nouveau projet tourné vers l'intérêt de l'ensemble des habitants, le Centre Social doit, trouver des modalités de communication pour faire part de ses intentions.

ORIENTATION 4	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D' ACTIONS
Mobiliser pour fédérer autour du nouveau projet du Centre Social	Engager un nouveau programme de communication	1 - Travailler sur la réalisation d'une nouvelle plaquette généraliste du Centre Social
		2 - Revisiter le site internet
		3 - Organiser des temps de rencontres autour de la présentation du projet du Centre Social

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES

Certains Centres Sociaux du département, dont le Centre Social Agitato, sous l'égide de la Fédération Régionale des Centres Sociaux du 49/53, commencent à travailler en réseau et mettent en perspectives certaines demandes et besoins.

ORIENTATION 5	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D' ACTIONS
Contribuer à la structuration du réseau départemental des Centre Sociaux	Inscrire le Centre Social sur les temps de rencontres départementaux	1 - Participer aux réunions organisées en direction des Directeurs et Présidents
		2 - Participer à l'action de formation sur la participation

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES

Le territoire jouit d'une attractivité importante portée par un riche tissu associatif. Le Centre Social, au fil des années, est reconnu par ce dernier comme étant un acteur bien souvent incontournable. Toutefois, combien d'associations avortent leur projet car se trouvant en manque de moyens pour le réaliser. C'est pourquoi, le Centre Social souhaite afficher clairement cette ambition de dynamiseur et de facilitateur.

ORIENTATION 6	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D' ACTIONS
Affirmer le Centre Social comme une force vive du territoire	Soutenir le développement de la vie associative locale et s'inscrire comme acteur de l'animation du territoire	1 - Apporter une aide logistique, spatiale, humaine aux associations du territoire
		2 - Prendre part, en qualité de partenaire, aux initiatives locales

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES

En référence à la nouvelle circulaire CNAF, le Centre Social, dans son projet 2015-2018, a mis en avant, une spécificité famille qu'il entend mener au cours de cette période avec l'appui et la mobilisation de parents. L'objectif est, par cette instance, d'initier des projets d'actions en référence aux besoins des groupes familiaux.

ORIENTATION 7	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D' ACTIONS
Mieux prendre en compte les besoins des familles	Mettre en place le projet « famille »	1 - Maintenir et consolider l'existant
		2 - Identifier et mobiliser des parents et partenaires autour de la constitution d'une « commission famille »
		3 - En s'appuyant sur a commission, faire émerger des projets avec la participation des parents

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES

Post-conduite d'un diagnostic jeunesse à échelle du territoire de la Communauté de Communes, les élus de la collectivité, amorcent début d'année 2015, une vaste réflexion visant à définir une nouvelle politique jeunesse. En qualité de promoteur, le Centre Social est de fait partie prenante de ces travaux, sans pour autant être décideur de la définition des contours de cette dernière et des missions futures du Centre Social.

ORIENTATION 8	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D' ACTIONS
Participer à la définition d'une nouvelle politique jeunesse communautaire	Prendre part aux différentes rencontres proposées	1 - Apporter l'expertise du Centre Social
		2 - Communiquer les différents éléments chiffrés et financiers demandés
		3 - Appliquer les directives post-définition de la politique définie par les élus

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES

Impossible de faire l'impasse d'une orientation tournée sur la participation des habitants, car qui mieux qu'eux savent ce qui leur est bon ? ce qu'ils attendent ? et de la façon de l'atteindre ?

ORIENTATION 9	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D' ACTIONS
Renforcer le pouvoir d'agir des habitants	Développer la participation active des habitants	1 - Les accompagner à participer aux commissions et comités existants et à initier
		2 - Les accompagner à prendre part aux échanges et réflexions, à être force de proposition et à les inscrire dans une démarche de participation
		3 - Susciter leur engagement bénévole au sein du Centre social et de nos structures partenaires

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES		
ORIENTATION 10	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D’ACTIONS
Optimiser la coopération entre les bénévoles et l’équipe	Prendre en compte la fonction bénévole	1 - Réunir régulièrement la commission « bénévoles »
		2 - Prendre appui sur le guide du bénévolat, de la charte et de la convention de réciprocité
		3 - Organiser des assises du bénévolat

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES		
Le Centre social est connoté du fait du mot « social », cela renvoie à une forme d’assistanat qui peut freiner l’ouverture et la mixité et interroger la capacité d’autonomisation des publics. De plus, il est constaté une forme d’asphyxie de certains espaces et parfois des professionnels où se joue une sorte de dépendance des usagers à ces derniers.		
ORIENTATION 11	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D’ACTIONS
Renforcer l’ouverture à de nouveaux groupes d’habitants	Revisiter les sens de certaines de nos actions	1 - Redéfinir et communiquer sur les espaces existants et sur ce qui est attendu des participants
	Travailler la communication sur le centre social (structure sociale- foyer- ressources)	2 - Travailler sur la rédaction d’une charte de l’usager
		3 - Revoir les outils de communication
	Décentraliser les interventions	4 - Tendre vers une requalification du terme centre social
	Développer et accompagner les initiatives en étant un lieu d’appui et de soutien	5 - Inventer un principe d’itinérance
		6 - Dédier un temps pour « l’envie de conduire des projets »
		7 - Augmenter l’amplitude de l’accueil au samedi matin

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES

Il est constaté des situations d'isolement qui caractérise plusieurs publics : populations âgées, personnes seules précarisées, demandeurs d'asile, familles monoparentales.

ORIENTATION 12	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D' ACTIONS
Repérer les situations d'isolement, les identifier et accompagner vers le collectif	Identifier des acteurs associatifs et institutionnels	1 - Créer une commission pluri -partenariale de veille
	Créer des passerelles entre les associations et le Centre social	2 - Constituer un groupe de bénévoles relais pour accompagner des personnes repérées en situations d'isolement vers les espaces collectifs existants

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES

Le Centre Social doit intégrer la question du vieillissement de la population. Sans se substituer aux nombreux services locaux existants, il doit s'inscrire dans une approche de lutte contre l'isolement et de rapprochement des générations en créant du lien entre celles-ci.

ORIENTATION 13	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D' ACTIONS
Prendre en compte la question du vieillissement de la population du territoire	Rompre l'isolement social	1 - Par le biais de la création de la commission évoquée ci-dessus, constituer un groupe de bénévoles relais pour accompagner des personnes repérées en situations d'isolement vers les espaces collectifs existants
	Agir sur les liens et les solidarités intergénérationnelles	2 - Proposer des actions visant l'entraide et une plus grande attention et reconnaissance de la personne âgée

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES

Le Centre Social intervient, à ce jour, de façon prioritaire, sur trois quartiers d’habitat collectif. Deux constats en découlent, d’une part, que cette intervention ciblée stigmatise les habitants y résidant, et d’autre part, que le Centre social ne répond pas de manière suffisante aux besoins de l’ensemble des habitants de la Ville, qui sont également en demande d’interventions de proximité.

Par ailleurs, au regard, de données factuelles à échelle des deux cantons, il convient d’adapter notre intervention en lien avec la domiciliation des bénéficiaires des minimas sociaux.

Pour finir, chaque année, à la marge, le Centre Social accompagne, plusieurs familles ne résidant pas sur Mayenne, dans l’élaboration de vacances familiales. Il semble opportun, de façon officielle d’élargir notre territoire de compétence.

ORIENTATION 14	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D’ACTIONS
Elargir le territoire d’intervention du Centre Social	Prendre en compte les besoins de nouveaux groupes d’habitants et familiaux	1 - Travailler autour de modalités d’interventions de proximité itinérantes
	Adapter notre prise en compte territoriale en résonance avec ses réalités et besoins	2 - Etendre le dispositif « Destination vacances et loisirs » à la Communauté de Communes 3 - Penser des interventions de l’espace de Découvertes et d’Initiatives hors ville de Mayenne

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES

En raison de freins financiers, freins psychologiques, ..., l'accès à la culture n'est pas une priorité pour certains habitants et certaines familles, alors qu'elle apporte tellement de bienfaits. Le Centre Social, en référence à la loi de 1998, et sans être en reste sur cette question souhaite accentuer ce projet, pour faire que demain, la culture soit accessible, encore d'un plus grand nombre.

ORIENTATION 15	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D' ACTIONS
Permettre l'égal accès à la culture	Engager une réflexion à échelle du territoire	1 - Créer une commission
	Favoriser l'accès à la culture en qualité de spectateur	2 - Organiser des sorties culturelles 3 - Organiser des évènements culturels
	Permettre d'être acteur de la culture	4 - Proposer des ateliers artistiques 5 - Valoriser les productions des ateliers
	Favoriser les rencontres inter-culturelles	6 - Mettre en place des ateliers cuisine du monde 7 - Valoriser les compétences culinaires par un principe de diffusion

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES

En raison de freins financiers, freins psychologiques, freins sanitaires..., l'accès aux sports n'est pas une priorité pour bon nombre d'habitants et familles, alors qu'il apporte tellement de bienfaits... Le Centre Social, en référence à la loi de 1998, aborde une thématique quasi vierge de toute expérience mais qu'il entend mené pour faire que demain, le sport soit accessible, encore d'un plus grand nombre.

ORIENTATION 16	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D' ACTIONS
Permettre l'égal accès à tous aux sports	Engager une réflexion à échelle du territoire	1- Mettre en place une commission
	Favoriser l'accès aux sports en qualité de spectateur	2 - Organiser des sorties sportives
	Permettre d'être acteur d'une pratique sportive	3 - Proposer des séances autour de la pratique sportive adaptée
	Accompagner à la pratique sportive en qualité de licencié	4 - Travailler autour de principes de tarifications licenciées accessibles à tous

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES

Les tristes épisodes terroristes que la France a subit tout début d'année ont mis en évidence, chez les habitants, un désir de comprendre la société dans laquelle nous vivons.

ORIENTATION 17		
	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D' ACTIONS
Contribuer à éveiller la conscience des habitants	Afficher le Centre Social comme un espace ressources, d'informations et d'échanges libres	1 - Utiliser le hall d'accueil d'Agitato comme lieu d'expositions permanent
		2 - Organiser des cafés-discussions au sein du Centre Social et hors-murs

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES

Lors des consultations d'habitants, des demandes de mise en place de nouveaux ateliers ont été formulés.

ORIENTATION 18		
	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D' ACTIONS
Prendre en compte les demandes d'habitants	Mettre en place de nouveaux ateliers en réponse aux demandes d'habitants	1 - Mettre en place des ateliers de poterie adultes – Repair' Café – Tissage
	Accompagner à la prise de responsabilité de personnes pour animer des ateliers en qualité de bénévole	2 - Proposer des actions de formation pour acquérir des techniques
		3 - Donner les moyens spatiaux, logistiques, financiers pour leurs mises en place

CONSTATS – PROBLEMES et/ou BESOINS IDENTIFIES

Même si le Centre Social inscrit sa démarche selon un mouvement ascendant, il est soumis, malgré tout, au titre de la convention d'objectifs et de moyens qui le lie à la Collectivité, d'apporter son soutien dans la conduite des projets de la municipalité.

ORIENTATION 19	OBJECTIFS GENERAUX	PLAN D' ACTIONS
Positionner le Centre Social comme acteur de la mise en place de la politique et des projets de la Collectivité	Participer aux instances municipales et communautaires	1 - Apporter un regard « expert »
	Assurer un rôle d'interface entre la Collectivité et les habitants	2 - Communiquer, sensibiliser, informer et mobiliser les habitants autour des projets

3-3.6 Calendrier prévisionnel de mise en œuvre des orientations stratégiques

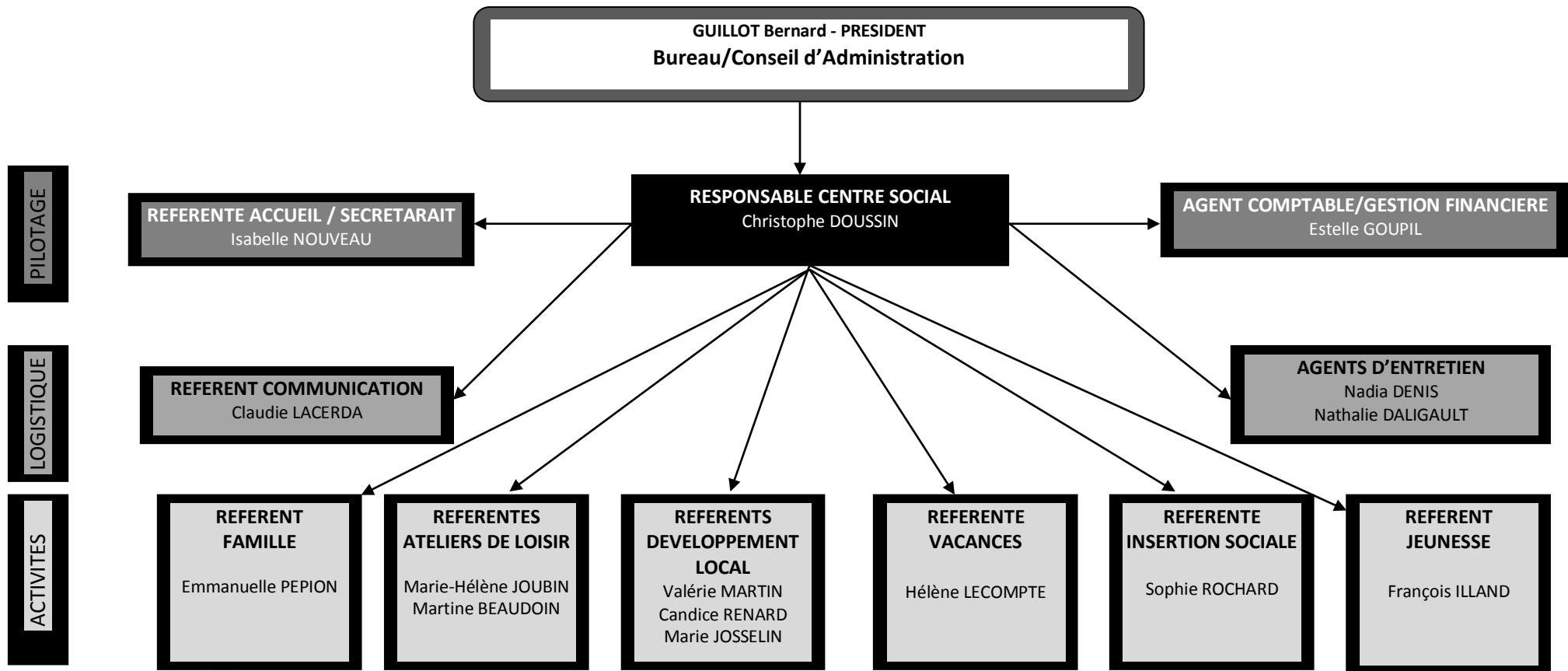
	2015												2016												2017												2018													
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
ORIENTATION 1																																																		
Action 1																																																		
Action 2																																																		
Action 3																																																		
Action 4																																																		
Action 5																																																		
Action 6																																																		
Action 7																																																		
Action 8																																																		
ORIENTATION 2																																																		
Action 1																																																		

3-3.7 Moyens disponibles au service du projet

Le Centre Social dispose de ressources variées et fiables. La suite présente les moyens directs ou indirects mobilisés pour la conduite du projet 2015-2018 :

☞ D'une équipe de salariés :

L'équipe du centre Social est articulée autour de 3 fonctions (Pilotage – Logistique – Activités) avec des missions attribuées à chacun, déclinées dans des fiches de poste individualisée (cf. annexes). Un organigramme interne régit le fonctionnement du Centre Social :



La particularité de l'équipe se situe au niveau de sa stabilité et de son rarissime turnover. Cette dernière présente l'intérêt de bien connaître le territoire et d'être identifiée par l'ensemble des acteurs, tant les usagers-habitants que les partenaires, ce qui simplifie les modalités d'interventions concertées.


Le Centre Social, dans l'intérêt de son projet, a toujours prôné le fait de vouloir une équipe qualifiée qui apporte un gage de sérieux et d'expertise, ce qui n'est pas le cas de l'ensemble des Centres Sociaux. Parallèlement à cela, l'équipe peut, par le biais du plan de formation annuel ou par d'autres opportunités (ARS, CPAM...) parfaire sa pédagogie et ses connaissances des publics.

Elle est, pour un plus grand nombre, salariée de l'Association (Convention Collective SNAEC SO), et pour d'autres, mise à disposition par la Collectivité (Fonction Publique). Ces mises à dispositions sont valorisées au titre de la subvention supplétive allouée par la Ville au Centre Social.

Ci-dessous, une cartographie de l'équipe :

PHOTO	NOM	PRENOM	POSTE OCCUPE	QUALIFICATION	NIVEAU	DATE D'ENTREE	STATUT	CONTRAT	TEMPS DE TRAVAIL
	BEAUDOIN	Martine	Pédagogique	Formation de céramiste-potier	V	Janvier 2004	Agitato	CDI	0.05 %
	DALIGAULT	Nathalie	Entretien	Niveau 3ème	V	Juin 2005	Ville	Titulaire	100 %

	DENIS	Nadia	Entretien	Niveau 3ème	V Bis	Avril 2013	Ville	CDD	0.65 %
	DOUSSIN	Christophe	Pilotage	DES JEPS	II	Octobre 1994	Agitato	CDI	100 %
	GOUPIL	Estelle	Administratif (Comptabilité-Gestion)	BTS Comptabilité	III	Décembre 2009	Ville	Titulaire	100 %
	ILLAND	François	Pédagogique	BEATEP	IV	Janvier 2011	Agitato	CDI	100 %
	JOSSÉLIN	Marie	Pédagogique	BEATEP	IV	Mars 2000	Ville	Titulaire	80 %
	JOUBIN	Marie-Hélène	Pédagogique	BAPAAT	V	Octobre 2000	Agitato	CDI	100 %
	LACERDA	Claudie	Administratif (Communication)	Niveau BAC	V	Juin 2013	Agitato	CDD	100 %

	LECOMPTE	Hélène	Pédagogique	CESF	III	Septembre 2013	Agitato	CDI	100 %
	MARTIN	Valérie	Pédagogique	Maitrise en intervention sociale	II	Octobre 2003	Agitato	CDI	100 %
	NOUVEAU	Isabelle	Administratif (Accueil-Secrétariat)	BTS Secrétariat	III	Mars 2001	Agitato	CDI	100 %
	PEPION	Emmanuelle	Pédagogique	DEFA	III	Décembre 1991	Agitato	CDI	100 %
	RENARD	Candice	Pédagogique	Licence en intervention sociale	II	Octobre 2013	Agitato	CDD	100 %
	ROCHARD	Sophie	Pédagogique	CESF	III	Avril 2004	Agitato	CDD	100 %

L'équipe est constituée de 15 personnes :

- soit 13.5 Equivalent Temps Plein, répartie comme suit :

- 1.65 ETP pour l'entretien
 - 3 ETP pour l'administratif
 - 8.85 ETP pour la conduite pédagogique du projet.
- soit 12 personnes en CDI (Agitato) ou titularisées (fonction Publique) et 3 autres en CDD (Agitato) ou stagiérisées (Fonction Publique).

☞ D'un réseau de bénévoles :

Le projet social de la structure ne peut être mené sans la participation des habitants traduite entre autre, par un réseau de bénévoles impliqués et conséquents. Leur nécessaire implication revêt différentes formes :

☞ « *Bénévole d'animations ou d'activités* » ; son rôle principal, au sein du centre, est d'être en charge seul ou en co-animation d'une activité/atelier,

☞ « *Bénévole occasionnel* » ; c'est le bénévole qui donne ponctuellement de son temps pour la réalisation d'une tâche sur une action portée par le Centre Social,

☞ « *Bénévole dirigeant/décideur* » ; c'est le bénévole qui souhaite prendre par de façon plus engagée à la vie du centre, en faisant partie du Conseil d'Administration et/ou avoir des responsabilités au sein du bureau associatif.

Cela se traduit, en l'état, de la façon suivante :

		Nbre de personnes	Nbres d'heures annuelles
Bénévoles dirigeants	Bureau/Conseil d'Administration/Commissions	12	539
Bénévoles d'animations ou d'activités	- Espace de Découvertes et d'Initiatives	4	288
	- Accompagnement à la Scolarité	8	338
	- Bourses aux vêtements	110	5 600
	- Bourse aux jouets	50	2 200
	- Destination vacances et loisirs	2	24
	- Ateliers de loisirs	14	1 800
	- Concert Le Rade	5	500

Bénévoles occasionnels	- Distribution de supports de communication - Aide à l'installation et/ou désinstallation de salles - Stand sur le marché de Noël - ...	10	120
	TOTAL	215	11 409
	Equivalent Temps Plein (ETP)	6.26	

Ces 6 E.T.P. bénévoles sont extrêmement importants, et mettent en évidence que la participation au sein du Centre est effective et réelle. Il s'agit d'une véritable force pour le Centre Social et son projet, qui ne serait pas ce qu'il est sans leur engagement. C'est pourquoi, une réflexion est amorcée autour de l'accueil et l'accompagnement des bénévoles afin de favoriser leur engagement et faciliter leur parcours. Un « guide du bénévolat », "une charte du bénévolat" et une « convention réciproque d'engagement » viennent d'être élaborés et prendront effet lors du prochain projet du Centre Social. (cf. annexes) Ces écrits sont la résultante de plusieurs rencontres initiées en leur direction qui vont perdurer par la suite. Ces écrits mettent, entre autre, en évidence les droits et obligations du Centre Social à l'égard du bénévole et la réciproque.

☞ D'un réseau partenarial :

Le Centre Social, au cours de ces dernières années, a gagné en notoriété facilitant l'assise des collaborations déjà existantes et le développement de nouvelles.

La majeure partie fait l'objet d'une contractualisation. C'est le cas, pour exemple, d'un pacte de coopération qui existe maintenant depuis plus de dix années, entre la Ville de Mayenne, le Conseil Général de la Mayenne, le Centre Hospitalier du Nord-Mayenne et le Centre Social autour d'un projet de développement social local et de promotion de la santé à échelle du territoire.

Les collaborations évoquées revêtent trois formes différentes :

- *Travail en coordination* : Il vise à mettre en œuvre de la réponse la plus adaptée possible à une situation problématique, le plus souvent individuelle. Il peut réunir des professionnels, mais aussi des personnes directement concernées.

- *Travail en partenariat* : Il vise la réalisation d'un projet pour lequel s'associent librement différentes structures. Le partenariat peut être technique, opérationnel, quand il s'agit de travailler ensemble sur un même projet.
- *Travail en réseau* : Il concerne une problématique et un territoire. Il aboutit à la mise en oeuvre d'une politique pour répondre au problème qui fait l'objet du réseau même. Il implique une idée de durée, de permanence. Il suppose une organisation plus ou moins formelle. Il réunit des membres concernés par l'objet du réseau ; ces membres sont incontournables, mais leur adhésion reste volontaire. L'action du réseau peut s'exercer au niveau des acteurs ou des usagers ».

Ce sont à ce jour, plus de 60 structures différentes, à résonance locale ou départementale, qui apportent leur contribution dans la mise en oeuvre du projet du Centre.

SECTEUR	PARTENAIRE	PILOTAGE		ACTIVITE		EXPLICATIFS ARGUMENTES
Institutionnel	Ville de Mayenne et ses services	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Caisse d'Allocations Familiales 53	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Conseil Général 53	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	C.C. du Pays de Mayenne et ses services	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	La fusion prochaine entre les Communautés de Communes du Pays de Mayenne et celle du Horps-Lassay pourrait, avec le temps entrainer des glissements de compétences actuelles du Centre Social vers la future Communauté de Communes (ex : jeunesse, social)
	C.C. du Horps-lassay et ses services	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	ETAT-DDCSPP	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Agence Régionale de Santé	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Mutuel Social Agricole	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	En raison de sa couverture territoriale, et du nombre de bénéficiaires RSA hors commune de Mayenne, l'Espace de Découvertes et d'Initiatives, doit intégrer le secteur rural dans son approche. En raison d'une extension du dispositif « Destination vacances et loisirs », il en est de même, ainsi que pour le projet

						jeunesse, dont une réflexion est engagée à échelle de la Communauté de Communes.
	Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
Réseau Centres Sociaux	Fédération Régionale des Centres Sociaux	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	Une mise en réseau des Centre Sociaux, dont l'Agitato, a été initiée par la Fédération Régionale des Centres Sociaux du 49/53. En lien avec la Convention signée entre la Fédération et la Caisse d'Allocations Familiales, un programme d'actions de formations est prévu autour de la question de la participation
	Centre Social Le CLEP-LAVAL	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Centre Social Le Trait d'Union-EVRON	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Centre Social Nulle Part Ailleurs-CRAON	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Centre Social AMAV-DEPARTEMENT	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
Réseau dispositifs CLAS/REAAP	Promoteurs départementaux	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
Santé	Centre Hospitalier du Nord-Mayenne	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	CARSAT	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Agence Régionale de Santé	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
Social	Conseil Général 53-Antenne Solidarité	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	UDAF	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Foyer Résidence Personnes Agées	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	ADMR	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	ATMP	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
Culturel	Culture du Coeur	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	

	Atmosphère 53	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	La perspective d'engager une réflexion social/culture/précarité pourrait accentuer le travail de collaboration actuelle
	Tribu Familia	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Kiosque	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Studio musiques actuelles La Boussole	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Médiathèque	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Musée de Mayenne	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Cybercentre	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Réseau Départemental Les Emergences	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Réseau départemental des musiques actuelles	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Fédération des Amicales Laïques	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
Sportif	UFOLEP	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	Le Centre Social souhaite engager une réflexion autour de la question précarité/pratiques sportives/insertion. La mobilisation de ces partenaires semble incontournable.
	Association ELAN	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Associations sportives locales	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
Educatif	Lycée Lavoisier	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	Dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle politique jeunesse, le Centre Social doit densifier son partenariat avec les collèges et lycées de la Ville. Une récente rencontre a permis d'amorcer des perspectives de collaboration, pouvant se traduire, par de la présence régulière de l'animateur jeunesse par le biais de l'Information Jeunesse
	Lycée Rochefeuille	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Lycée Léonard de Vinci	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Collège Jules Ferry	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Collège Sévigné	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	

	Ecole maternelle Pierre et marie Curie	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable
	Ecole primaire Jules Ferry	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable
	Ecole primaire et maternelle Paul Eluard	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable
	Ligue de l'Enseignement 53	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable
	Ligue de l'Enseignement 35	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable
Prévention	Sauvegarde	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable
	Gom'53	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable
	AIDES 53	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable
	RIAM	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable
	ANPAA	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable
	Maison de l'Enfance	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable
	Les amis de la Santé	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable
Insertion	Groupement d'Entraide Mutuel	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable
	Mission Locale	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable
	Espaces de Découvertes et d'Initiatives- Département	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable
	CHRS Copainville	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable
	ADMR	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable

Education Populaire	CéAS 53	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	La nature des demandes et leur accroissement implique le Centre Social a collaboré autrement avec les associations caritatives en
	PEP 53	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
Caritatif	Associations locales	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
Sensibilisation	La GOM'53	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	AIDES 53	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	ANPAA 53	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
Environnement	CPIE ID Environnement)	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
Médias	Ouest France	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Courrier de la Mayenne	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Le publicateur Libre	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Radio France Bleue	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	L'autre Radio	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
Information	BIJ et PIJ-Département	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	
	Maison de l'Europe	Satisfaisant	Développable	Satisfaisant	Développable	

A l'aube d'une extension territoriale de certaines actions, la Mutualité Sociale Agricole apparait comme un acteur incontournable à mobiliser autour du projet du Centre Social.

☞ D'un parc automobile :



L'Association est propriétaire de deux véhicules 9 places pour assurer des déplacements d'usagers sur des lieux d'activité. Nous avons le cas échéant, recours à des prêts de minibus assurés par la Mairie, ou à de la location auprès d'un prestataire quand ces derniers ne sont pas disponibles ou en nombre insuffisant. Il convient de préciser que nous organisons notre activité au regard du nombre de places que nous offrent nos véhicules et que cela peut parfois avoir pour conséquence de limiter le nombre de participants. Plusieurs fois par an, le Centre Social fait appel à un prestataire pour des sorties familiales de longues distances.

Parallèlement à cela, l'ensemble des véhicules des salariés sont assurés permettant la réalisation de missions professionnelles.

Pour certaines sorties familiales, nous faisons appel à des prestataires en transport pour de la location de cars.



☞ De locaux :

L'intervention du Centre Social s'inscrit dans une approche de proximité, rendue possible par la gestion de quatre espaces dispatchés sur l'ensemble de la Ville.



AGITATO
CENTRE SOCIAL

Tout d'abord, son siège social, implanté en centre-ville, développe une surface de 900 m² qui est, dans son utilisation, partitionnée avec le Pôle formation. Un hall d'accueil, des salles d'activités dotées d'appareils de cuisine, des salles de réunion, des bureaux sont utilisés dans le cadre de l'activité du Centre Social. Lors de la conduite du projet social qui arrive à son terme fin 2014, il avait été accordé une attention particulière à ce que cet équipement de centre-ville se dénote d'un bâtiment purement administratif pour devenir un

espace attractif dans lequel des activités, réunion, permanences puissent y être proposées. Une fonction d'accueil est assurée du lundi au vendredi sur un volume hebdomadaire de 48h30.

Attenant au siège social, nous disposons d'une structure dédiée initialement à l'accueil des jeunes. Cette dernière est dotée d'une grande salle d'activités équipée d'un coin cuisine, d'un local régie, et de trois autres salles d'activités. Du fait, d'un taux très faible de fréquentation de jeunes, et afin de répondre aux besoins de l'activité, l'équipement est utilisé à d'autres fins, comme le lieu de permanence du Système d'Echanges Local, de l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Cet espace est utilisé également pour les repas des artistes accueillis dans le cadre de la programmation concert du Rade ou dans le cadre des repas confectionnés pour l'Eté des 6 jeudis en partenariat avec l'Association Tribu Familia.



La maison de quartier est située au rez-de-chaussée d'un immeuble de la résidence de l'Angellerie sur le secteur Mayenne-Est de la Ville. Elle se compose d'une grande pièce principale et d'un bureau. Elle vient d'être rénovée en 2014, avec l'aménagement de grands placards de rangement, la réfection du plafond et des peintures ainsi que la mise aux normes d'accessibilité pour la porte d'entrée et les toilettes. Cette maison de quartier est lumineuse et la grandeur de la pièce permet d'accueillir un grand nombre de personnes. Elle peut être utilisée par plusieurs groupes en même temps car la pièce se divise facilement en 3 (un sas d'accueil et deux espaces d'activités) Cependant, l'inconvénient est que nous ne pouvons utiliser la pièce dans toute sa longueur du fait de la présence de poteaux centraux porteurs. Elle accueille des activités de couture, tricot, activités manuelles, des accueils café, un lieu d'accueil parents-enfants, un temps d'accompagnement scolaire, des repas, des ateliers cuisine, des soirées jeux, des réunions. Elle est ouverte entre 12 à 18 heures par semaine. Elle est utilisée par l'association « Les amis de la santé » (2 ouvertures mensuelles) et aussi occasionnellement par d'autres associations sur demande.

Cette structure de proximité, repérable par les habitants, est située à l'entrée du quartier de Brossolette. Elle est attenante à une aire de jeux qui renforce son aspect familial et convivial. De récents travaux extérieurs la rendent attrayante. Elle se compose de 3 bureaux, d'un espace cuisine, d'une grande pièce dédiée aux temps d'animation et à l'accueil possible de grands groupes, d'un local de rangement et de sanitaires. Le planning hebdomadaire propose de nombreux temps d'animations en direction de publics variés, de la petite enfance au troisième âge, de l'accueil individuel au temps en grand groupe. Il est conçu et réfléchi de manière à répondre au mieux aux attentes et demandes des utilisateurs. Le planning est découpé de telle sorte à proposer des temps d'animations et d'accueil. Il se quantifie à minimum de 12h d'ouverture dédiée à l'animation, ce temps peut varier en fonction des animations prévues. Parallèlement à cela, la maison des familles est mise à disposition des associations locales en dehors de ses horaires d'ouverture. Des conventions permettent également la mise à disposition en direction des partenaires. La structure est mise à la location des familles chaque week-end.



Sur le quartier du Pommier, situé sur le secteur ouest de la Ville, le Centre Social dispose d'un appartement de proximité. Ce dernier se situe au 1^{er} étage d'un immeuble sans ascenseur. Il est composé d'une salle (c'est là où j'accueille les personnes), d'une cuisine, d'une salle de bain, d'une toilette, de trois chambres (ces pièces sont aménagées en bureau) et d'une cave. Il présente certains avantages : La pièce de vie est lumineuse donc agréable pour les animations, le fait d'avoir plusieurs pièces permet de donner du temps en individuel aux habitants qui le souhaitent, mais aussi quelques inconvénients, comme de ne pas être accessible pour les personnes en situation d'handicap, la pièce de vie n'est pas assez spacieuse, nous devons donc limiter le nombre de personnes sur les activités, La cuisine est trop petite, L'appartement est difficile à repérer par les usagers, peu d'indications. Des activités suivantes y sont proposées : Des accueils café sont proposés les lundis matin de 10h à 12h, les mardis après-midi de 14h à 16h et les vendredis matin de 9h30 à 12h avec la présence d'une assistante sociale et d'une infirmière (CMP). Un vendredi par mois, nous proposons un repas de quartier. De manière ponctuelle des activités sont proposés les mercredis après-midi et parfois en semaine (par ex : atelier cuisine)

Il convient de préciser que le Centre social sollicite auprès de la Collectivité le prêt à titre gracieux de certaines salles pour la conduite d'actions, comme le hall des expositions pour les bourses aux vêtements et aux jouets, pour la préparation des repas du festival les Arts'Borescences, des Châteliers pour le repas de fin d'année, de salles de sports pour des activités sportives...

Nos structures hébergent différents organismes avec lesquels, à ce jour, il n'existe pas véritablement de liens mais qui du fait de leur présence régulière dans les locaux du Centre, pourrait faciliter, si le besoin de se présente, du travail en réseau. Toutefois, le Centre Social s'inscrit comme un soutien au développement de la vie associative locale et à l'attractivité du territoire.

Les amis de la santé	Alius'RH	EPE
Coyotte Poker	Libre et Solidaire	Qi Gong
Ma Hyène Poker	Conjoints survivants	CAP Emploi
SPIP	Les 1 000 Tissus	GLEAM
ALPHA API	Réseau Diabète	Les Cigales
ADAPT	AFOC	APF-SESSAD

☞ D'une parcelle de jardinage :

Le Centre Social dispose d'une parcelle de jardinage mise à disposition dans le cadre des jardins familiaux permettant le développement de son activité jardinage organisée dans le cadre de la conduite de son dispositif d'insertion sociale.

☞ D'interlocuteurs privilégiés des institutions de tutelle :

Lydia GUHUR, Directrice de l'éducation, de la jeunesse et des sports, de la Ville de Mayenne, et Aurélien BOBINEAU, Agent de développement de la CAF, assurent cette fonction de référence du Centre Social. Ce sont deux interlocuteurs importants qui suivent au plus près la mise en œuvre du projet du Centre Social.

☞ D'interventions techniques de la Ville :

Pour l'organisation de certaines manifestations, le Centre Social a recouru à l'intervention des services techniques de la Ville, tant pour du prêt de matériel que l'intervention d'Agents. La totalité des heures des Agents du service technique de la Ville qui interviennent dans ce cadre sont valorisées en charges supplétives.

☞ D'outils de suivi et de gestion financière :

▪ Comptabilité analytique

Par comptabilité analytique, on entend une analyse des chiffres présentés par la comptabilité générale pour mieux expliquer les résultats de l'entreprise. La mise en place d'un tel outil de pilotage au sein du Centre Social a pour objectif de connaître avec précision chaque poste de dépense et de comprendre les différents coûts qui sont mis en œuvre. Elle donne une interprétation fiable de certains indicateurs financiers et permet à l'Association de prendre les décisions adéquates.

Cette dernière devra faire l'objet d'une refonte totale en lien avec les services de la Caisse d'Allocations Familiales.

L'instruction du dossier « Pilotage-Logistique-Activité » se réfère à cette dernière.

Toutefois, une base, à conserver, existe :

▪ Clés salaires par fonction

SALARIES SNAEC SO					
NOM	PRENOM	POSTE OCCUPE	% travail	Fonction	Application sur
BEAUDOUIN	Martine	Animation	0.05 %	100 % (Activité)	Compte 63 (Impôts, taxes et versements assimilés)

DOUSSIN	Christophe	Responsable	100 %	100 % (Pilotage)	<i>Compte 64 (Charges de personnel)</i> <i>Compte 625100 (Déplacements du personnel)</i> <i>Compte 625600 (Frais de mission)</i>
ILLAND	François	Animation	100 %	100 % (Activité)	
JOUBIN	Marie-Hélène	Animation	100 %	100 % (Activité)	
MARTIN	Valérie	Animation	80 %	15 % (Pilotage) 85 % (Activité)	
PEPION	Emmanuelle	Animation	100 %	100 % (Activité)	
ROCHARD	Sophie	Animation	100 %	100 % (Activité)	
RENARD	Candice	Animation	100 %	12 % (Pilotage) 88 % (Activité)	
LECOMPTE	Hélène	Animation	100 %	100 % (Activité)	
LACERDA	Claudie	Communication	100%	100 % (Logistique)	
TRONCHOT	Isabelle	Accueil-Secrétariat	60 % ²	100 % (Pilotage)	

AGENTS VILLE					
NOM	PRENOM	POSTE OCCUPE	% travail	Fonction	Application sur
DALIGAULT	Nathalie	Entretien	100 %	100 % (Logistique)	<i>Compte 63 (Impôts, taxes et versements assimilés)</i> <i>Compte 64 (Charges de personnel)</i> <i>Compte 625100 (Déplacements du personnel)</i> <i>Compte 625600 (Frais de mission)</i>
DENIS	Nadia	Entretien	60 %	100 % (Logistique)	
GOUPIL	Estelle	Comptabilité	50 % ³	100 % (Pilotage)	
JOSELIN	Marie	Animation	80 %	12 % (Pilotage) 88 % (Activité)	
Poste vacant jeunesse		Animation	100 %	100 (Activité)	

² Pour Isabelle TRONCHOT (60 % Centre Social – 40 % Formation)

³ Pour Estelle GOUPIL (50 % Centre Social – 50 % Formation)

▪ Clés charges supplétives Ville

CHARGES SUPPLETIVES VILLE	Répartition Centre Social
Salaires agents d'entretien	50 %
Salaire comptable	50 %
Salaires animateur Brossolette	100 %
Interventions services techniques manifestations	100 %
Interventions services techniques véhicules	100 %
Interventions sur immobilisations du centre	50 %
Centre Social AGITATO Locaux Administratifs	50 %
Maison de quartier Brossolette	100 %
Maison de quartier Pommier	100 %
Maison de quartier Angellerie	100 %
Maison de quartier Gutenberg	100 %

▪ Clés charges de fonctionnement

CHARGES	REPARTITION	Centre Social
Alimentation	100 %	
Fournitures d'Activités	100 %	
Electricité	100 %	
Eau	100 %	
Gaz	100 %	
Carburant/Lubrifiant	100 %	
Produits d'Entretien	50 %	

Petit Equipement	100 %
Fournitures de bureau/Imprimés	24 % (le différentiel pour la Formation)
Produits pharmaceutiques	100 %
Total Compte 60 :	
Sous-Traitance Fournisseurs Services	-
Redevances Crédit-Bail	-
Crédit-Bail Photocopieur	24 % (le différentiel pour la Formation)
Crédit-Bail Téléphone	50 % (le différentiel pour la Formation)
Locations Immobilières	50 % ou 100 %
Locations Mobilières	100 %
Travaux Entretien Réparations Immobilières	100 %
Travaux Entretien Réparation Mobilier	100 %
Entretien Réparation Matériel Bureau	100 %
Entretien Réparation Véhicules	100 %
Maintenance	24 % (le différentiel pour la Formation)
Maintenance Informatique	50 % (le différentiel pour la Formation)
Primes d'Assurances	100 %
Documentation/ Matériel Pédagogique	100 %
Abonnements	100 %
Séminaire/Conférence	0/100
Services Rendus	0/100
Sous-Traitance	0/100
Total Compte 61 :	
Personnel Extérieur Association	
Stagiaires	100 %
Personnel Mis à Dispo	-
Honoraires	50 % (le différentiel pour la Formation)

Honoraires de Communication	100 %
Honoraires d'Animation	100 %
Charges d'Animation	100 %
Annonces et Insertion	-
Publicité	100 %
Divers (Pourboirs et dons)	100 %
Transports d'Activité	100 %
Déplacements Bénévoles	100 %
Déplacements Personnel	100 %
Déplacements Intervenants	100 %
Frais de Mission	100 %
Frais de Réception	50 % (le différentiel pour la Formation)
Affranchissement	50 % (le différentiel pour la Formation)
Internet	50 %
Téléphone	100 %
Services Bancaires	50 % (le différentiel pour la Formation)
Autres Frais et Commissions	50 % (le différentiel pour la Formation)
Cotisations	100/0
Frais de Conseil et Assemblée	-
Formation des Permanents	100 %
Formation des Bénévoles	-
Total Compte 62 :	
Salaires + Charges sociales	100 %
Autres charges du personnel GUSO	100 %
Total Compte 63-64 :	
Droits d'Auteur :	100 %
Total Compte 65 :	
Intérêts Bancaires	50 % (le différentiel pour la Formation)
Total Compte 66 :	
Dot aux amortissements	100 %

Dot pour risques	50 % (le différentiel pour la Formation)
Total Compte 68 :	

▪ **Tableau de suivi budgétaire mensuel**

L'outil décliné ci-dessous, présenté au bureau mensuel, tient compte chaque mois des charges et produits enregistrés. Il permet, au regard du budget prévisionnel, d'avoir une visibilité sur l'état de la progression des dépenses et recettes au regard du budget prévisionnel.

SUIVI MENSUEL AGITATO - CENTRE SOCIAL

	Budget 2014	Budget 2015	janv-14	janv-15	févr-14	févr-15	mars-14	mars-15	avr-14	avr-15	mai-14	mai-15	juin-14	juin-15	juil-14	juil-15	août-14	août-15	sept-14	sept-15	oct-14	oct-15	nov-14	nov-15	déc-14	déc-15	TOTAL 2014	TOTAL 2015
ACHATS																												
CHARGES EXTERNES SERV EXT																												
CHARGES EXTERNES AUTRES SERVICES																												
CHARGES DE PERSONNEL																												
CHARGES GESTION COURANTE																												
CHARGES FINANCIERES																												
AMORTISSEMENTS																												
TOTAL																												

	Budget 2014	Budget 2015	janv-14	janv-15	févr-14	févr-15	mars-14	mars-15	avr-14	avr-15	mai-14	mai-15	juin-14	juin-15	juil-14	juil-15	août-14	août-15	sept-14	sept-15	oct-14	oct-15	nov-14	nov-15	déc-14	déc-15	TOTAL 2014	TOTAL 2015
PARTICIPATION DES USAGERS																												
BONS VACANCES OU AUTRES																												
AUTRES PRODUITS ANNEXES																												
SUBVENTION ETAT																												
SUBVENTION REGIONS																												
SUBVENTION DEPARTEMENT																												
SUBVENTION CAF																												

65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	500,00	523,00	538,69	554,85
66 CHARGES FINANCIERES	1 641,50	1 717,01	1 768,52	1 821,57
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-	-
68 DOTATIONS / PROVISION AMORTISSEMENT	3 100,00	3 242,60	3 339,88	3 440,07

Total CHARGES :	471 673,85	491 365,25	505 421,57	515 027,22
------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

PRODUITS	2015	2016	2017	2018
70 REMUNERATIONS DES SERVICES	28 930,00	28 930,00	28 930,00	28 930,00
...				
74 SUBVENTIONS d'EXPLOITATIONS	438 843,85	459 035,25	473 091,56	482 697,21
<i>Dont REGION Contrat d'Avenir</i>	26 016,00	15 176,00	-	-
75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTES	3 400,00	3 400,00	3 400,00	3 400,00
76 PRODUITS FINANCIERS	-	-	-	-
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	-	-
78 REPRISE s/ AMORTISSEMENT et PROVISION	-	-	-	-
79 TRANSFERT DE CHARGES	500,00	500,00	500,00	500,00

Total PRODUITS :	471 673,85	491 365,25	505 421,56	515 027,21
-------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

☞ Des équipements de bureautique :

Chaque salarié dispose de son propre outil informatique, ainsi qu'un téléphone mobile. L'Association dispose de deux appareils de reprographie dont l'utilisation est partagée avec le Pôle Formation. Certains postes informatiques sont reliés au serveur permettant le partage de données.

3-3.8 Modalités de gouvernance et de portage collectif du projet

Le projet 2015-2018 a été élaboré et sera conduit sur la base d'une démarche participative et concertée. En effet, il associera l'ensemble des acteurs qui oeuvrent pour le projet du centre, et ce, parce qu'il n'est pas qu'une réponse à des besoins : il est également l'expression construite, formalisée, du projet des institutions de tutelle, élus, bénévoles usagers, adhérents et professionnels.

Pour les quatre années à venir, le Centre Social Agitato mise donc sur un renforcement de la gouvernance de son projet.

On entend ici par « gouvernance », une notion de « décentrement » de la réflexion, de la prise de décision, et de l'évaluation, avec une multiplication des lieux et acteurs impliqués dans la décision et le suivi de notre projet de Centre Social tout au long de ces quatre années. La gouvernance renvoie à la mise en place de nouveaux modes de pilotage ou de régulation plus souples et éthiques, fondés sur un partenariat ouvert et éclairé entre différents acteurs et parties prenantes de la mise en œuvre du projet. La gouvernance a pour but de fournir l'orientation stratégique, de s'assurer que les objectifs sont atteints, que les risques sont gérés comme il faut et que les ressources sont utilisées dans un esprit responsable.

Le concept de gouvernance repose sur trois principes que sont :

- La responsabilité,
- La transparence,
- La participation.

Cette volonté s'inscrit comme une évidence correctrice d'un chaînon manquant dans l'organisation générale du fonctionnement du Centre Social. Elle se veut être le garant de la mise en œuvre du projet à venir. L'ambition est de vouloir assoir une organisation centrée sur la complémentarité et l'indissociabilité visant la participation de l'ensemble des acteurs du Centre Social.

Différentes instances sont nécessaires à la mise en œuvre du projet : un comité de stratégie de suivi et d'orientation et les « commissions-comités » avec son responsable. Ces instances, chacune avec un rôle dédié, assureront une légitimité aux acteurs et faciliteront la mobilisation autour du projet. Ces deux groupes tiennent à réunir un ensemble de personnes représentatives des différents acteurs du territoire.

- ♦ Le comité stratégique de suivi et d'orientation du projet : Cette instance a pour rôle de définir les orientations stratégiques du projet, facilite le déploiement du projet et procède aux arbitrages nécessaires. Ce dernier se réunit à minima deux fois l'an.

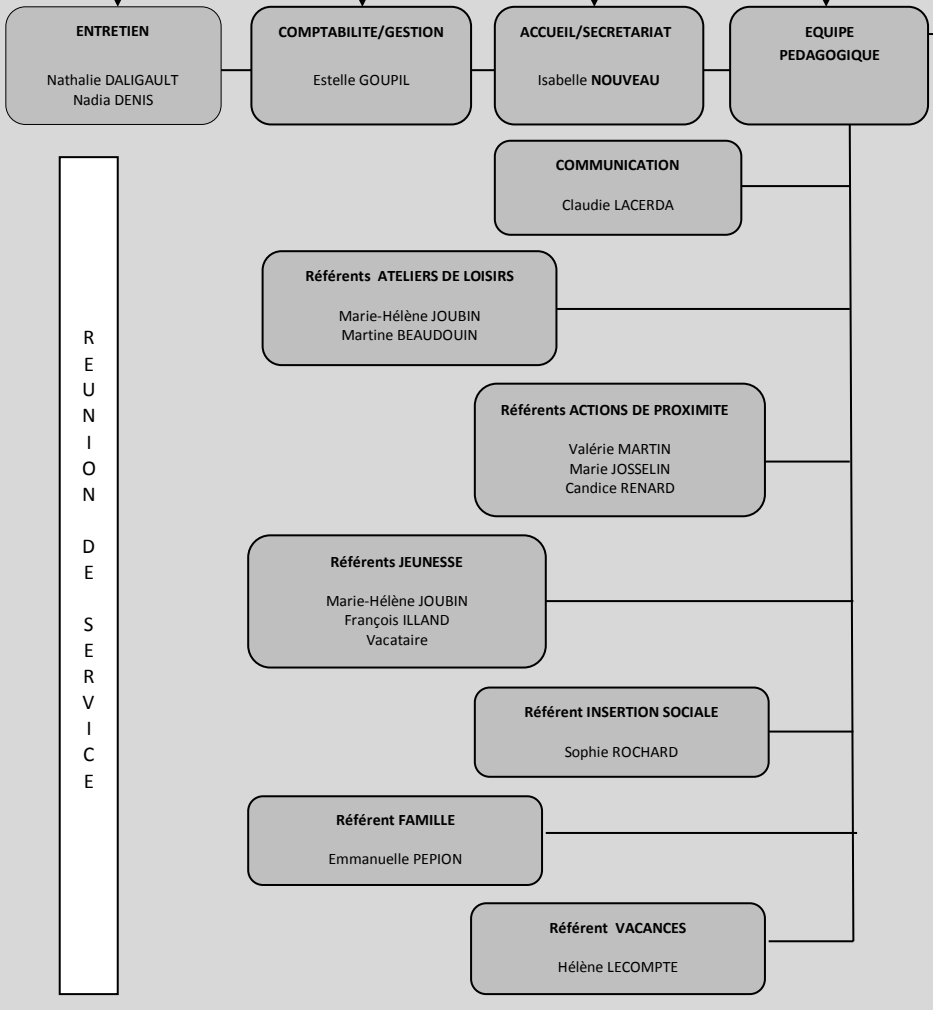
- ♦ Le responsable du Centre Social est garant de la mise en œuvre des objectifs tels que validés par le Comité stratégique de suivi et d'orientation. A cet effet, il rend compte à cette instance de l'avancée, des difficultés éventuellement rencontrées. Il facilite la circulation de l'information relative au projet auprès des différentes parties prenantes. Il est le chef d'orchestre des organisations internes et externes et des liens à tisser entre chacune d'elles. Il a à charge de créer cette émulation pour donner une place et une légitimité à l'ensemble des acteurs qu'ils soient experts ou non.

- ♦ Les « commissions-comités » représentent l'aspect opérationnel du projet. Leur nombre n'est pas exhaustif. Ils sont composés des acteurs dont leurs présences sont jugées pertinentes. L'objet porte sur le suivi des actions, de leur évaluation, et des ajustements apportés.

Un schéma général participatif de gouvernance et de portage collectif a ainsi pu être repensé et sera le cadre de fonctionnement et de mise en œuvre du projet. Chacune des instances sert le projet. Considérant que le projet vit et évolue, d'autres commissions ou comités de pilotage pourront être initiés.

GUILLOT Bernard - PRESIDENT
Bureau/Conseil d'Administration/Assemblée Générale

Christophe DOUSSIN - RESPONSABLE
Centre Social
PILOTAGE DU PROJET



COMITE STRATEGIQUE DE SUIVI ET D'ORIENTATION DU PROJET 2015-2018

COMITES PILOTAGE ET COMMISSIONS EXISTANTS

- Insertion Sociale*
- Bénévoles*
- Jeunesse*
- Bourses aux jouets*
- Destination vacances et week-end*
- Finances Ville/Agitato*
- Bourse aux vêtements*
- Ateliers de loisir*
- Usagers*
- Santé communautaire*
- Plan de formation*

COMITES PILOTAGE ET COMMISSIONS A INITIER

- Famille**
 - Petite enfance/Enfance
 - Pré-adolescence/adolescence
- Sport/Social**
- Culture/Social**
- CHSCT**
- Anniversaire de l'association**
- Usagers (charte)**

REPRESENTATIVITE DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU CENTRE SOCIAL

LEGENDE : Lien hiérarchique → Lien fonctionnel —

Composition des instances existantes :

<p>Conseil d'Administration (Bureau compris)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 12 bénévoles dirigeants dont 6 bénévoles-usagers - 2 Elus Ville de Mayenne (1 titulaire-1 suppléant) - 2 Elus Intercommunalité du Pays de Mayenne (1 titulaire-1 suppléant) - 1 Technicien Conseil Général de la Mayenne - 2 Elus Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne (1 titulaire-1 suppléant) - 1 Elu Conseil Régional des Pays de la Loire - 2 Responsables de pôles (Centre Social et Formation) - Comptable - Délégué du Personnel - Agent d'accueil-Secrétariat - (A l'occasion : 1 invité)
<p>Comité stratégique de suivi et d'orientation du projet 2015-2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Collège Membre dirigeants bénévoles - Collège institutionnel (Ville de Mayenne – Caisse d'Allocations Familiales – Fédération Régionale des Centres Sociaux 49/53) - Collège partenaires (Kiosque – Centre Hospitalier du Nord-Mayenne – Conseil Général de la Mayenne – Tribu Familia) - Collège équipe pédagogique - Collège bénévoles d'activités - Collège usagers - Collège stagiaires <p>Le comité va s'ouvrir à un nouveau collège avec l'entrée de membres des conseils de quartiers (projet de démocratie participative) portés par la Collectivité</p>
<p>Insertion sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Président - Vice-Président - Responsable du Centre Social - Animateur Référent - 2 Conseillers Généraux - 1 Technicien Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne - 1 Elu Ville de Mayenne

	<ul style="list-style-type: none"> - 2 Techniciens du Centre Communal d'Action Sociale - 1 Agent du Centre Hospitalier du Nord-Mayenne - 1 Technicien de la Mission Locale - 2 Techniciens du Conseil Général de la Mayenne - 4 bénévoles
Bénévoles	<ul style="list-style-type: none"> - Bénévoles dirigeants - Responsable du Centre Social - Equipe pédagogique - 40 bénévoles (en moyenne)
Jeunesse	
Bourse aux jouets	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable du Centre Social - 40 Bénévoles (en moyenne par commission)
Destination vacances et week-end	<ul style="list-style-type: none"> - Président - Vice-Président - Responsable du Centre Social - Animateur Référent - Technicien Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne - Technicien du Conseil Général de la Mayenne - 2 techniciens du Centre Communal d'Action Sociale - Technicien UDAF 53 - Technicien ATMP - Technicien des PEP 53 - Bénévole de l'Association Boutic'Solidaire - Bénévole Association 20 enfants-20 jours - Bénévole Croix Rouge
Finances Ville et Agitato	<ul style="list-style-type: none"> - Président - 2 Vice-Présidents - Administrateurs - Comptable - 5 Adjoints et Elus Ville - 3 Techniciens Ville
Bourses aux vêtements	<ul style="list-style-type: none"> - Président - Vice-Présidents

	<ul style="list-style-type: none"> - 2 Administrateurs - Responsable du Centre Social - Bénévoles
Atelier de loisir	<ul style="list-style-type: none"> - Président - Vice-Présidents - Administrateurs - Responsable du Centre Social - Animatrice Référent - 20 bénévoles et usagers (en moyenne par commission) - Usagers
Usagers	<ul style="list-style-type: none"> - Equipe pédagogique - 20 usagers (en moyenne par commission)
Santé communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable du Centre Social - Equipe pédagogique - Techniciens du Conseil Général - Techniciens de la Ville - Cadres et infirmiers du Centre Médico-Psychologique (CHNM)
Plan de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Président - Vice-Présidents - Délégués du personnel - Comptable - Responsables des Pôles « Centre Social » et « Formation »

Le Comité stratégique de suivi et d'orientation du projet 2015-2018, tout récemment mis en place, apporte déjà son lot de satisfaction, avec entre autre, des usagers, bénévoles et partenaires qui ont fait savoir leur intérêt de pouvoir, d'une part, avoir une connaissance plus accrue du Centre Social et de ses missions, et d'autre part, de pouvoir contribuer et prendre part au développement du territoire.

Bref retour sur les deux premières rencontres :

◆ *17 décembre 2014 :*

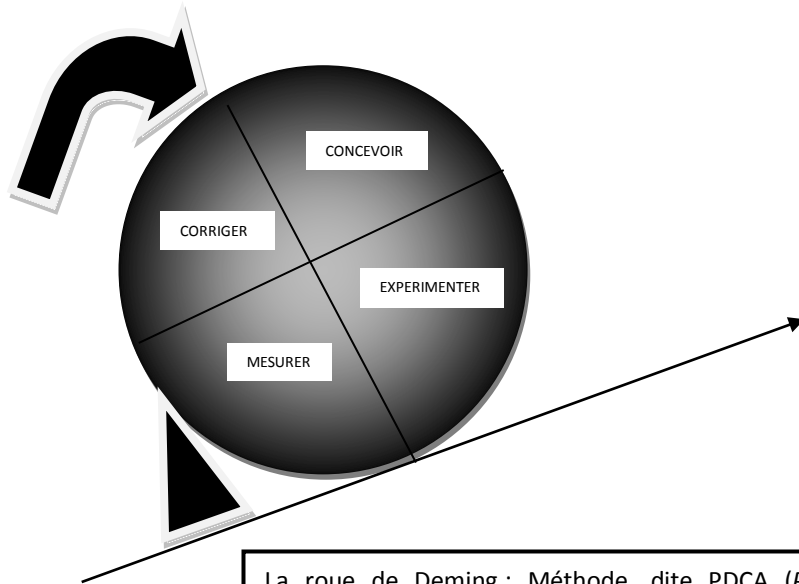
- 30 participants
- Travail sur la construction d'une culture commune autour d'une présentation des missions et valeurs défendues par le Centre Social,
- Présentation de la méthodologie retenue pour l'élaboration du projet,
- Echanges autour des orientations stratégiques 2015-2018.
 - ☞ Ce temps de rencontre semblait un incontournable et un socle pour la suite, qui va se poursuivre autour d'une approche plus participative et centrée sur les usagers-habitants.

◆ *26 janvier 2015 :*

- 20 participants
- Remue-méninges autour de la définition de priorités (besoins et/ou problématiques de territoire et/ou d'habitants) et de pistes opérationnelles à décliner en plan d'actions
 - ☞ Ce temps de rencontre, laissant la part aux échanges, a été fort intéressant sur les formes d'animation à retenir pour la suite de ce comité.

Ce dernier s'inscrira comme une instance de veille, de suivi, de réajustement et d'évaluation dynamique, participative et croisée.

Il regardera la mise en œuvre globale du projet :



LE PROCESSUS	La mise en œuvre du projet et de ses orientations
	Les modalités de gouvernance et de portage collectif du projet
LES EXTRANTS	Les modalités de suivi et d'évaluation du projet en identifiant la production et l'utilité sociale du Centre Social et des réajustements nécessaires à opérer

La roue de Deming : Méthode, dite PDCA (*Plan-Do-Check-Act*), permettant de repérer avec simplicité les étapes à suivre pour améliorer la qualité dans une organisation. Elle comporte quatre étapes, chacune entraînant l'autre, et vise à établir un cercle vertueux.

Elle se compose :

1. **Plan** : Préparer, planifier (ce que l'on va réaliser) ;
2. **Do** : Développer, réaliser, mettre en œuvre (le plus souvent, on commence par une phase de test) ;
3. **Check** : Contrôler, vérifier ;
4. **Act (ou Adjust)**: Agir, ajuster, réagir (si on a testé à l'étape *Do*, on déploie lors de la phase *Act*).

On représente une cale sous la roue, qui empêche celle-ci de redescendre et qui symbolise, en quelque sorte, ce que l'on souhaite garder et capitaliser pour la suite.

VALEURS

PROXIMITE

PARTICIPATION

HABITANTS

CONVIVIALITE

BENEVOLAT

ACCOMPAGNEMENT

4^{ème} partie :
LES EXTRANTS

LIEN SOCIAL

CITOYENNETE

ENTRAIDE

MIXITE

PROJET

SOLIDARITE

EGALITE



IV – LES EXTRANTS

4-1 Définition du concept

Il s'agit d'un terme qui se rattache au secteur de l'économie qui signifie « élément sortant dans la production d'un bien » ou « des biens et des services produits pour répondre aux besoins d'une « clientèle ».

Sur la base de cette définition, le mot « extrant » renvoie au sens donné au projet mené, la réponse qu'il apporte aux besoins exprimés des habitants et la façon dont le Centre Social s'emploie à valoriser sa production et son utilité sociale.

4-2 Modalités de suivi et d'évaluation du projet

Les évaluations à produire s'inscriront dans le cadre des obligations du Centre Social à l'égard de ses principaux financeurs en fonction des périodes définies par ces derniers.

Tout d'abord, le Centre Social active un certain nombre de dispositifs (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, Réseau d'Ecoute, d'Appui, d'Accompagnement des Parents...), renvoyant à des cadres bien spécifiques, pour lesquels, chaque année le Centre Social devra rendre compte.

En ce qui concerne le projet 2015-2018, le Centre Social, devra répondre à ses obligations à l'égard de ses principaux financeurs, en engageant, selon les périodes définies dans les conventions, des démarches d'évaluation de son projet.

Ci-dessous, par le biais de ce tableaux récapitulatif, sont présentés l'ensemble des instances existantes ou à initier autour de l'évaluation :

INSTANCES EVALUATIVES DU CENTRE SOCIAL POUR LA PERIODE 2015-2018

EVALUATION GLOBALE DU PROJET ET DE SON PLAN D' ACTIONS		COMITES DE PILOTAGE EXISTANTS	COMITES DE PILOTAGE et/ou COMMISSIONS A INITIER	EVALUATION DES DISPOSITIFS		COMITES DE PILOTAGE EXISTANTS	COMITES DE PILOTAGE et/ou COMMISSIONS A INITIER
VILLE DE MAYENNE	Convention d'objectifs et de moyens	X (Commissions finances 2 fois/an) (commission de suivi de convention 2 fois/an)	X (Comité stratégique de suivi et d'orientation du projet du Centre Social minimum 2 fois/an) (Projet de conventionnement tripartite Ville/CAF/Centre Social)	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MAYENNE	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité		X (Instance à initier autour de la parentalité/famille)
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MAYENNE	Projet Social 2015-2018	X Evaluations à produire selon les clauses de la convention		CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MAYENNE	Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Scolarité		
			CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MAYENNE	Animation Collective Famille			
			CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MAYENNE	Lieux d'Accueil Enfants-Parents			
			CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA	Destination vacances et loisirs	X (2 fois/an)		

MAYENNE			
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MAYENNE	Accueil de Loisir Sans Hébergement	X (Diagnostic jeunesse) (plusieurs fois/an)	
CONSEIL GENERAL DE LA MAYENNE	Espace de Découvertes et d'Initiatives	X (1 fois/an)	
CONSEIL GENERAL DE LA MAYENNE	Lieux d'Accueil Enfants- Parents		(Cf. instance parentalité/famille)

La question de l'évaluation est un exercice de style compliqué car parfois abstrait et relevant plus de la subjectivité que de l'objectivité. Les travailleurs sociaux rencontrent toujours des difficultés à conduire un tel chantier car il convient de communiquer sur la complexité des objectifs et des actions, notamment mettre en valeur des notions moins palpables comme le lien social, l'insertion sociale, la promotion de la personne, le développement du pouvoir d'agir et bien d'autres encore...

Pour autant, cet aspect primordial, est un levier pour interroger ce que nous faisons, la manière dont nous le faisons, et ainsi renforcer le portage et le pilotage de notre projet.

Afin d'éviter toute difficulté, il semble important de bien penser, au préalable, la question de l'évaluation, d'identifier ce que l'on souhaite observer, et la façon de conduire la démarche. C'est sur cette base, avec cette volonté, afin de ne pas tomber dans les travers du précédent projet où finalement cette question n'avait pas suffisamment été étayée, que le Centre Social décline l'approche suivante pour le projet qui nous anime :

De façon pragmatique, quatre axes d'évaluation sont retenus....d'autres auraient pu l'être :

- Un premier, autour des actions existantes à maintenir et à consolider,
- Un second, autour de la mise en œuvre des orientations et des plans d'actions envisagés,
- Un troisième, autour de la revue de projet,
- Un quatrième, autour des valeurs ajoutées.

Sur la base son écriture, la phase d'évaluation s'appuiera sur une approche participative en y associant l'ensemble des acteurs.

4-2.1 Grille d'évaluation des actions à existantes

INTITULE DE L'ACTION :	
Objectifs généraux :	Niveau d'atteinte / Justificatifs des écarts
Objectifs opérationnels :	Niveau d'atteinte / Justificatifs des écarts
Nombre de personnes concernées :	Public concerné :
Points forts	Points à renforcer

4-2.2 Grille d'évaluation des orientations stratégiques

Orientations stratégiques	Objectifs généraux	Actions prévues	Degré de satisfaction	Les objectifs sont-ils atteints ?	Les actions ont-elles été menées ?	Analyse des écarts

4-2.3 Grille de questions pour une évaluation de la revue de projet

CRITERES	QUESTIONS
L'efficacité	Atteint-on les objectifs fixés ?
L'effectivité	Procède-t-on de la bonne façon ?
L'efficience	Les résultats sont-ils à la hauteur des investissements consentis ?
La conformité	Ce qui est réalisé est-il conforme aux missions, aux exigences de société ?
La couverture	Quelle est la proportion de bénéficiaires ou d'utilisateurs par rapport à la population cible de départ ? A-t-on atteint les plus précaires ou les plus accessibles ?
La décentralisation	Ce qui est réalisé est-il fondé sur une objectivation des besoins ?
La participation	Ce qui est réalisé mobilise-t-il les habitants, participe-t-il d'une démarche participative ?
L'innovation	Est-il innovant ? Produit-il du changement social ?
Le partenariat	Ce projet mobilise-t-il des acteurs d'autres structures que la nôtre ?
L'utilité sociale	Quel est l'apport du projet, quels bénéfices en tirent les bénéficiaires ? Le territoire en général ?

4-2.4 Grille de questions pour une évaluation de la valeur ajoutée
4-2.4.1 Valeurs ajoutées directes individuelles

VALEURS AJOUTEES DIRECTES INDIVIDUELLES

Dimension individuelle	
L'impact social sur le territoire	
Questions évaluatives	Critères
Le centre social facilite-t-il l'accueil individuel des personnes en situation précaire ?	Equité Qualité
La qualité du service rendu aux habitants	
Questions évaluatives	Critères
Les activités et services du centre social sont-ils accessibles à tous les habitants ?	Accessibilité Equité Adaptabilité
Depuis 4 ans, le centre social a-t-il favorisé le développement d'activités nouvelles, de nouveaux services ?	Efficacité
Le centre social permet-t-il un développement de l'autonomie des	Conformité aux valeurs et missions

personnes, des publics ?

4-2.4.2 Valeurs ajoutées directes collectives

VALEURS AJOUTEES DIRECTES COLLECTIVES

Dimension collective

L'impact social sur le territoire

Questions évaluatives	Critères
Le centre social favorise-t-il la mixité sociale culturelle et intergénérationnelle ?	Equité - Conformité avec les missions du centre social
Le centre social favorise l'égalité des chances pour tous sur le territoire – apporte-t-il des réponses en matière d'insertion et de lutte contre l'exclusion ?	Conformité avec les missions du centre social Equité (faire plus pour ceux qui ont moins)
Le centre social est-il reconnu dans sa fonction d'animation de la vie sociale du territoire ?	Conformité (par rapport aux missions du centre social) Compétences - Participation
Le centre social permet-t-il un développement de l'autonomie des groupes ?	Participation
L'action du centre social est-elle « lisible » pour tous ?	Lisibilité

La qualité du service rendu aux habitants	
Questions évaluatives	Critères
Les critères d'accessibilité sont-ils établis avec les habitants du territoire ?	Participation -Adaptabilité
L'offre de service est-elle transversale et diversifiée afin de faire place aux besoins des différentes cultures et groupes sociaux du territoire ?	Décentration - Ouverture
L'offre de service est-elle à la fois stabilisée et susceptible d'adaptation ?	Durabilité - Adaptabilité

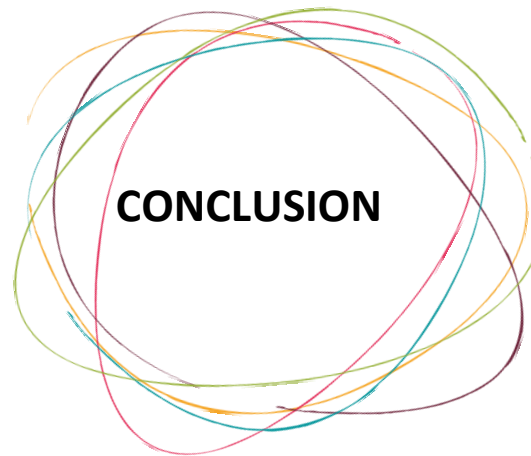
Dimension sociétale	
L'impact social sur le territoire	
Questions évaluatives	Critères
Le centre social contribue-t-il à la réflexion politique sur la cohésion sociale et la lutte contre les exclusions ?	Cohérence avec les politiques publiques
Le centre social favorise-t-il la reconnaissance des valeurs de l'éducation populaire et la prise de parole des habitants ?	Conformité - Participation
Le centre social assure-t-il une fonction de pépinière de projets au service du développement de son territoire ?	Participation - Cohérence avec les politiques publiques sur le territoire - Novation
La qualité du service rendu aux habitants	

Questions évaluatives	Critères
Le centre social a-t-il favorisé le développement du nombre de bénévoles ?	Participation - Engagement

4-2.4.3 Valeurs ajoutées indirectes organisationnelles immédiates ou différées

VALEURS AJOUTEES INDIRECTES ORGANISATIONNELLES IMMEDIATES OU DIFFEREES

Questions évaluatives	Critères
Le centre social est-il reconnu dans sa technicité et pour la qualité de l'encadrement des activités et services, compétent et formé ?	Effectivité - Compétence
Le centre social est-il reconnu pour sa fonction d'accueil du public généralisé ?	Compétence



Ouf! Encore quelques lignes et le projet social 2015-2018 sera bouclé. Depuis maintenant plusieurs mois, Christophe avec son équipe, travaillent sur les bilans et sur la phase d'élaboration en suivant les directives CNAF-CAF par concertation de tous les acteurs pour échanger, définir les priorités des orientations à inscrire.

C'est en réalisant une photographie sur les habitants de Mayenne que nous avons constaté, avec la conjoncture actuelle, que la précarité n'était plus dans les quartiers où résident les maisons des familles mais sur l'ensemble de la ville et aussi en milieu rural avec le coût faible des locations... Il va nous falloir aller au-devant de cette population fragilisée pour la sortir de l'isolement et l'inviter à prendre part à notre projet de « Bien vivre et entreprendre ensemble" et trouver des modalités d'interventions de proximité.

Toutes ces actions définies à un temps « T » sont susceptibles d'évoluer avec la politique des territoires, en pleine mutation des limites, des compétences le tout arbitré par la Loi de finance et ses restrictions. C'est pourquoi, nous restons sceptiques sur l'établissement des budgets à quatre ans.

Le Conseil d'Administration et son bureau continueront avec le pôle Centre Social AGITATO à travailler sur l'éveil social de la ville et du futur territoire en 2016 de la Communauté de Communes du Pays de Mayenne avec la Communauté de Communes de LASSAY-LE HORPS.

Nous proposons que l'agrément de ce projet à quatre ans soit l'occasion d'une signature tripartite entre la CAF, la Ville de Mayenne et AGITATO et que si bilan il y a, il sera unique pour les deux structures.

En France, la politique divise mais le peuple rassemble comme nous l'avons constaté le 11 janvier dernier... Le pôle Centre Social AGITATO fondé sur l'éducation populaire laïque continuera à accueillir toutes les personnes quelques soient le pays, la couleur, la religion pour développer sur notre territoire du "BIEN VIVRE ET ENTREPRENDRE ENSEMBLE".

Remerciements à Christophe, toute l'équipe d'animateurs et administratives, aux usagers, adhérents, bénévoles, partenaires et élus des collectivités pour leurs collaborations à ce projet et au Conseil d'Administration de la CAF pour l'intérêt qu'ils porteront au projet 2015-2018 du pôle Centre Social AGITATO.

"Accepte ce qui est, laisse aller ce qui était et aie confiance en ce qui sera"
Bouddha.

Merci

Pour l'Association,

Le Président,

Bernard GUILLOT

VALEURS

PROXIMITE

PARTICIPATION

HABITANTS

CONVIVIALITE

BENEVOLAT

ACCOMPAGNEMENT

5^{ème} partie :
LES ANNEXES

LIEN SOCIAL

CITOYENNETE

ENTRAIDE

MIXITE

PROJET

SOLIDARITE

EGALITE

